

REPUBLIQUE DU BENIN

BUREAU DE LA COOPERATION SUISSE

1

EVALUATION DE LA STRATEGIE GENRE DE LA COOPERATION SUISSE

(Version finale)

février 2009

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX.....	8
RESUME ANALYTIQUE	9
CHAPITRE 1 : CADRE DE LA MISSION.....	12
CHAPITRE 2 : ÉVALUATION GLOBALE DE LA STRATEGIE GENRE DU BUCO	18
CHAMP 1 : EDUCATION.....	35
CHAPITRE 3 : EDUCATION.....	36
CHAMP 2 : SANTE.....	56
CHAPITRE 4 : SANTÉ.....	57
CHAPITRE 4 : SANTÉ.....	57
CHAMP 3 : ECONOMIE LOCALE.....	66
CHAPITRE 5 : APPUI SUISSE A LA PRODUCTION AGRICOLE ET PASTORALE (ASPAP)	67
CHAPITRE 6 : APPUI SUISSE AUX ARTISANES ET ARTISANS (ASAA) AVEC LE BAA	77
CHAMP 4 : ETAT LOCAL	83
CHAPITRE 7: APPUI SUISSE AU RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE	84
DANS LE BORGOU.....	84
CHAPITRE 8: L'APPUI SUISSE A LA COMMUNICATION COMMUNAUTAIRE (ASCCom)	91
CHAMP 5 : RENFORCEMENT DES CAPACITES D'ACTION DES FEMMES	101
CHAPITRE 9 : REALISATION DES FILMS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION	102
SUR L'APPROCHE GENRE ET DEVELOPPEMENT	102
CHAPITRE 10 : LE PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE L'APPLICATION DE	112
L'APPROCHE GENRE DANS LA SCRP (PARAG)	112
CHAPITRE 11 : LES RESULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE GENRE	120
DANS LES PROGRAMMES APPUYES PAR LA COOPERATION SUISSE	120
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	129
ANNEXES.....	131
TERMES DE REFERENCES POUR L'EVALUATION DE LA STRATEGIE GENRE DU	133
BUCO / BENIN	133
LISTES DES PERSONNES RENCONTREES	138
TABLES DES MATIERES.....	148

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ACCT	Agence de Coopération Culturelle et Technique
ADECOI	Appui au Développement des Communes et aux Initiatives locales
ADT	Animateur de Territoire
AGeFIB	Agence pour le Financement des Initiatives à la Base
AGR	Activité Génératrice de Revenus
AMARC	Association Mondiale des Radiodiffuseurs Communautaires
AME	Association des Mères d'Élèves
AIF	Agence Internationale de la Francophonie
AIMS	Appui aux Initiatives de Micro assurance Santé
ASAA	Appui Suisse aux Artisans et Artisanes
ASAF	Appui Suisse au Renforcement des Capacités d'Action des Femmes
ASCCOM	Appui Suisse à la Communication Communautaire
ASSAN	Appui Suisse à la Santé
ASAEA	Appui Suisse à l'Alphabétisation et à l'Éducation des Adultes
ASMuS	Appui Suisse à la Mutuelle de Santé
ASGoL	Appui Suisse à la Gouvernance Locale
ASPAP	Appui Suisse à la Production Agricole et Pastorale
ASPEF	Appui Suisse à la Promotion de l'Éducation des Filles
APE	Association des Parents d'Élève
APEM	Association pour la Protection de l'Enfance Malheureuse
APIDeV	Association pour la Promotion des Initiatives de Développement Durable
BAA	Bureau d'Appui aux Artisans
BEST-SD	Bureau d'études et de Soutien aux nouvelles technologies en Santé et Développement (BEST-SD)
BuCo	Bureau de Coordination de la Coopération suisse
CA	Conseil d'Administration
CAE	Comité d'Arrondissement de l'Éducation
CAO	Centre Africa Obota
CAT	Cellule d'Appui aux Territoires
CCAC	Comité Communal d'Appui et de Concertation
CCAP	Cellule de Contrôle Civique de l'Action Publique
CCC	Communication pour un Changement de Comportement
CCE	Comités Communaux de l'Éducation
CDCC	Conseil Départemental de Concertation et de Coordination

CG	Cellule de gestion
CEDA	Centre pour l'Environnement et le Développement en Afrique
CP	Comité de Pilotage
CEDEF	Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes
CDPF	Commission Départementale de Promotion de la Femme
CNPF	Commission Nationale de la Promotion de la Femme
CP-ONG	Challenger Partnership
CAREB-ONG	Centre d'Action et de Recherche en Éducation à la Base
CILCOM	Centre International de Langue et de Communication
CIDR	Centre International du Développement et de Recherche
COGeCA	Comité de Gestion des Centres d'Alphabétisation
CP	Comité de Pilote
CLCAM	Caisse Locale des Crédits Agricoles Mutuels
CLDs	Clubs de Lutte contre les Déperditions
CST	Chef du Service Technique
CTPSG	Conseiller Technique à la Protection Sociale et au Genre
CVE	Comité Villageoise de l'Éducation
DANIDA	Danish International Development Assistance
DAT	Délégation de l'Aménagement du Territoire
DDC	Direction du Développement de la Coopération
DPFG	Direction de la Promotion de la Femme et du Genre
DPP	Direction de la Programmation et de la Prospective
DRF	Direction des Ressources Financières
DSRP	Document de Stratégies de réduction de la Pauvreté
DSCR	Document de Stratégies de Croissance et de réduction de la Pauvreté
DED	Service Allemand de Développement
DEDRAS	Développement Durable, Renforcement et Auto promotion des Structures communautaires
DGAT	Direction Générale de l'Administration Territoriale
FERCAB	Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin
EDP	Espace de Développement Partagé
EE	Équipe d'encadrement de Zone
Edu-Com	Éducation et Communauté

EPE	Équivalent Point d'Eau
EPLS	
FERCAB	Fédération des Radios Communautaires et Assimilés du Bénin
FDL	Fonds de Développement Local
FDT	Fonds de Développement des Territoires (PDL Collines)
FEC	Appui Suisse Femmes et Élections Communales
FENU	Fonds d'Équipement des Nations Unies
GERED	Groupe d'Études et de Recherche en Environnement pour le Développement
GERME	Gérer Mieux votre Entreprise
GPIFED	Groupe des ONGs pour le Programme d'Intégration des Femmes dans le Processus de développement Durable
GMEC	Groupement Mutualiste d'Épargne et de Crédit
GT/GED	Groupe thématique Genre et Développement
HAAC	Haute Autorité de l'Audio visuel et de la Communication
IMF	Institution de Micro Finance
LARES	Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale
LASDEL	Laboratoire d'Études et de Recherches sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local
MA	Maître Alphabétiseur
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MB	Ministère délégué auprès du ministre des finances, chargé du Budget
MCL	Maison des Collectivités Locales
MCPD	Ministère en charge de la Planification et du Développement
MD	Mission de Décentralisation
MDGLAAT	Ministère de La Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MFE	Ministère de la Famille et de l'Enfant
MFFE	Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MEPS	Ministère des Enseignements Primaires et Secondaires
MCPTN	Ministère de la Communication et de la Promotion des Technologies Nouvelles
MIC	Ministère de l'Information et de la Communication
MSP	Ministère de la Santé Publique
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OFFE	Observatoire de la Famille, de la Femme et de l'Enfant

ONG	Organisation Non Gouvernementale
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OP	Organisations Paysannes
OPM	Organe Présidentiel de Médiation
PACEA	Projet d'Appui aux Communes dans les secteurs de l'Eau et de l'Assainissement
PACOM	Programme d'Appui à la Communication
PAI	Programme Annuel d'Investissements
PAPP	Programme d'Appui aux Producteurs et Productrices
PARAG/SRP	Programme d'Appui au Renforcement de l'Application du Genre dans les Stratégies de Réduction de la Pauvreté
PDC	Plan de Développement Communal
PAOP	Programme d'Appui aux Organisations Paysannes
PASAEA	Programme d'Appui Suisse aux Artisans et Artisanes
PDE	Plan de Développement de l'Éducation
PDM	Partenariat pour le Développement Municipal
PGUD	Programme de Gestion Urbaine Décentralisée
PIP	Programme d'Investissements Publics
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PNDCC	Programme National d'Appui au Développement Conduit par les Communautés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
POS	Plan Opérationnel Semestriel
PRODECOM	Programme d'appui au Démarrage des Communes (Union Européenne)
RAS	Réseau Alliance Santé
RC	Radio communautaire
RECADEL	Renforcement et Équilibrage des Capacités en Développement Local
REFEC	Réseau des Femmes Élues Conseillères
R/SSE	Responsable du Système de Suivi des Effets
RTI	Research Triangle Institute
RIF	Réseau International des Femmes
SAFIC	Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Communes
SAO	Section Afrique de l'Ouest (de la DDC)
SIGFIP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SONU	Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence
SP/CNDLP	Secrétariat permanent de la Commission Nationale pour le Développement et la Lutte contre la Pauvreté

SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SCRPC	Stratégie de croissance et de Réduction de la Pauvreté
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TD	Travaux Dirigés
UCOPER	Union Communale des Organisations Professionnelles des Éleveurs de Ruminants
UCPC	Union Communale des Producteurs de Coton
UDOPER	Union Départementale des Organisations Professionnelles des Éleveurs de Ruminants
UDPC	Union Départementale des Producteurs de Coton
UNFPA :	Fonds des Nations Unies pour la Population
URCAB	Union des Radios Communautaires et Assimilés du Bénin
VIH/SIDA	Virus d'Immuno humaine/ Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
WILDAF	Woman in Law and Development in Africa

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Situation scolaire de la zone d'intervention	37
Tableau 2 : Outil d'analyse du profil de programme (question de base : pour qui diffusons-nous effectivement nos émissions ?)	94
Tableau 3 : question de base : qui fait quoi ?.....	95
Tableau 4 : présentation de quelques indicateurs de suivi/évaluation	98
Tableau 5 : Nombre de spectateurs par village	107

RESUME ANALYTIQUE

La mission d'évaluation de la prise en compte de l'approche genre dans les projets/programmes appuyés par la Coopération Suisse au Bénin, s'est déroulée du 15 juillet à fin septembre 2008 à Cotonou et à Parakou dans les zones d'intervention de la Coopération Suisse.

Les programmes évalués par rapport à la prise en compte du genre se répartissent dans des domaines divers et variés tels que l'éducation, la santé, la production agricole et pastorale, l'artisanat, la communication, la gouvernance locale et institutionnalisation du genre.

L'étude, dans le souci d'être en harmonie avec les champs d'intervention de la Coopération Suisse, a regroupé ces domaines sus cités en cinq champs d'intervention définis par le BuCO à savoir : Éducation, Santé, Économie locale, État local, Renforcement des capacités d'Action des Femmes.

L'évaluation de ces différents programmes par champ d'intervention, par rapport à la prise en compte de l'approche genre, a été faite à partir d'une démarche méthodologique consensuelle entre les parties prenantes à travers la revue documentaire, la conception des outils de collecte, la collecte, le traitement et l'analyse des données. La collecte de données, surtout qualitatives, a été faite grâce aux entretiens avec les responsables des différents projets/programmes et les bénéficiaires et avec les chargés de programmes. Après la rédaction du draft du rapport d'évaluation, un atelier réunissant aussi bien les acteurs au niveau central qu'au niveau des équipes des programmes sur le terrain a été organisé en vue de recueillir les amendements pour une amélioration de la qualité du rapport.

L'évaluation de la prise en compte de la dimension genre s'est basée d'une part, sur l'analyse des programmes et projets de la Coopération Suisse intervenant sur le terrain, et d'autre part sur le document du compte rendu de la réunion du groupe thématique genre tenue en septembre 2002 à Natitingou et sur quelques bilans annuels genre des programmes. Ce document, qui ne saurait être considéré comme la stratégie genre en bonne et due forme de la Coopération Suisse au Bénin, a au moins le mérite de déterminer les axes stratégiques de BuCo, en matière de prise en compte du genre dans les différentes interventions.

De l'analyse et l'interprétation des informations recueillies, il ressort que des efforts sont faits aussi bien par les chargés de programmes que par les acteurs de mise en œuvre des programmes sur le terrain, pour prendre en compte l'approche genre depuis la conception jusqu'au suivi-évaluation. Ces efforts se traduisent par des changements de comportements observés tant dans la gestion des différents champs d'intervention de la Coopération suisse (éducation, santé, économie locale, état local et renforcement des capacités d'actions) qu'au niveau des bénéficiaires constitués de toutes les couches sociales : adultes (hommes et femmes) et enfants (filles et garçons).

Ces changements positifs, facteurs de la réduction des inégalités et de l'amélioration des rapports sociaux selon le genre, peuvent être appréhendés de manière globale à travers les axes stratégiques d'intervention de la Coopération Suisse.

Ainsi, grâce aux actions menées, les programmes ont contribué à l'augmentation du pouvoir économique des femmes à travers les appuis qui leur sont donnés. Par exemple, les productrices et artisanes ont aujourd'hui facilement accès aux moyens de production pour le développement de leurs activités génératrices de revenus. Grâce aux actions des programmes d'éducation adressés au monde

scolaire, les résultats scolaires, surtout ceux des filles, à tous les niveaux ont connu de nettes améliorations.

Même si les changements au niveau du pouvoir économique ne sont pas encore à la hauteur des attentes, ils constituent tout au moins le début d'un processus qui contribuera, non seulement à la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes, mais aussi à la réduction de la pauvreté.

Aussi, importe-t-il de souligner que les actions de formation et de renforcement de capacités qui sont transversales à tous les programmes ont permis de développer des modules de formation sur des thèmes de préoccupations majeures axés sur le genre. Des formations sont données aussi bien aux chargés de programmes qu'aux acteurs des équipes de projets/programmes, pour les outiller dans l'accomplissement de leur mission et pour l'intégration des préoccupations genre dans les stratégies de leurs programmes respectifs. Malheureusement, l'équipe d'évaluation dispose seulement des données relatives aux formations organisées jusqu'en 2003.

10

Par rapport aux recherches, des efforts ont été notés en ce qui concerne les études qui ont été réalisées au niveau de certains programmes et dont les résultats ont servi de base à la formulation d'autres programmes ou de définition de nouvelles stratégies de promotion du genre. Quant à la capitalisation des expériences et des meilleures pratiques en matière de prise en compte du genre, des actions importantes n'ont pas été enregistrées. Ce qui conduit à une faible complémentarité entre les programmes et aussi à un manque de documentation sur les bonnes pratiques au niveau de la Coopération Suisse.

Dans le cas du PARAG, on note une volonté de prise en compte du genre au niveau local à travers la composante appui à l'application de l'approche genre dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des PDC. Toutefois, la mise en application de cette composante n'est pas encore effective.

Enfin, cette évaluation a révélé que des actions visant l'instauration d'un dialogue politique orienté sur les plaidoyers et le lobbying sont menées en vue de sensibiliser les décideurs et les autres partenaires sur la nécessité de prendre en compte le genre dans les stratégies sectorielles de développement au Bénin.

Au total, malgré ces quelques faiblesses sont notées, des signes de changements en matière de promotion du genre sont très perceptibles dans les ménages tant dans les zones d'intervention de la Coopération Suisse qu'en dehors. Il s'agit notamment : la participation des hommes à certaines tâches domestiques, de l'assistance apportée aux femmes par les hommes sur les terres cultivées, la participation des femmes à certaines prises de décisions telles que la scolarisation des enfants et surtout celle des filles, le renforcement des capacités des femmes pour la bonne gestion de leurs revenus, la prise de conscience des hommes sur les inégalités de genre, etc.

Malgré la longue liste des résultats issus de la mise en œuvre de ces programmes à tous les niveaux (macro, méso et micro) beaucoup de défis restent à relever.

Pour renforcer les petits pas positifs déjà perceptibles dans la zone de concentration du BuCo, un programme d'institutionnalisation du genre est en cours d'exécution. Ce programme a permis

d'intégrer, de manière transversale, le genre dans tous les projets et programmes de développement exécutés par les ministères et les ONGs.

Par ailleurs, l'équipe des consultants a fait des suggestions qui, amendées et/ou complétées, au cours de l'atelier de validation à Parakou, réunissant tous les acteurs de la Coopération Suisse, ont permis de dégager les recommandations d'ordre général et spécifiques à chaque champ d'intervention du BuCo et qui devront faire l'objet d'une attention particulière au cours des prochaines années.

Cet atelier a permis de dégager les recommandations d'ordre général et celles spécifiques à chaque champ d'intervention du BuCo.

Ces recommandations mettent particulièrement l'accent sur :

- ✓ le renforcement des capacités en genre et en leadership ;
- ✓ la planification, la budgétisation et le suivi des indicateurs ;
- ✓ l'élaboration d'une stratégie genre par programme ;
- ✓ la mise en place d'un mécanisme de synergie inter et intra champ ;
- ✓ la tenue périodique des fiches de suivi-évaluation ;
- ✓ l'implication et la responsabilisation des communes dans la mise en œuvre des interventions ;
- ✓ la dynamisation du cadre de concertation des programmes ;
- ✓ la restitution des résultats issus des concertations ;
- ✓ la relance des activités du groupe thématique genre ;
- ✓ le renforcement des capacités ;
- ✓ la conception et la mise en œuvre des outils de capitalisation ;
- ✓ la capitalisation et la diffusion des expériences ;
- ✓ la mise en place d'un mécanisme de suivi périodique ;
- ✓ le renforcement des actions de communication au service du genre.

CHAPITRE 1 : CADRE DE LA MISSION

Introduction

Dans le souci d'accompagner le Bénin dans sa politique de développement, la Coopération Suisse lui donne, depuis plusieurs décennies, des appuis dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de la communication et de la gouvernance locale. Pour ce faire, les programmes d'appui de la Coopération Suisse, et plus précisément depuis 1999, ont été fortement marqués par la volonté d'appliquer cette approche pour un développement durable. Aussi, la démarche stratégique du gender mainstreaming dans les projets/programmes de la Direction du Développement et la Coopération (DDC), consiste-t-il à mettre en place un mécanisme pour l'application de l'égalité femmes/hommes aux plans institutionnel et opérationnel, aussi bien au niveau des programmes et des organisations locales que du gouvernement.

12

Partant, la Direction du Développement et de la Coopération fixé pour objectif principal, à travers les programmes ainsi mis en place dans les départements des Collines et du Borgou, , s'est de promouvoir l'équité et l'égalité entre les hommes et les femmes, avec pour principes fondamentaux :

- une analyse différenciée à la base de tous les projets/programmes ;
- une souplesse dans les actions mises en œuvre en tenant compte du contexte et des stratégies endogènes, ainsi que des besoins et priorités des femmes et des hommes ;
- la prise en compte des différents niveaux macro (dialogue politique), méso (développement institutionnel et relations entre organisations) et micro (communes, familles) ;
- les actions spécifiques pour promouvoir l'égalité, lorsqu'elles s'avèrent nécessaires ;
- l'égalité des chances au sein des organisations.

Cela suppose que la démarche stratégique de mise en œuvre des projet/programmes de la DDC est celle basée sur l'égalité entre les femmes et les hommes, comme axe transversal du développement des projets/programmes.

C'est justement pour apprécier le niveau d'atteinte de cette vision, à savoir la prise en compte de l'approche genre à toutes les étapes du cycle de vie des programmes et projets (depuis la conception jusqu'au suivi/évaluation) que la mission dont le présent rapport rend compte, a été commanditée.

Ce rapport s'articule essentiellement, en huit (08) chapitres correspondant respectivement à la typologie de chaque programme et dont les principaux éléments sont : état des lieux, objectifs, gestion, mise en œuvre, résultats, difficultés, forces et faiblesses, leçons tirées et perspectives.

1.1 Les objectifs de la mission

L'objectif général

Cette mission a pour principal objectif de faire le point de la mise en œuvre de la stratégie genre de la Coopération Suisse, à compter de 2002, d'en tirer des leçons et d'identifier des perspectives d'une meilleure application de cette approche.

Les objectifs spécifiques

Plus spécifiquement la mission a pour but :

- d'apprécier la mise en œuvre de la stratégie au sein du BUCO et de voir comment elle a contribué à la promotion du mainstreaming genre dans les appuis de la Suisse à la réduction de la pauvreté. Il s'agit de répondre, entre autres, aux questions suivantes:
 - Comment la stratégie est-elle appliquée dans la planification des actions, leur mise en œuvre et les bilans opérationnels ?
 - Comment s'est-elle traduite dans le monitoring des projets/programmes par les équipes sur le terrain, mais aussi par le BuCo ?
 - Est-ce que les capacités des acteurs ont été accrues et quels impacts sur les hommes et les femmes ?
 - Comment et dans quelle mesure nous avons traduit cette stratégie auprès de nos partenaires? Quels sont les effets et les impacts induits ?
 - Quels processus et pratiques institutionnels en cours dans la région et en quoi nos appuis les ont-ils influencés ? Ces effets/impacts sont-ils durables ?
 - Quelles sont les difficultés rencontrées, les solutions apportées ?
 - Quels nouveaux défis pour une meilleure application de l'approche ?
- de faire des recommandations et identifier des perspectives et pistes d'actions futures pour une meilleure application de cette approche dans le programme de la Coopération Suisse au Bénin ;
- de procéder à l'évaluation de l'utilisation des films et pièces radiophoniques d'information et de sensibilisation sur le genre par les partenaires ainsi que son impact sur la compréhension des problématiques soulevées ;
- d'appuyer les programmes pour l'application et l'analyse des outils de mesure des effets des actions de BuCo sur la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes (participation à la prise de décision, amélioration du niveau de vie).

13

1.2 Les résultats attendus

A la fin des travaux de la mission,

- un bilan de la mise en œuvre de la stratégie avec les résultats atteints, les difficultés rencontrées et les enseignements tirés est fait ;
- des propositions d'actions pour mieux conduire les différents programmes sont faites ;
- des recommandations pour approfondir le mainstreaming dans les programmes sont faites ;
- le rapport pays de l'application des outils de la SAO sur les effets des actions relatives à la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes est élaboré

1.3 La méthodologie

La mission couvre l'ensemble des programmes de la coopération suisse au Bénin et prend en compte les chargés de programmes du BuCo, les partenaires au niveau des ministères, les organisations locales partenaires, ainsi que les acteurs locaux directement concernés par les différents appuis de la Coopération Suisse à la réduction de la pauvreté au Bénin. Il s'agit des projets et programmes ci-après :

Dans le Département du Borgou, 7 programmes :

- Appui Suisse à l'Amélioration de la Santé (ASSan) avec Best-SD ;
- Appui Suisse aux Mutuelles de Santé (ASMUS) avec RAS, AIMS, CIDR
- Appui Suisse à la Population Agricole et Pastorale (ASPAP) avec APIDEV et LARES ;
- Appui Suisse aux Artisans et Artisanes (ASAA) avec le BAA ;
- Appui Suisse à la Promotion de l'Éducation des Filles (ASPEF) avec le LARES et l'ONG Equi-Filles ;
- Appui Suisse à l'Alphabétisation et à l'Éducation des Adultes (ASAEA) avec SIA ;
- Appui Suisse au renforcement de la Gouvernance Locale dans le Borgou (ASGoL) avec le CIDR, Social Watch et l'OPM.

Au plan national se trouvent deux principaux programmes, à savoir :

- Appui Suisse à la Communication Communautaire (ASCCom) avec l'Institut Kilimandjaro ;
- Appui Suisse au renforcement des capacités d'Action des Femmes (ASAF) :
 - o Réalisation des films d'information et de sensibilisation sur l'approche genre et développement (audiovisuels et radiophoniques) ;
 - o Appui Suisse Femmes et Élections Communales (FEC) avec le G/PIFeD ;
 - o Programme de Renforcement de l'Application de l'Approche Genre dans la SCRP, financé conjointement par le PNUD et la Danida, et le MFE/DPFG ;
 - o Divers appuis donnés à des partenaires.

L'approche participative a été privilégiée, car il s'agit d'une étude évaluative qui requiert des données aussi bien que qualitatives que quantitatives.

Pour atteindre les objectifs sus indiqués, la mission s'est déroulée en six grandes étapes : les travaux préparatoires, la collecte des données de terrain, le traitement des données, la rédaction du premier draft, la restitution des résultats à la DDC et l'atelier de validation du rapport final de mission.

❖ Les travaux préparatoires

Les travaux préparatoires ont été essentiellement consacrés à la tenue d'une séance de cadrage de la mission avec le commanditaire pour mieux harmoniser, de part et d'autre, son processus de déroulement.

Ensuite, une revue a été faite à travers la collecte des documents de projets et tout autre document disponible des différents projets et la lecture de ces documents. Ce qui nous a permis de connaître les différents domaines couverts par la Coopération Suisse que sont : l'éducation, la santé, la production agricole, la communication, la gouvernance locale, l'artisanat et l'institutionnalisation du genre.

Enfin les guides d'entretien devant servir à la collecte des données ont été élaborés. Ces outils ont fait l'objet d'échanges et de validation avec le commanditaire et des améliorations ont été apportées.

Ce guide s'est focalisé sur des centres d'intérêts tels que :

- la situation du genre avant le programme ;
- l'implication des acteurs et bénéficiaires dans l'identification des besoins ;
- la stratégie des programmes, la gestion, le suivi et l'évaluation de chaque programme, la participation des femmes, les changements apportés aussi bien aux hommes qu'aux femmes, les difficultés, les suggestions et la perception du partenaire financier.

❖ La collecte des données de terrain

La collecte des données de terrain a eu lieu effectivement dans le département du Borgou et à Cotonou. L'approche utilisée a été une approche participative. Des échanges de mails et des appels téléphoniques ont permis aux différents responsables de projets d'être informés de l'arrivée de la mission d'évaluation de la prise en compte du genre dans leurs structures respectives. Des rencontres ont été également programmées avec les bénéficiaires locaux des différents programmes.

Trois stratégies ont été mises en œuvre pour la collecte des données.

- Dans un premier temps, les responsables de chaque programme ont été rencontrés individuellement ou en groupe. Les échanges ont été faits sur la base du guide d'entretien qui a été conçu pour voir la prise en compte du genre à toutes les étapes du cycle de vie d'un programme, c'est-à-dire depuis la conception jusqu'à l'exécution et au suivi évaluation. Le guide d'entretien (voir annexes) a été conçu à partir du canevas d'évaluation de la prise en compte du genre des projets/programmes élaboré par Longwee. Ce canevas a le mérite d'évaluer la prise en compte du genre depuis la conception du projet en passant par sa mise en œuvre jusqu'au suivi évaluation.
- Dans un deuxième temps, nous avons eu à mener soit des discussions de groupe ou focus group, soit des entretiens individuels avec les bénéficiaires des différents programmes. Les discussions de groupe avaient pour base un autre guide d'entretien. Les bénéficiaires ont été scindés en deux groupes : le groupe des femmes et celui des hommes. La séparation des femmes et des hommes a permis à chacun de s'exprimer librement, notamment les femmes. Les hommes ont également dit certaines vérités qu'ils n'auraient pas pu dire en face des femmes.
- Pour atteindre l'objectif spécifiquement lié à l'évaluation de l'usage des films et pièces radiophoniques d'information et de sensibilisation sur le genre, tous les acteurs et réalisateurs desdits films, les équipes de mise en œuvre et quelques bénéficiaires sélectionnés dans les communautés d'intervention, selon leur disponibilité, ont été questionnés sur leur appréciation de la prise en compte du genre dans les différents films, depuis la conception jusqu'au suivi et l'évaluation.

❖ Traitement des données

Les données et informations brutes collectées ont fait l'objet d'un premier niveau de traitement et d'analyse, sur la base d'un canevas conçu à cet effet, pour dégager les grandes conclusions et recommandations de la mise en œuvre de chaque programme.

❖ Rédaction du premier draft

Les différents aspects de l'étude abordée par chaque consultant ont fait l'objet d'une séance de mise en commun sous la coordination du chef de mission, en vue d'en dégager le draft du rapport d'évaluation.

❖ Atelier de validation du rapport provisoire

L'atelier de validation du rapport provisoire a eu lieu le lundi 17 et le mardi 18 novembre 2008 à Parakou. Étaient invités, les responsables des différents programmes appuyés par la Coopération Suisse de quelques membres de l'équipe de mise en œuvre. Au total 30 personnes y étaient présentes.

Après la présentation des grandes lignes du rapport provisoire, un débat s'en est suivi en plénière. Après cette plénière, l'atelier s'est poursuivi par des travaux de groupe suivant les champs d'intervention de la Coopération Suisse. Il s'agit du :

- Groupe 1 : État local (Appui Suisse au renforcement de la Gouvernance Locale dans le Borgou (ASGoL) avec le CIDR, Social Watch, Appui Suisse à la Communication Communautaire (ASCCom) avec l'Institut Kilimandjaro)
- Groupe 2 : Économie locale (Appui Suisse à la Population Agricole et Pastorale (ASPAP) avec APIDEV et LARES ; Appui Suisse aux Artisans et Artisanes (ASAA) avec le BAA ;
- Groupe 3 : Éducation (Appui Suisse à la Promotion de l'Éducation des Filles (ASPEF) avec le LARES et l'ONG Equi-Filles ; Appui Suisse à l'Alphabétisation et à l'Éducation des Adultes (ASAEA) avec SIA)
- Groupe 4 : Santé (Appui Suisse à l'Amélioration de la Santé (ASSan) avec Best-SD ; Appui Suisse aux Mutuelles de Santé (ASMUS) avec RAS, AIMS, CIDR)

N'étaient pas présents les partenaires du champ Appui Suisse au renforcement des capacités d'Actions des Femmes (ASAF). Les programmes concernés sont : les films d'information et de sensibilisation sur l'approche genre et développement (audiovisuels et radiophoniques) et le Programme de Renforcement de l'Application de l'Approche Genre dans la SCRP, financé conjointement par le DANIDA et le PNUD et exécuté par la Direction de la Promotion de la Femme et du Genre du Ministère de la Femme et de l'Enfant (MFE/DPFG).

1.4 Les difficultés rencontrées

La collecte des données a connu quelques difficultés dont la principale est la préparation de la mission sur le terrain. La période retenue pour la collecte des données a coïncidé avec le départ en congés de tous les responsables et parfois des membres de l'équipe de mise en œuvre de la plupart des programmes. Ceci a entraîné un décalage de la période de collecte pour s'assurer de la disponibilité des intéressés à se présenter exceptionnellement à leurs postes respectifs pour les besoins de la mission.

Il faut aussi noter que le nombre de projets/programmes dans lesquels la prise en compte de l'approche devrait être évaluée pour la période était assez élevé, car au sein d'un même programme, se trouvent parfois plusieurs projets. Au total, nous avons 16 projets/programmes, dont les responsables, les équipes de mise en œuvre et les bénéficiaires à la base ont été interviewés.

A cela s'ajoute la prise en compte de l'outil genre de la Section Afrique de l'Ouest qui paraissait un nouvel outil aux différents responsables, alors qu'il était supposé leur parvenir plus tôt. Le manque d'engouement de la plupart des intéressés face au guide d'entretien, n'a pas permis d'avoir les

informations requises au moment voulu. Les rares programmes qui se sont donné le temps de remplir les questionnaires, en complément des questions qui leur avaient été directement posées, l'ont fait avec plusieurs jours de retard.

Les risques de biais ne sont pas non plus exclus. En effet, il s'agit des données quantitatives d'une période relativement longue attendues des responsables et des scores d'appréciation qu'ils devaient eux-mêmes attribuer. De pareilles informations, loin d'être collectées au cours d'une mission d'évaluation, devraient faire l'objet d'un résultat de suivi à fournir périodiquement.

Conclusion partielle

Les données collectées sur le terrain ont été analysées par champ d'intervention. Les résultats de la mission d'évaluation sont présentés dans les 5 champs qui suivent : i) l'éducation, ii) la santé, iii) état local, v) économie locale et vi) renforcement des capacités d'action des femmes.

CHAPITRE 2 : ÉVALUATION GLOBALE DE LA STRATEGIE GENRE DU BUCO

Introduction

L'égalité hommes-femmes est considérée comme thème transversal dans les activités de la DDC, à partir de 1990, mais c'est seulement en 1993 qu'elle a formulé sa première politique « pour un développement équilibre hommes-femmes ». Il s'agit d'une approche souple, dont les bureaux de coopération nationaux se sont inspirés pour élaborer leurs propres stratégies ou instruments, en fonction de leur contexte ; pendant que la centrale reste disponible pour d'éventuels appuis.

18

L'évaluation de la prise en compte du genre dans les projets/programmes du BuCo réalisée au Bénin, cinq ans après la première réunion du groupe thématique genre tenue à la fin du mois de septembre 2002 a permis de constater la transversalité de cette approche aux différents niveaux d'intervention de la Coopération Suisse : macro (dialogue politique), méso (développement institutionnel et relations entre organisations) et micro (Communes, familles).

Partant des orientations politiques de la Section Afrique de l'Ouest et des axes stratégiques Genre du BuCo, une analyse de la prise en compte du genre aux différentes étapes du cycle de vie d'un projet a été faite programme par programme, dans les cinq champs d'intervention, abritant les programmes conduits respectivement par les partenaires locaux suivants :

- **Éducation** (Appui Suisse à la Promotion de l'Éducation des Filles (ASPEF) avec le LARES et l'ONG Equi-Filles ; Appui Suisse à l'Alphabétisation et à l'Éducation des Adultes (ASAEA) avec SIA),
- **Santé** (Appui Suisse à l'Amélioration de la Santé (ASSan) avec Best-SD ; Appui Suisse aux Mutuelles de Santé (ASMUS) avec RAS, AIMS, CIDR),
- **Économie locale** (Appui Suisse à la Population Agricole et Pastorale (ASPAP) avec APIDEV et LARES ; Appui Suisse aux Artisans et Artisanes (ASAA) avec le BAA,
- **État local** (Appui Suisse au renforcement de la Gouvernance Locale dans le Borgou (ASGoL) avec le CIDR, Social Watch, Appui Suisse à la Communication Communautaire (ASCCom) avec l'Institut Kilimandjaro)
- **Appui Suisse au renforcement des capacités d'Action des Femmes (ASAF)**
 - Réalisation des films d'information et de sensibilisation sur l'approche genre et développement (audiovisuels et radiophoniques) ;
 - Programme de Renforcement de l'Application de l'Approche Genre dans la SCRP, financé conjointement par le PNUD et la Danida, et le MFE/DPFG

2.1 Rappel des axes stratégiques issus de la réunion du groupe thématique genre de BuCo en 2002

La première réunion du groupe thématique genre qui s'est tenue à Natitingou à la fin du mois de septembre 2002 a servi de cadre de présentation bilan de chaque programme sur la prise en compte de l'axe transversal genre.

Des actions ont été identifiées au cours de cette réunion du groupe thématique et regroupées dans quatre axes stratégiques considérés comme les composantes de la stratégie genre de la Coopération Suisse au Bénin. Il s'agit de :

Axe stratégique 1 : Augmenter le pouvoir économique des femmes

- faciliter l'accès des femmes aux ressources de production (terre, intrants, financement...) ;
- encourager les initiatives d'activités génératrices de revenus des femmes ;
- aider les femmes à mieux gérer et placer leurs bénéfices ;
- promouvoir les filières d'intervention des femmes ;
- diminuer les contributions financières des femmes aux appuis cofinancés par les programmes.

Axe stratégique 2 : Formation, renforcement de capacités

- organiser des sessions de formation pour les équipes des programmes sur le concept et l'approche genre et les instruments et outils méthodologiques adéquats à son application ;
- préparer et mettre à la disposition des programmes des outils adaptés à leurs besoins ;
- renforcer les capacités techniques et professionnelles des femmes bénéficiaires des appuis des programmes ;
- renforcer les capacités des femmes à avoir confiance en elles-mêmes ;
- introduire l'application de l'approche chez les partenaires et collaborateurs sur le terrain.

Axe stratégique 3 : Recherche action

- élaborer des programmes de recherche pour une meilleure connaissance du contexte socioculturel dans lequel se développent les programmes ;
- utiliser les résultats des recherches dans les planifications stratégiques des programmes pour une meilleure prise en compte des préoccupations des hommes et des femmes ;
- inciter à l'élaboration de plans de développement local qui tiennent compte du genre dans les communes de la zone d'intervention de la Coopération Suisse ;
- capitaliser les expériences novatrices des programmes et leurs résultats.

Axe stratégique 4 : Leadership féminin

- le dialogue politique : entamer et/ou continuer le dialogue politique avec le gouvernement pour une meilleure prise en compte des préoccupations genre dans les politiques et stratégies de développement à différents niveaux (ministères, directions nationales ...) sur les questions relatives à la santé, l'éducation, le développement rural et local... ;
- renforcer les capacités des femmes à se mobiliser pour faire pression et plaider leur cause ;
- encourager les femmes formées à transférer leurs connaissances à la base ;
- négocier avec les partenaires locaux (hommes surtout) des conditions favorables à la participation des femmes aux activités.

2.2 Démarche méthodologique de la prise en compte du genre au niveau de BuCo

Elle est faite à partir du rapport de l'atelier annuel 2003 organisé à Natitingou, suite à la première réunion du groupe thématique genre tenue à la fin du mois de septembre 2002. Il existe une stratégie de la Coopération Suisse, selon les informations reçues du Bureau de Cotonou, mais en dehors de cette plaquette, ce sont les documents concernant la prise en compte du genre dans les différents secteurs (formation, sport, etc.) qui ont permis d'apprécier la manière dont cette approche est intégrée dans l'ensemble du système. En effet, parmi les projets/programmes appuyés par la Coopération Suisse, seul le programme Appui Suisse à la gouvernance a ébauché une stratégie genre.

En définitive, le Bureau de Cotonou ne dispose pas d'un document de stratégie genre rigoureusement ficelé et que devront suivre tous les programmes. Ceci est certainement dû à la spécificité du genre qui est socialement variable d'un milieu à l'autre et donc d'un programme à l'autre.

Aussi, l'équipe des consultants pense-t-elle, qu'il faut comptabiliser les consignes, les informations et les sensibilisations dont les acteurs ont bénéficié pour prendre en compte l'approche genre au lieu de partir des documents disponibles actuellement et dans lesquels ne ressortent pas distinctement des objectifs, des résultats, ni des indicateurs de suivi des performances et d'évaluation en matière de prise en compte du genre.

C'est fort de cette idée que l'équipe d'évaluation, dans sa démarche, s'est focalisée sur une analyse rigoureuse des recommandations mentionnées dans le rapport de la réunion de 2003 et sur la note intitulée « Stratégie de l'égalité femmes/hommes dans les programmes de la DDC et au Bureau de Coordination. Les échanges avec les chargés de programmes santé, alphabétisation et gouvernance locale du BuCo, ont aussi réconforté les idées dans ce sens. En effet, l'appropriation de la stratégie genre par les chargées de programmes du bureau central, tout comme les partenaires sur le terrain n'a pas été suivie de l'élaboration d'une stratégie aussi bien à leur propre niveau qu'à celui du BuCo.

Toutefois, comme décrit dans le rapport, chacune d'elle a décrit globalement sa démarche, avec pour point commun le respect des différentes étapes de la prise en compte du genre dans leurs différents champs d'intervention.

C'est ainsi qu'au niveau central de BuCo (les chargés de programme), des efforts ont été fait pour non seulement assurer le suivi de la mise en œuvre de la stratégie globale de la Coopération Suisse, mais aussi d'accorder une attention particulière à l'aspect genre dans les différentes étapes clés de leurs activités.

Des échanges avec les chargés de programmes, on peut retenir certains grands points d'attention notamment en ce qui concerne l'analyse du projet, la rédaction de la proposition de crédit, la mise en œuvre des programmes et l'élaboration du budget ; points d'attention qui constituent les différents niveaux de contrôle de la prise en compte des aspects genre dans les interventions du BuCo.

L'analyse des projets

Tous ceux qui sollicitent des appuis de la Coopération Suisse soumettent en principe des documents de projet prenant en compte le genre depuis la conception jusqu'aux résultats. Lors du dépôt des documents de projets par les différents acteurs, une analyse genre du projet est faite par chaque chargé de programmes depuis la conception jusqu'aux résultats. Il s'agit des objectifs, des stratégies, des résultats, des mécanismes de suivi/évaluation, et quelques rares fois des budgets. Des compléments d'information sont demandées aux initiateurs des projets afin d'avoir dans la présentation de l'état des lieux les données désagrégées par sexe, ce qui permet de définir les stratégies selon les groupes cibles et de retenir les indicateurs de suivi. Une fois, le projet de programme validé, une lettre d'intention est écrite et envoyée au siège à Berne.

Cette étape très importante est le check point de la dimension genre par les chargés de programme en vue de s'assurer de l'effectivité de la prise en compte du genre des projets et programmes de BuCo.

A ce niveau les différents axes retenus dans la stratégie sont passés en peigne fin en vue d'apporter des mesures correctives aux programmes et projets pour mieux les cadrer davantage avec les axes retenus.

La rédaction de la proposition de crédit

Une fois que le projet de programme a pris en compte les inégalités de genre et les stratégies retenues, une proposition de crédit est envoyée par le chargé de programmes concerné par le projet au Bureau Central, pour financement lorsque le projet est accepté. La spécificité de cette lettre de crédit est qu'elle met l'accent sur les différents points de prise en compte du genre dans le projet et fait ressortir les inégalités qu'il compte réduire.

La mise en œuvre du programme

Les activités orientées vers le genre font également partie des missions des chargés de programmes à plusieurs niveaux dans la mise en œuvre des projets et programmes :

- d'abord, ils interviennent dans le recrutement en s'assurant de l'intégration de spécificités genre pour permettre aux femmes d'occuper des postes de responsabilités dans les structures de gestion de ces projets en vue de défendre et de participer au processus de prise de décision ;
- ensuite, ils assurent la fonction de veille stratégique dans la mise en œuvre des stratégies genre retenues ;
- enfin, les chargés de programmes du BuCo ont la responsabilité de suivre le renforcement des capacités du personnel des programmes relevant de leur champ de couverture. Malheureusement, les activités liées à leur propre renforcement en matière de genre sont suspendues depuis 2003.

Le Budget

Le budget pour atteindre les actions de promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes est directement affecté aux structures chargées de la mise en œuvre des programmes sur le terrain. L'utilisation des lignes budgétaires pour les actions permettant de réduire les inégalités de genre transparaît dans la plupart des programmes, notamment dans les actions spécifiques envers les femmes. Au regard de ces différents points notés, relatifs au niveau central (chargés de programme), il est clair que les questions liées à la prise en compte des aspects genre constituent une des priorités des chargés

de programme qui s'efforcent à chaque niveau du processus de s'assurer de la prise en compte des axes stratégiques définis à la première réunion du groupe thématique genre tenue à la fin du mois de septembre 2002.

2.3 Évaluation des axes stratégiques

2.3.1 Axe stratégique 1 : Augmenter le pouvoir économique des femmes

L'axe stratégique 1 apparaît comme une résultante des nombreuses actions menées dans les différents projets et programmes. L'augmentation du pouvoir économique se lit à travers les résultats obtenus par la plupart des programmes. Elle signifie une réduction des inégalités entre les femmes et les hommes. C'est pourquoi cet axe est capital pour connaître les avancées faites dans le domaine de la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes.

S'il est vrai que tous les programmes ont, d'une manière ou d'une autre, pris en compte cet axe 1 dans leur mise en œuvre, il faut noter que les Programmes Appui Suisse à la Production Agricole et Pastorale (ASPAP), Appui Suisse aux Artisans et Artisanes (ASAA) ont largement contribué à l'atteinte des objectifs visés par cet axe au cours de la période évaluée.

En effet, Le renforcement des capacités des productrices dans des domaines divers (agricole et pastoral) de même que celles des artisans leurs a permis de se doter d'outils nécessaires pour le développement de leurs activités génératrices de revenus puisqu'elles ont davantage accès aux terres fertiles qu'elles mettent en valeur en vue d'être plus ou moins économiquement indépendantes de leurs maris.

Grâce au programme APIDEV par exemple, les actions d'appui et de sensibilisation ont permis à la femme de posséder du matériel agricole, de choisir de bonnes terres fertiles pour la production. Elle utilise également des instruments pour la réalisation de ses travaux (charrue, charrette, bœuf de trait). De même, le budget de ce programme laisse apparaître des lignes réservées aux productrices. La part du budget alloué à la formation des productrices est plus élevée que celle des producteurs parce qu'il y a un fonds additionnel pour leur prise en charge, la garde des enfants et leur déplacement (aller-retour) sur les lieux de formation. Ceci constitue, entre autres, non seulement un moyen de réduction des contributions financières des femmes, mais aussi un mécanisme de renforcement de leur pouvoir économique et rentre parfaitement dans le champ de l'axe 1 tel que défini dans la stratégie.

Leur implication dans les organisations de producteurs et d'artisans leurs permet d'assumer des responsabilités et de participer au processus de prise de décision au niveau des instances. Cette position stratégique leur donne la chance d'influencer certaines décisions au profit des couches vulnérables notamment les femmes pour pouvoir réduire les disparités selon le genre qui existent.

Cette implication de la femme dans les instances de prise de décisions a pour conséquences entre autre :

- un accroissement du pouvoir économique de la femme,
- une meilleure production du ménage ;
- une meilleure affectation des ressources;
- une meilleure gestion des vivres.

Le programme d'Appui Suisse aux Artisans et Artisanes, quant à lui a orienté ces interventions de façon à tenir compte des disparités homme – femmes existantes pour prioriser les besoins aussi bien des artisans que des artisanes. Ce faisant, il a contribué à :

- l'amélioration des revenus des artisanes ;
- l'amélioration des offres de prestations de services des plus démunis, avec pour finalité leur bien-être ;
- l'accès équitable des hommes et des femmes aux moyens de production, aux biens et aux services sociaux ;
- la réinsertion socioéconomique des couches économiquement marginalisées.

On peut déduire de ce développement que les appuis Suisses ont fortement contribué au renforcement du pouvoir économique de la femme dans différents domaines (Agriculture, artisanat, etc.). Toutefois, il faut noter que ces appuis sont parfois disparates et peu complémentaires entre les différents programmes du BuCo. Ce qui ne permet pas de faire un suivi et de capitaliser les acquis de cette avancée notable dans la réduction des inégalités selon le genre.

De même, l'absence de données chiffrées désagrégées selon le sexe n'a pas permis d'approfondir certaines analyses.

2.3.2 Axe stratégique 2 : Formation, renforcement de capacités

L'axe stratégique 2 est l'élément fondamental de toute la stratégie du BuCo. Le renforcement des capacités des hommes et des femmes est un moyen de promouvoir l'égalité. « Réfléchir sur les rôles dévolus aux hommes et aux femmes et sur le fait que les êtres humains agissent et sont, qu'ils veuillent ou non, perçus comme des êtres sexués, est essentiel dans toute formation. Cette réflexion amorce des processus d'apprentissage et permet d'ouvrir la voie à des changements » (DDC, 2005).

L'évaluation de l'axe stratégique 2 après la prise en compte du genre dans les différents projets/programmes a permis de noter que des renforcements des capacités pour la prise en compte du genre se font par tous les partenaires sur le terrain.

En effet, depuis 2002, des actions de formation à l'endroit des partenaires opérationnels chargés de la mise en œuvre des programmes et projets sur le terrain sont menées dans les différents domaines où les inégalités entre les hommes et les femmes sont notées.

Les formations données aux partenaires tiennent compte des spécificités de chaque programme. Elles portent aussi bien sur les formations générales pour tous les acteurs que sur des formations spécifiques, comme dans le cas de la communication où il y a une politique claire de renforcement des capacités des animateurs et de l'équipe des responsables. Une chargée de programmes genre veille à l'institutionnalisation du genre dans le programme. Des manuels de formations ont été conçus pour réduire les stéréotypes entre les hommes et les femmes.

Il n'est pas possible, au cours de cette évaluation, de dire le nombre de formations effectuées ainsi que les thèmes de ces formations. Elles sont organisées parfois pour tous les responsables de programmes, parfois pour les responsables et les cadres d'un programme spécifique comme dans le cas du programme ASGoL en novembre 2008.

A chaque formation, un effort est fait pour identifier les outils adaptés aux besoins de chaque programme. Les formations reçues par les responsables donnent lieu à des démultiplications auprès des bénéficiaires. Les formations faites aux bénéficiaires des différents appuis leur permettent de percevoir les inégalités entre les rapports sociaux, de faire une meilleure gestion de leur ménage et de leurs activités économiques. L'acquisition de ces aptitudes a permis aux femmes d'avoir confiance en elles-mêmes. Cette confiance est acquise également à travers les programmes du champ éducation à savoir la scolarisation des filles et l'alphabétisation des adultes.

De même, les activités génératrices de revenus dans lesquelles les performances des femmes ont été améliorées à travers les programmes ASPAP et ASAA, ont contribué aussi à renforcer l'autonomisation des femmes et par conséquent la confiance en elles-mêmes.

Ces changements de comportements induits, par les différentes formations et renforcement des capacités, dans les ménages servent de modèles à toute la population. En effet, les non bénéficiaires des programmes existants tirent leçons des aspects positifs et améliorent en conséquence les rapports entre les hommes et les femmes.

En résumé, on retient que concernant cet axe, les effets induits par la prise en compte du genre dans les différents projets/programmes sont déjà perceptibles. Toutefois, les insuffisances persistantes ont été soulignées à travers les faiblesses de chaque programme.

Enfin, il faut noter que les chargés de programmes au niveau du BuCo n'ont plus connu de formations alors qu'étant les premiers conseillers genre des équipes opérationnelles sur le terrain, ils doivent être plus outillés en genre pour mieux assurer l'accompagnement et l'assistance conseils nécessaires.

2.3.3 Axe stratégique 3 : Recherche action

La recherche action est l'étape primordiale pour la connaissance et la maîtrise de l'état des lieux. Elle est la première étape dans toute démarche de prise en compte du genre. Sa pertinence n'est pas à démontrer car la prise en compte du genre conduit à réduire les écarts entre les femmes et les hommes. C'est seulement les études socio-anthropologiques qui définissent la situation de référence que l'on veut corriger. Ces études permettent également de faire des évaluations à mi-parcours des actions déjà entreprises.

Toutes les études organisées par BuCo ont été menées soit pour mieux asseoir certains programmes qui existaient déjà, soit pour mieux intégrer le genre dans les planifications des projets/programmes ou encore pour mieux capitaliser les expériences acquises. Il s'agit, entre autres des études socio-anthropologiques ou évaluatives sur :

- la Médiation sociale,
- les exclus du système scolaire,
- les interventions des tradi-praticiens sur la mère et l'enfant,
- la scolarisation des filles et l'alphabétisation des adultes,
- l'accessibilité financière aux soins de santé,
- l'accès de la population à la communication,
- l'étude systémique réalisée vers la fin de l'année 2005 ayant permis d'actualiser les informations sur le contexte socioculturel d'intervention de l'ASPEF.
- deux études de faisabilités du programme ASGoL ;

- rôles et responsabilités selon le genre dans la gestion de la sante de la famille dans les zones d'intervention du projet Mutuelles de sante dans le Borgou et les Collines.

Ces différentes études menées ont fortement contribué à une meilleure connaissance du contexte socioculturel dans lequel se montent et se développent les programmes d'appui suisse.

Mais, concernant cet axe stratégique, si des actions sont menées pour une meilleure connaissance de la problématique de la prise en compte du genre, beaucoup reste à faire notamment en ce qui concerne l'élaboration de plans de développement local qui tiennent compte du genre dans les communes de la zone d'intervention de la Coopération Suisse.

A ce niveau, l'évaluation a révélé que si les PDC de la première génération sont restés muets sur le volet genre, ceux de la deuxième génération en cours de préparation risquent de connaître les mêmes sorts que les premiers car il n'existe aucun document de cadrage ou de référence pour la prise en compte du genre au niveau local.

Les acteurs rencontrés au niveau du programme PARAG, reconnaissant cette grande faiblesse ont pris la mesure de l'enjeu et promettent prendre des dispositions afin qu'un document de référence soit élaboré pour combler cette lacune.

De même, une des faiblesses notées par rapport à cet axe est l'inexistence de stratégie de capitalisation des expériences novatrices des programmes et leurs résultats. Ce qui a été une des recommandations aussi bien de l'équipe d'évaluation que des participants à l'atelier de validation du rapport provisoire de l'évaluation.

2.3.4 Axe stratégique 4 : Leadership féminin

L'axe 4 vise à promouvoir le leadership féminin. Cette promotion est facilitée par le dialogue politique. Dans la mise en œuvre de sa stratégie genre, le dialogue politique paraît comme un axe incontournable pour l'institutionnalisation du genre. Cette institutionnalisation a pour avantage de toucher tous les secteurs de la vie socioéconomique, politique et culturelle. La mise en œuvre de cet axe va faciliter l'émergence d'un leadership féminin pour les instances de prises de décisions. Sa pertinence dans la stratégie genre du BuCo se justifie aisément.

La Coopération Suisse à travers ses différentes activités s'implique dans le dialogue politique avec le gouvernement pour une meilleure prise en compte des préoccupations genre dans les politiques et stratégies de développement à différents niveaux (ministères, directions nationales ...) sur les questions relatives à la santé, l'éducation, le développement rural et local...). Ce dialogue politique se fait lors des appuis budgétaires communs avec le gouvernement et les autres partenaires et aussi lors de la détermination de l'appui de la Coopération Suisse.

Le PARAG par exemple, dans sa stratégie, a mis en place des points focaux qui assurent la fonction de relais et de veille stratégique dans la définition des actions de développement au niveau des ministères sectoriels et influence à travers des actions de plaidoyer et de lobbying les politiques aux niveaux sectoriels. L'influence de ce programme à travers ces points focaux vise à sensibiliser les partenaires locaux des conditions favorables à la participation des femmes aux activités.

Dans le champ éducation, cet axe a permis d'apporter un appui pour la promotion de la scolarisation des filles et l'alphabétisation des adultes. Dans ce cadre, l'alphabétisation des femmes est considérée comme un facteur pouvant favoriser la scolarisation des filles.

Mais les actions de cet axe doivent être plus soutenues et plus participatives car il existe toujours des poches de résistances au niveau du sommet (décisionnel), et cela constitue une entrave à la promotion du genre.

C'est aussi dans cet axe que s'inscrivent les actions menées par le G/PiFED en vue du renforcement du leadership féminin dans les élections communales (Femmes et Elections Communales).

L'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie genre du BuCo, à travers des axes et des programmes, a permis de faire des recommandations qui se présentent à deux niveaux :

- les recommandations communes à tous les programmes appelées recommandations globales et,
- les recommandations par champ.

26

2.4 Recommandations

2.4.1 Recommandations transversales

Pour améliorer les performances des projets/programmes dans la prise en compte du genre, des recommandations d'ordre général et transversales à tous les programmes et projets sont formulées et consignées dans le plan d'actions suivant :

**Plan d'actions issu de l'atelier de validation prenant en compte les grandes recommandations
concernant tous les programmes et projets de la Coopération Suisse**

N°	Actions	Responsable	Personne impliquées	Période	Localisation	Indicateurs	Observation
1	Renforcement des capacités en genre et en leadership	BuCo	Responsables de programmes et membres équipe de mise en œuvre			Nombre de formations données Nombre de personnes formées en genre et en leadership Nombre de personnes ayant pris en compte les outils genre à toutes les étapes du cycle de vie du projet	
2	Planification, budgétisation et suivi des indicateurs	BuCo	Responsables de programmes et membres				
3	Faire élaborer une stratégie genre par programme	Responsables de programmes	BuCo			Nombre de programmes disposant de stratégies genre	
4	Synergie inter et intra champ	Responsables de programmes	BuCo, services déconcentrés communes, bénéficiaires			Nombre d'actions communes réalisées Nombre de concertations	
5	Responsabiliser quelqu'un par programme	Responsables de programmes	BuCo			Nombre de programmes disposant d'un point focal fonctionnel	
6	Tenir périodiquement des fiches de suivi-	Responsables de programmes	BuCo, services déconcentrés et			Pertinence des outils de suivi évaluation	

	évaluation		décentralisés			Nombre de programmes disposant d'une base de données désagrégée par sexe	
7	Responsabilisations des communes	Responsables de programmes	Communes, bénéficiaires			Nombre de PDC genre sensible La part du budget communal consacrée aux actions sensibles au genre	
8	Dynamiser le cadre de concertation des programmes	Responsables APIDeV et ASMUS	BuCo			Nombre de concertations Taux de participation des programmes aux réunions du cadre Nombre de décisions prises et appliquées	
9	Restituer les résultats issus des concertations	Responsables de programmes	Les acteurs de chaque programme			Nombre de personnes ayant participé par programmes aux restitutions	
10	Relancer le groupe thématique genre Définition du cahier de charge du point focal genre	BuCo	Les programmes			Nombre de réunions périodiques tenues Taux de participation des programmes aux réunions Nombre de décisions prises et mise en application Existence et qualité du cahier de charges des points focaux	
11	Renforcer les capacités conception des outils de capitalisation	BuCo	Les programmes			Nombre de formations données Nombre de personnes formées en genre et en leadership	

12	Concevoir et la mettre en œuvre des outils de capitalisation	Les programmes	BuCo (accompagnement)			Nombre et qualité des outils conçus et opérationnalisés	
13	Capitalisation et diffusion des expériences	Responsables des programmes	BuCo			Nombre d'expériences capitalisées et diffusées Groupes cible atteints	
14	Mécanisme de suivi périodique	Responsables programmes et point focal et/ou spécialiste en genre BuCo (niveau central)	Membres de l'équipe Responsable programme			nombre de programmes disposant d'un mécanisme de suivi fonctionnel	
15	Renforcer la communication au service du genre	BuCo et responsables	Groupe thématique responsables programmes			Le nombre et nature des actions de communication Pertinence des canaux de communication	

2.4.2 Recommandations par champ d'intervention

D'autres recommandations spécifiques par champ d'intervention ont été également formulées lors de l'atelier de Parakou et montrent tout l'intérêt accordé à la prise en compte de la dimension genre par les partenaires sur le terrain.

2.4.2.1 Éducation

La suite du projet Club des filles de l'ONG Equi-Filles nécessite qu'une attention soit accordée aux femmes membres des AME à cause de la réussite des actions qu'elles ont menées. Par ailleurs, il est nécessaire d'explorer la nécessité de généralisation des AME dans la plupart des projets/programmes concernant les filles.

Comme l'ont souligné les responsables du projet Club des Filles, les bénéficiaires souhaitent : que les mêmes filles vulnérables soient retenues depuis le niveau préscolaire jusqu'au niveau supérieur, que le nombre de filles prises en compte par le programme soit revu à la hausse. Ils souhaitent également que des moyens soient mis à la disposition des Comités Villageois de l'Éducation pour leur permettre de mieux jouer leur rôle.

De même, il apparaît nécessaire de :

- rendre plus fonctionnels les groupes d'étude organisé aux niveaux primaire et secondaire par le programme ASPEF;
- élaborer la stratégie genre de l'ASPEF conformément aux recommandations de l'atelier;
- développer /adapter les outils de suivi genre sensibles pour le programme Alpha;
- rendre effective la synergie entre les projets/programmes ;
- laisser les documents à la disposition des apprenant(e)s, post alpha après la campagne ;
- harmoniser les critères de sélection des filles du primaire au supérieur
- harmoniser les critères de sélection des filles de l'ONG Equi-filles et ASPEF
- impliquer la commune dans le financement de l'ASPEF
- renforcer/recycler les capacités en genre de l'équipe de l'ASPEF
- aider les apprenantes dans la mise en application des acquis des Formations Techniques Spécifiques (FTS)
- rendre effectives les formations techniques spécifiques (FTS)
- appuyer les structures à développer l'environnement lettré
- susciter une meilleure représentativité des femmes dans les CVE, CAE
- renforcer les capacités (formation + coaching) des femmes des CVE
- encourager la synergie entre l'ASAEA et tous les autres programmes appuyés par la coopération suisse
- aider les mères des filles bénéficiaires en les appuyant à travers les activités génératrices de revenus.
- élaborer une base de données pour le suivi des bénéficiaires des différents programmes d'éducation.

Dans le domaine de l'alphabétisation, certains bénéficiaires souhaitent que les centres d'alphabétisation soient construits en matériaux définitifs pour éviter leur démolition à la fin de chaque campagne. Ce

souhait est déjà réalisé dans certains villages où les ONGs ont recherché des ressources complémentaires auprès d'autres partenaires pour la construction de ces infrastructures, la Coopération Suisse n'intervenant pas dans la construction dans ce domaine.

2.4.2.2 Santé

Quelques recommandations ont été formulées pour les deux programmes afin d'améliorer les résultats obtenus.

Au niveau de l'ASSAN, les principales suggestions tournent autour du renforcement des capacités de l'équipe de mise en œuvre et des bénéficiaires à la base sur l'utilité de la prise en compte de la dimension genre dans le programme.

En dehors de cette suggestion qui est récurrente, au niveau des mutuelles de santé, on devra :

- œuvrer à une meilleure prise en compte du genre à l'avenir dans le processus de mise en place des mutuelles ;
- chercher à diversifier les sources de financement, pour étendre progressivement la représentation duale à toutes les mutuelles et la généraliser ;
- signer un accord cadre avec le gouvernement pour bénéficier de son soutien en matière de financement ;
- continuer à sensibiliser afin que la population à la base prenne conscience du fait que les femmes peuvent la représenter valablement dans les AG ;
- former en leadership les femmes membres pour qu'elles aillent dans les instances de prise de décisions ;
- organiser le suivi de la formation des membres EEZ, COGECS, cellules SONU/EPLS ;
- mettre en place des relais communautaires femmes dans les mutuelles et en assurer la fonctionnalité ;
- sensibiliser les élus à modifier les textes pour une meilleure représentativité des femmes dans les organes du Réseau Alliance Santé (RAS)
- rendre effective la synergie entre les projets et programmes

2.4.2.3 Économie locale

Les recommandations concernent les deux programmes de ce champ.

2.4.2.3.1 La production agricole et pastorale

Les recommandations formulées sont les suivantes :

Pour le programme APIDeV

- vulgariser et mettre en application la loi sur le foncier rural avec l'appui des communes ;
- procéder au renforcement des capacités genre et de leadership de l'équipe de mise en œuvre ;
- poursuivre la formation des femmes bénéficiaires en leadership ;
- mettre en place un système de plaidoyer pour bénéficier des compétences d'autres programmes en vue d'appuyer les femmes dans les différentes activités qu'elles mènent (GPIFeD, BAA, ASPEF....).

Pour le programme ASPAP/OP mis en œuvre par le LARES :

- donner aux femmes des formations plus techniques et pointues dans le domaine de la transformation agroalimentaire pour leur permettre d'améliorer leurs AGR ;
- renforcer les capacités des groupements de femmes sur les techniques de semis ;
- multiplier les formations sur l'épandage des engrais en direction des groupements de femmes ;
- organiser des visites d'échanges avec d'autres programmes en prenant en compte une proportion raisonnable de femmes
- avoir un budget plus consistant pour doter les femmes bénéficiaires en matériels d'équipement ;
- donner une formation plus technique et pointue pour permettre aux bénéficiaires d'améliorer leur rendement ;
- donner priorité aux femmes aux prochains recrutements de personnel afin d'améliorer l'équilibre femmes/hommes au sein de l'équipe opérationnelle ;
- renforcer les capacités des groupements féminins en leadership ;
- aider à la restructuration des groupements de femmes dans les zones d'intervention du programme ;
- œuvrer pour la prise en compte des femmes dans les instances de prise de décisions des Organisations Paysannes de la base aux faîtières.

2.4.2.3.2 L'artisanat

Les suggestions formulées concernent autant les responsables de programmes que les bénéficiaires. Il s'agira de :

- mettre en place une stratégie de renforcement des capacités dans le domaine du genre des acteurs qui gèrent les programmes ;
- mettre un accent sur l'alphabétisation, notamment des femmes pour une meilleure prise en compte des artisanes ;
- créer une synergie entre le programme d'artisanat et celui de l'alphabétisation ;
- former les artisanes en leadership
- promouvoir les femmes transformatrices.

2.4.2.4 État local

2.4.2.4.1 ASGOL

De l'analyse des difficultés et des leçons tirées, il ressort des suggestions suivantes :

- accélérer la finalisation de la stratégie genre en cours d'élaboration et si possible, appuyer techniquement l'unité de gestion du CIDR qui l'élabore pour s'assurer que cette stratégie est en cohérence avec la vision « genre » de BuCo ;
- impliquer les acteurs locaux au niveau des communes depuis la conception jusqu'à l'évaluation en passant par la mise en œuvre afin que ceux-ci s'approprient de cette stratégie, l'internalisent et l'intègrent dans leurs nouveaux PDC ;
- poursuivre et renforcer l'approche d'accompagnement des femmes élues afin qu'elles continuent à jouer le rôle de relais auprès des autres femmes au niveau des instances de prises de décision notamment les conseils communaux ;
- documenter cette expérience afin que les acquis et les meilleures pratiques soient diffusés au niveau des autres communes qui ne sont pas couvertes par ce programme ;

- mettre en place un cadre de concertation au niveau du département pour servir de creuset sur les stratégies genre, afin d'éviter des initiatives disparates et non complémentaires dans le département ;
- mettre en place dans chaque village un binôme d'animateurs : un homme et une femme comme porteurs des préoccupations du village ;
- renforcer les capacités des animatrices villageoises ;
- recruter des stagiaires filles pour accompagner ou appuyer les communes dans l'élaboration des PDC ;
- informer et sensibiliser les acteurs locaux sur la stratégie genre de ASGOL ;
- mettre en œuvre la stratégie genre du programme ASGOL ;
- former les stagiaires filles sur le processus d'élaboration des PDC ;
- mettre en place au sein des 3 volets de ASGOL un cadre de concertation sur le genre ;
- créer une synergie d'action entre ASGOL et ASPEF pour une prise en compte des filles ASPEF par ASGOL ;
- créer/dynamiser les commissions communales des affaires sociales pour une meilleure prise en compte des questions genre dans les communes ;
- organiser des formations en leadership pour les femmes des OSC ;
- assurer le transfert des compétences en intégrant les activités de ASPEF dans le budget des communes ;
- plaider en direction des élus locaux pour budget « genre sensible »

2.4.2.4.2 La communication

- le renforcement des capacités s'avère nécessaire car la prise en compte du genre dans les programmes exige l'existence de compétences et la maîtrise d'outils d'analyse et de planification en genre ;
- les bénéficiaires souhaitent qu'une attention particulière soit accordée par les animateurs aux questions relatives au genre dans l'exercice de leurs tâches quotidiennes, qu'ils s'approprient la stratégie genre et s'impliquent dans les activités proposées par le comité ;
- augmenter le nombre d'émissions grand public pour mieux faire participer les femmes et les hommes surtout ceux ou celles qui sont un peu éloignées de la station radio ;
- impliquer d'avantage les femmes dans la gestion de la radio ;
- organiser sur les ondes, des journées spéciales, genre sensible, sur chaque composante de la communauté ;
- étendre sur les nouvelles radios partenaires les différents outils genre ;
- vulgariser les outils genre au niveau des autres radios non partenaires du programme ayant des animatrices membres du RIF ;
- impliquer davantage les femmes dans le CCAP et les activités des GT ;
- revoir les critères de recrutement en ce qui concerne le niveau d'instruction des femmes animatrices ;
- exiger un quota pour la représentativité des femmes au sein des organes dirigeants des RC ;
- former les femmes membres des CA au leadership.

2.4.2.5 Renforcement des capacités des femmes

2.4.2.5.1 Films

Après la projection des films dont les thèmes sont relatifs à la promotion du genre, des suggestions ont été formulées. Les bénéficiaires souhaitent que les films soient répétés à nouveau dans les mêmes villages afin de mieux poursuivre les changements positifs entamés par rapport à la réduction des inégalités.

Les groupements de femmes qui servent de relais souhaitent vivement d'autres séances de sensibilisation pour la prise en compte des inégalités de genre. Spécialement, les femmes des groupements de Tchaourou, voudraient que la Coopération Suisse leur donne plus de crédibilité au niveau des villages afin que leurs activités soient plus acceptées par la communauté. Il faudrait par conséquent les aider à faire le suivi des projections en vue d'accélérer les changements.

Dans le domaine de l'éducation, la scolarisation des filles nécessite des moyens financiers que les femmes déclarent ne pas avoir. Pour cette raison, elles souhaitent que la scolarisation soit accompagnée d'octroi de micro finances aux mères.

2.4.2.5.2 PARAG

Face aux insuffisances constatées, des suggestions ont été formulées par les différents acteurs du programme. La première suggestion concerne la poursuite des meilleures pratiques et leur vulgarisation par le ministère chargé de la coordination, et en deuxième lieu, il s'agira de rechercher des solutions adéquates face aux difficultés, notamment la prise en compte des préoccupations genre au niveau local avant l'élaboration des nouveaux PDC.

Les points focaux seuls dans leurs secteurs respectifs ne sauraient bien influencer les politiques et stratégies pour qu'ils soient genre sensible, mais ils doivent bénéficier de l'appui des autorités ministérielles. Ainsi, pour corriger cette situation, l'idée d'un séminaire gouvernemental est entrain de germer pour sensibiliser les Ministres sur le genre et les impliquer dans l'identification des meilleurs moyens de résolution des problèmes genre. Ainsi, ils pourront épauler les points focaux dans l'accomplissement de leurs activités.

Des efforts doivent être faits par les responsables de la coordination du PARAG afin que des concertations soient régulières et soutenues entre le MFE et les autres ministères pour faire le point de l'avancement et aussi échanger sur les options et les choix à opérer pour la résolution des problèmes liés au genre lors de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement aussi bien au niveau local que national.

CHAMP 1 : EDUCATION

CHAPITRE 3 : EDUCATION

Introduction

Le champ éducation comporte le projet Club des Filles de l'ONG Equi-Filles, le programme Appui Suisse à la Promotion de la Scolarisation des filles conduit par le LARES et le programme d'alphabétisation exécuté par DERANA ONG et SIAN'SON ONG

L'effectivité de la décentralisation, marquée en fin 2002 par les élections locales, est un tournant dans la gestion politique et administrative du Bénin, avec la création et l'installation du pouvoir local, qui devra jouer désormais un rôle important dans le développement local des nouvelles communes. Mais, il y a peu de ressources humaines formées et disponibles pour accompagner la décentralisation et le développement local dans les zones déshéritées du centre et du nord Bénin et une absence presque totale de cadres féminins dans les régions éloignées. Quinze années d'application de la Politique Éducative du Bénin¹, adoptée en 1990, n'ont pas réussi à atteindre l'ambition assignée de porter le taux brut de scolarisation des filles de 50 à 70% avant 2002, tout en assurant leur maintien à l'école, au moins jusqu'à la fin du cycle primaire.

C'est pour répondre à cette problématique, qu'un programme financé par la Coopération Suisse et dont l'objectif général est d'équilibrer et de renforcer les capacités nationales, a été mis en place. Il s'agit, ce faisant, d'accompagner la décentralisation en vue d'un développement local participatif, équitable et durable dans les régions centre et nord du Bénin, avec un accent particulier sur quelques communes du département du Borgou.

Le ciblage des filles des familles pauvres des régions déshéritées du centre et du nord Bénin est en parfaite cohérence avec le troisième objectif du millénaire pour le développement qui vise la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Les orientations stratégiques de la DDC et du programme du Bénin tels que la lutte contre la pauvreté, l'accompagnement des acteurs sociaux et la prise en compte plus effective de la complexité sociale pour un ciblage stratégique des actions s'inscrivent dans le même cadre. Enfin, le programme s'insère parfaitement dans la politique décennale de l'éducation et la stratégie de réduction de la pauvreté du Bénin.

En adéquation avec les orientations de la politique nationale de l'éducation et en vue de renforcer la capacité des communes dans la mise en œuvre des compétences à elles dévolues par les lois de la décentralisation, le Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale (LARES), en partenariat avec le Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, intervient depuis 2000 dans la promotion de l'éducation des filles. Cette intervention a commencé à travers le programme « d'Appui Suisse à la Promotion de l'Éducation des Filles (ASPEF) » au niveau universitaire. Depuis l'année 2004-2005 cette intervention s'est étendue au niveau des collèges d'enseignement secondaire des communes de

¹ Politique éducative née des Etats Généraux de l'Éducation de 1990

N'Dali, Nikki et Tchaourou. L'année 2007-2008 marque le début de l'extension vers le primaire et le préscolaire.

3.1 L'état des lieux

Dans le domaine de l'éducation, la situation de départ est basée sur les données statistiques collectées dans le secteur de l'éducation et désagrégées par sexe. Ces données révèlent que très peu de filles vont à l'école dans les communes de N'DALI par exemple. De plus, celles qui s'inscrivent pour aller à l'école n'arrivent pas à finir le cycle et sont très peu performantes. Elles connaissent beaucoup de redoublements. La situation en matière d'éducation au départ est donc défavorable pour les filles de cette commune.

Le réel problème dans ce département et notamment dans cette commune n'est pas celui de l'accès, mais plutôt du maintien et de la performance. Les déperditions commencent déjà à partir de la classe du CE2 où des cas de grossesse sont recensés. En effet, l'instinct sexuel est très précoce dans les communes du département du Borgou.

Tableau 1 : Situation scolaire de la zone d'intervention

Communes	Nombre d'écoles	Ratio élèves par maître	Ratio élèves par salle	Taux de scolarisation des garçons	Taux de scolarisation des filles
Bembéréké	72	48,4	53,9	69,84	71,38
Kalalé	54	45,8	45,1	45,15	39,35
N'Dali	47	53,4	50,8	92,13	76,43
Nikki	71	49,5	53,5	67,51	52,32
Pèrèrè	37	43,7	42,2	90,00	55,99
Sinendé	35	52,3	63,6	60,62	68,64
Tchaourou	91	49,7	49,6	100,10	70,90
Total ou moyenne	407	48,42	48,24	79%	59%

Source : annuaire statistique MEPS 2004-2005

Le taux de scolarisation des filles est relativement bas dans les communes d'intervention par rapport au niveau national. L'idée de création de l'ONG Equi-Filles, est partie du fait que les membres fondateurs ont été marqués par la disparité entre filles et garçons dans les classes. L'effectif des filles devient de plus en plus faible au fur et à mesure qu'elles évoluent dans le cursus scolaire. Très touchées par cette disparité, les femmes enseignantes se sont constituées en association pour faire la promotion de la fille et de la femme. L'ONG « Equi-filles » intervient dans quelques villages de N'Dali et Tchaourou. Elle accompagne les jeunes filles dans la réussite de leur scolarité. Elle travaille avec les APE, forme des mères éducatrices villageoises sur la scolarisation et le maintien des filles à l'école. Elle renforce les capacités des enseignants à analyser les questions de genre afin qu'ils participent au maintien des jeunes filles à l'école.

Le programme club des filles couvre 10 écoles, 2 arrondissements, 6 villages, soit 3 villages par arrondissement.

Dans l'arrondissement de Ouénou nous avons :

- le village de Baoukpo avec 2 écoles,
- le village de Tamarou avec 2 écoles et,
- le village de Ouénou avec 1 école.

Dans l'arrondissement de Bori nous avons :

- le village de Bori avec 2 écoles,
- celui de Marigourou avec 2 écoles et enfin,
- celui de Sonnonmon avec 1 école.

La situation observée au niveau du primaire est similaire à celle observée au niveau du secondaire et supérieur. La faible présence des filles à ces niveaux d'éducation a pour conséquence une faible présence des femmes dans les instances de prises de décisions.

La décentralisation consistant à rapprocher l'administration des administrés, une insuffisance de personnel qualifié se fait ressentir de plus en plus au niveau local. C'est pour accompagner cette décentralisation que le programme ASPEF qui appuie les femmes au niveau universitaire a démarré en 2001. Ce programme a connu sa phase pilote de 2001 à 2002. L'évaluation faite après cette phase a montré toujours une faible présence des filles au niveau supérieur.

Le projet a été révisé et la seconde phase qui a démarré en 2004 a connu sa phase pilote de 2004 à 2005 et a pris en compte le niveau secondaire. En effet, pour avoir plus de filles au supérieur, il faudrait que la cohorte de filles provenant du niveau secondaire soit consistante. Le taux de déperdition des filles est assez élevé dans cet ordre d'enseignement que chez les garçons. Les causes de ces déperditions sont entre autres des facteurs économiques, psychosociologiques et infrastructurelles.

Ces situations observées au niveau primaire, secondaire et universitaire n'est qu'une résultante du niveau d'analphabétisme général observé dans le pays. Aussi, pour réduire le niveau d'analphabétisme dans l'ensemble de la population adulte de 15 ans et plus et des enfants non scolarisés de 10 ans et plus, du département du Borgou, des programmes d'alphabétisation ont été mis en place à travers l'Appui Suisse à l'Éducation des Adultes (ASAEA) et sont exécutés par les ONGs DERANA et SIAN'SON.

L'identification du problème au niveau global permet de constater le très faible niveau d'alphabétisation de la population. C'est pourquoi, DERANA ONG a démarré la première phase du programme d'alphabétisation de 1995 à 1996, grâce à un appui Suisse. Le programme d'alphabétisation a été poursuivi mais ce n'est qu'en 2003 que la dimension genre dans le domaine de l'alphabétisation est devenue une préoccupation très importante des deux partenaires de l'alphabétisation. Ainsi, l'Appui Suisse a initié un vaste programme d'alphabétisation depuis 2004 pour réduire les inégalités du niveau d'instruction de la population des deux sexes. A partir de cette année, la dimension genre est prise en compte depuis la production des documents jusqu'à l'enseignement, l'apprentissage en passant par la formation des formateurs, le recrutement de l'équipe technique et l'inscription des apprenantes dans les centres.

Alors que DERANA ONG intervient dans les communes de N'Dali de Nikki et de Kalalé, SIAN'SON ONG intervient dans tous les arrondissements des communes de Tchaourou et de Pèrèrè. Au total, le programme intervient dans 446 centres.

L'état des lieux est très bien maîtrisé par les bénéficiaires du programme ASPEF. Pour les animateurs interviewés, le niveau de scolarisation des filles était trop faible au démarrage du programme. Dans de nombreux collèges, la proportion des filles était faible. Elles arrivaient difficilement à franchir la classe de quatrième, les taux d'échec étant trop élevés.

Les constats faits par les responsables lors de l'élaboration des documents de projets ont été confirmés par les bénéficiaires rencontrés. Selon ces derniers, les femmes constituent la couche la plus analphabète et la moins disponible, à cause de leurs nombreuses tâches domestiques. Aussi, les méthodes d'alphabétisation de DERANA ONG et de SIAN'SON ont-ils pour but de lutter contre l'analphabétisme, notamment des femmes.

39

3.2 L'identification des problèmes

L'identification des problèmes dans ces deux programmes s'est faite à partir d'études socio anthropologiques sur la scolarisation des filles et l'alphabétisation des adultes. A travers ces études, les bénéficiaires ont eux-mêmes fait ressortir leurs besoins en formation scolaire et en alphabétisation. Dans ce dernier champ, les thèmes de formation ont été aussi recensés lors des études socioéconomiques. Dans le domaine de l'alphabétisation, les langues retenues pour les formations sont le Baatonou et le Fulbé.

Les problèmes de la scolarisation des filles ont été identifiés selon une approche systémique et avec la participation de tous les acteurs dont les APE, les groupements villageois et les groupements féminins (AME et autres associations). Les problèmes identifiés au niveau des filles sont : le faible maintien dans le système scolaire, la performance, le redoublement, les abandons. Les problèmes ont été clairement identifiés dans les différents programmes et les inégalités entre les filles et les garçons et entre les femmes et les hommes ont été bien renseignées.

Les bénéficiaires du programme ASPEF ont confirmé que des médiatrices les ont rencontrées et qu'elles ont eu à travailler avec les comités villageois d'éducation. Elles ont eu à leur expliquer les raisons de leurs rencontres. De manière générale, les opinions des femmes sont prises en compte, notamment en ce qui concerne la scolarisation des filles.

3.3 Les objectifs

Les objectifs des différents programmes de l'éducation sont complémentaires. Au niveau du projet Club des Filles, il s'agit d'amener les filles inscrites à poursuivre le plus loin possible leurs études au niveau du primaire. Les objectifs assignés à ce programme sont :

- accompagner les acteurs locaux du système éducatif pour le développement d'un savoir-faire social et local, afin d'accroître l'accès, le maintien et la réussite scolaire des jeunes filles à tous les niveaux du système éducatif

- renforcer la capacité technique des communes décentralisées et autres acteurs du développement local pour un développement local et équilibré.
- promouvoir et faciliter l'accès le maintien et la réussite dans l'enseignement supérieur des étudiantes issues des familles déshéritées originaires des départements du Borgou, de l'Alibori, de l'Atacora, de la Donga et des Collines pour accompagner le processus de décentralisation et de développement local.
- développer des actions de synergie bénéfiques au programme.
- développer une stratégie pour renforcer le dialogue politique au niveau départemental.
- mettre en œuvre la stratégie d'extension du programme dans de nouvelles localités tant dans le préscolaire, le primaire que le secondaire ;
- donner une plus grande attention à l'amélioration des performances des allocataires du programme surtout dans les collèges à faible taux de réussite ;
- thématiser l'application effective des textes de lois réprimant les violences faites aux filles ;
- accroître la participation des parents, des acteurs locaux du système éducatif et des structures déconcentrées de l'État dans la mise en œuvre du programme ;
- réduire les effets négatifs de la diversité des démarches d'intervention des acteurs du système éducatif sur le programme ;
- capitaliser les effets du programme;
- identifier les perspectives d'actions pour une nouvelle phase;
- optimiser les ressources humaines du programme pour répondre aux besoins d'extension du programme.

Après ce cycle, les filles devraient être prises en charge par le programme ASPEF géré par le LARES. De nombreux défis sont à révéler dans le système éducatif pour avoir une masse critique de filles dans les universités et ensuite pouvoir les avoir dans les instances de décision. Ces défis démarrent depuis le préscolaire jusqu'au niveau de l'Université.

L'objectif général de l'ASPEF est de contribuer à, accroître l'accès, le maintien et le succès des jeunes filles élèves et étudiantes de la zone d'intervention du programme pour un développement local et équilibré. De façon spécifique, il s'agit de :

- accompagner les acteurs locaux du système éducatif pour le développement d'un savoir-faire du développement social et local afin d'accroître l'accès, le maintien et la réussite scolaire / académique des jeunes filles dans l'enseignement secondaire général et universitaire,
- contribuer à un changement de comportement favorable à l'accès, le maintien et la réussite scolaire et académique des filles ;
- accompagner les élèves filles et étudiantes de familles pauvres pour leur maintien et la réussite dans le système scolaire ;
- contribuer à l'amélioration du niveau des compétences des communes décentralisées des départements du Borgou, d'Alibori, de l'Atacora, de la Donga et des Collines ;
- renforcer la capacité technique du LARES en accompagnement des acteurs locaux dans le développement d'un savoir faire du développement social et local.

Alors que le projet Club des Filles, à travers l'ONG Equi-Filles, s'adresse aux élèves à partir de la classe du CE2 des écoles sélectionnées de la commune de N'DALI, le programme ASPEF a pour cible les élèves du secondaire appartenant aux zones sélectionnées. Il a aussi commencé à intervenir dans le département, au niveau préscolaire ; c'est une étape pilote. Le choix des zones se basent sur un certain

nombre de critères à savoir : i) l'éloignement, ii) l'enclavement, iii) la précarité des matériaux de construction, iv) les écoles des camps peulhs, v) l'isolement, vi) l'accessibilité des zones.

A défaut de pouvoir assurer la scolarisation à toute la population, il y a un souci de renforcer les capacités des adultes analphabètes notamment des filles et des femmes. Ainsi, l'objectif global du programme d'alphabétisation est de contribuer à faire de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes un vecteur de contenu éducatif et culturel susceptible de mettre en valeur les ressources humaines locales et de contribuer à l'émancipation de la population d'une manière équitable selon le genre et le statut social.

Les objectifs spécifiques sont :

- développer des actions d'alphabétisation/éducation des adultes en faveur des communautés à la base ;
- doter les localités bénéficiaires de structures de relais (CoGeCA) en vue de pérenniser les acquis du programme ;
- réduire les disparités entre hommes et femmes par la promotion de l'égalité entre les deux sexes ;
- promouvoir la bonne gouvernance et la gestion du savoir au sein des groupes cibles ;
- développer un environnement lettré par la promotion de la gestion du savoir.

L'alphabétisation est suivie de la formation en post alphabétisation qui se fait en français fonctionnel.

Pour le dernier programme exécuté par les DERANA ONG et SIAN'SON, deux groupes ethniques bénéficient actuellement de l'appui du projet. Il s'agit du groupe baatonu et du groupe fulfulde considérés comme les ethnies majoritaires au niveau des communes ciblées. Est admis à s'inscrire dans les centres, toute personne physique âgée d'au moins quinze (15) ans, sans distinction de sexe. Toutefois, une attention, particulière est accordée aux femmes.

Les différents acteurs du système éducatif

Plusieurs acteurs interviennent dans l'exécution des différents programmes. Il s'agit :

- des clubs des filles au sein desquels des activités sont menées avec elles et par elles ; ce qui entraîne un partage d'opinion. Elles bénéficient des activités de santé de la reproduction à travers des séances de communication pour un changement de comportement ;
- des autorités politico administratives et les élus locaux ;
- du Comité Communal pour l'Éducation composé de certains membres du Conseil communal (maire et le chargé d'éducation) et des chefs des services déconcentrés de l'État ;
- du Comité d'Arrondissement pour l'Éducation ;
- du Comité Villageois pour l'Éducation ;
- de la Coordination des Associations des Parents d'Élèves.

Chacun de ces comités comprend respectivement, selon le niveau, des associations des parents d'élèves, des associations des mères d'élèves, des enseignants, de l'administration, des autorités politico administratives et des élus locaux.

Pour ce qui est de l'alphabétisation on peut recenser :

- les comités de gestion des centres,
- les maîtres et les maîtresses alphabétiseurs,
- les superviseurs,
- les coordonnateurs d'alphabétisation,
- les chargés de suivi.

42

La mission des acteurs locaux

La mise en œuvre du champ éducation se fait à travers une démarche systémique qui responsabilise tant au niveau de la commune, de l'arrondissement, du village, que des établissements, les acteurs clés de l'éducation dans le milieu. Les CCE sont répondants au niveau communal et chargés d'accompagner le LARES, les ONG, les CVE et CAE dans la gestion du programme sur le terrain.

Les CAE seront responsables de :

- la coordination au niveau arrondissement des actions des différents comités villageois de l'éducation ;
- l'appui aux différents comités villageois de leur territoire pour la mise en œuvre de leur plan de travail.

Les comités villageois de l'éducation (CVE), quant à eux, sont chargés d'identifier, de planifier et de mettre en œuvre des actions pertinentes en faveur des filles à travers l'élaboration d'un plan de travail.

Ces différents comités aident à :

- récupérer les enfants, notamment les filles avec risque d'abandon ;
- prévenir les cas de grossesse ;
- faire le suivi des activités ;
- réglementer les manifestations nocturnes (mariage, vidéoclub, toutes cérémonies) afin de permettre aux enfants d'étudier en semaine.

3.4 Les stratégies

Deux types d'approche sont utilisés pour réduire les inégalités de genre dans le champ de l'éducation. D'un côté, il y a la promotion et la scolarisation des filles et de l'autre, l'alphabétisation des adultes. Le choix de ces stratégies se justifie par l'écart trop élevé en défaveur des filles et des femmes dans le domaine de la scolarisation et de l'alphabétisation. En effet, dans le Borgou, le faible niveau de scolarisation des filles est dû aux pesanteurs socioculturelles.

De même, les conditions dans lesquelles les cours d’alphabétisation étaient donnés n’étaient pas favorables à la plupart des femmes. C’est la raison pour laquelle quelques avantages (octroi de fournitures, prise en compte de leur budget temps, subventions pour la garde des enfants au cours des formations, etc.) leur sont offerts pour les inciter à suivre les programmes d’alphabétisation en même temps que les hommes.

La démarche stratégique pour atteindre ces objectifs est axée principalement sur les éléments clés ci-après:

- renforcement des capacités de tous les acteurs locaux (communes, APE, parents de bénéficiaires et écoles) en vue d’une implication efficace (Techniques, suivi, bonne gouvernance et/ou financières) de ces derniers dans la mise en œuvre du programme et du développement local en général et de l’application correcte des principes du programme en particulier ;
- échanges d’expériences entre acteurs du système éducatif et entre acteurs locaux de la zone d’intervention du programme ;
- médiation sociale et plaidoyer autour de la problématique de l’éducation des filles en vue d’un changement de comportement tant au niveau politique que local ;
- intermédiation entre les acteurs locaux du système éducatif et les autres acteurs du développement en général ;
- campagnes de sensibilisation thématique contre les pratiques socioculturelles en défaveur de l’accès, le maintien et la réussite scolaires des élèves filles.

43

Concernant le projet Club des Filles de l’ONG Equi-Filles on peut noter :

- les activités de tutorat qui prend en charge aussi bien les filles que les garçons pour les répétitions des cours. Ces groupes de tutorat sont constitués par quartier et encadrés par les mères d’élèves qui se sont constitués en Associations des Mères d’Élèves (AME) ;
- le répétitorat qui consiste au travail en groupe de filles ;
- la responsabilisation des mères par quartier pour le suivi des jeunes filles ;
- les sorties pédagogiques et colonies de vacances des filles qui consistent au placement des filles auprès de mamans modèles, c’est-à-dire des mères qui travaillent et qui peuvent servir de modèles aux jeunes filles ;
- l’instauration des activités culturelles et sportives ;
- l’instauration de la boîte pharmaceutique pour éviter que les filles ne désertent l’école lorsqu’elles sont malades. Elles bénéficient de visites périodiques ;
- l’octroi de prix aux filles méritantes pour susciter en elles la volonté de mieux faire ;
- la création de clubs de jeunes filles avec des bureaux composés uniquement de jeunes filles pour permettre leur initiation à la responsabilisation dans les instances de prise de décisions ;
- l’instauration d’un code de bonne conduite dans les clubs de jeunes filles.

L’analyse de ces différentes stratégies montre clairement le souci de prendre en compte les besoins non satisfaites des filles en vue de réduire les écarts/inégalités selon le sexe.

Concernant les autres ordres d'éducation, d'autres stratégies ont été définies. Pour le programme ASPEF, cela a consisté à :

- étendre le programme au niveau de quatre (4) nouveaux collèges et des cours primaires de la zone d'intervention à travers une démarche du « faire faire » avec les ONGs locales pour le primaire ;
- restructurer et accompagner des structures locales chargées de la mise en œuvre du programme ;
- développer un système d'information, de concertation, d'échange et de partage d'expériences entre les différents acteurs du système éducatif ;
- développer et mettre en œuvre une stratégie de plaidoyer auprès des élus locaux et autres acteurs du système éducatif pour renforcer leur appropriation et implication dans la mise en œuvre du programme ;
- renforcer la stratégie de communication pour un changement de comportements favorable à la réussite scolaire et le maintien des filles ;
- élaborer et mettre en œuvre la stratégie d'autoévaluation du programme pour l'élaboration d'un nouveau document de programme.

44

Le programme touche les enseignants sur les violences faites aux filles, la pratique de l'équité genre qui consiste en une sensibilisation des enseignants à envoyer les filles au tableau au même titre que les garçons.

Cette expérience implique les élus locaux qui ont été sensibilisés sur les difficultés liées à l'éducation durable des jeunes filles. Les maires de Nikki, N'Dali et Tchaourou ont pris des arrêtés pour créer les comités communaux d'éducation. Ceux-ci sont composés du maire ou d'un adjoint, du coordonnateur des APE, d'un représentant des OP, des artisans et des Chefs d'établissement. Ils coordonnent les Comités d'Arrondissement d'Éducation des filles et s'articulent avec la commission des affaires sociales

Les bénéficiaires du projet Club des Filles de l'ONG Equi-Filles ont également apprécié tous les changements induits par le programme. L'une des stratégies a porté sur la mise en place des séances de TD de commun accord avec la communauté. Ces séances de TD permettaient aux filles de consacrer plus de temps aux études.

Concernant l'alphabétisation, un accent particulier est mis sur la répartition des apprenants. Les deux structures d'alphabétisation : DERANA ONG et SIAN'SON ONG prennent toutes les dispositions pour avoir le plus de femmes adultes possible. La proportion est de 2/3 de femmes pour 1/3 d'hommes, soit 30 femmes pour 15 hommes pour un effectif de 45 apprenants.

Les stratégies définies visent en premier lieu la scolarisation et le maintien des filles dans le système scolaire et le renforcement des capacités des femmes du département du Borgou. Elles intègrent donc la préoccupation genre.

Quel que soit le programme, les femmes s'investissent pour sa réussite et l'atteinte des objectifs, notamment les femmes des Associations de Mères d'Enfants.

Les différentes stratégies mises en œuvre ont pour objectifs d'apporter des bénéfices plus aux femmes qu'aux hommes, car deux des trois programmes sont totalement axés sur les filles. Le programme d'alphabétisation donne aussi une priorité aux femmes. Les femmes sont impliquées dans les programmes pour qu'ils aient de bons résultats. Concernant les avantages pour les filles et les femmes, on peut remarquer que dans le projet club des Filles de l'ONG Equi-Filles, les filles sont mises en clubs pour leur permettre d'apprendre à jouer des rôles de responsabilités. Cette responsabilisation les prépare à jouer des rôles de décideurs quand elles seront adultes, ce qui contribuera à l'amélioration de leur statut. Grâce à l'alphabétisation et à travers les discussions socio éducatives, les femmes arrivent à s'exprimer et faire passer leurs opinions dans un groupe d'hommes. Cette réaction montre un changement de comportement qui, avec le temps, permettra à la femme du département du Borgou d'avoir plus de pouvoir de négociation dans les ménages et dans la société.

Par ailleurs, les bénéficiaires ont mis l'accent sur le fait que le choix des heures de formation des apprenant(e)s est fait de commun accord avec les femmes, et tient compte par conséquent de leur disponibilité.

3.5 La gestion

Les équipes de mise en œuvre de ces deux programmes sont sensibles au genre. Dans le projet Club des Filles, l'équipe de mise en œuvre est composée uniquement de femmes : une directrice exécutive, deux animatrices et une secrétaire comptable et un chauffeur, 4 femmes sur 5. Cette équipe restreinte arrive à travailler avec les différents acteurs du programme. Le renforcement des capacités des membres des différents programmes est assuré d'une manière ou d'une autre à travers les campagnes de sensibilisation des associations de parents d'élèves et notamment des mères d'élèves.

Il y a une politique claire à l'intention des gestionnaires du programme ASPEF pour la réduction des inégalités femmes et hommes dans l'éducation tout au long des différentes étapes depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre. Les différentes activités menées concernent le renforcement des capacités, la mise en place de stratégies de communication, la mise en place d'un diagnostic participatif et d'une stratégie d'équité dans les classes.

Concernant le programme d'alphabétisation avant chaque campagne, un suivi pédagogique et un renforcement des capacités des maîtres et maîtresses et de tous les acteurs devant assurer les différentes formations sont faites à travers un plan de formation. Avant chaque campagne, il est procédé au recrutement et à la promotion des maîtres et maîtresses alphabétiseurs et à leur formation de même que les nouveaux superviseurs et coordonnateurs. Cette formation qui porte sur les différentes disciplines enseignées et vise à rendre les nouveaux MA capables de conduire les cours dans les centres, porte sur les points suivants :

- les techniques de suivi ;
- l'élaboration des plans de renforcement ;
- le remplissage des grilles de suivi ;

- le comportement du superviseur,
- les règles grammaticales en transcription,
- les rappels sur les notions d'andragogie,
- et la formation sur la nouvelle méthode d'enseignement de la lecture et de l'administration de la dictée.

3.6 La mise en œuvre

La mise en œuvre des différents programmes d'éducation fait appel à de nombreux acteurs comme mentionnés plus hauts dont des associations de femmes, notamment des mères d'élèves. Dans le cas du projet Club des Filles de l'ONG Equi-Filles, la réussite du projet est en partie due à la bonne volonté de l'Association des Mères d'Elèves, à leur dynamisme et à leur implication quotidienne pour sortir les petites filles de la spirale de l'analphabétisme. On peut citer comme exemple leur succès en ce qui concerne la prise d'un arrêté municipal réglementant les activités dans la commune de N'Dali. De plus, pendant les vacances, ces mères relaient les enseignants. Il y a une planification des activités de vacances de manière à ce que les filles soient les plus occupées possibles. Des groupes de filles sont amenées à casser des noix, d'autres sont regroupées pour les contes, la sensibilisation sur les valeurs d'une fille, sur les avantages de la virginité, etc.

En dehors des Associations de Mères d'Elèves (AME) ou des Groupements des Femmes, selon les localités, très peu d'associations féminines sont utilisées pour la mise en œuvre du projet qui s'appuie beaucoup plus sur le réseau du collectif des associations de la société civile. Des actions spécifiques sont menées pour accroître la participation des femmes au sein des CVE comme :

- l'instauration de la règle de quota entre hommes et femmes dans l'identification des membres des CVE et la composition des bureaux ;
- l'organisation des formations spécifiques à l'endroit des femmes des CVE (leadership, négociation etc.).

Pour la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation, certaines associations féminines comme le G/PIFeD appuient les femmes analphabètes à se positionner pour les élections municipales. Les échanges avec les bénéficiaires ont confirmé qu'il y a très peu d'associations de femmes qui appuient le programme d'alphabétisation.

En ce qui concerne l'ASPEF, les groupements de producteurs se sont mobilisés pour apporter des appuis monétaires ou en nature pour la scolarisation des filles. De plus en plus, les associations ou groupements de femmes s'impliquent davantage pour la réussite du programme.

L'équipe de mise en œuvre de chacun des programmes a accordé une attention particulière à l'implication des femmes dans l'équipe de gestion. L'équipe de mise en œuvre du projet Club des Filles est composée d'une directrice exécutive, d'une secrétaire comptable, de deux animatrices et d'un gardien, soit au total 4 femmes sur 5. Cette répartition est semblable à celle de l'ASPEF, soit 6 femmes sur 7 membres de l'équipe. C'est seulement le chauffeur qui est un homme, toutes les autres fonctions étant occupées par des femmes. L'effort est également imposé au niveau du dispositif à la base notamment dans la composition des bureaux des CVE (2 femmes sur 5).

A l'opposé, les équipes de mise en œuvre des programmes d'alphabétisation sont composées en majorité d'hommes. A DERANA ONG, l'équipe comprend 10 personnes dont 2 femmes aux postes de secrétaire comptable et opératrice de saisie. Il en est de même pour SIAN'SON. Sur 6 membres à SIAN'SON deux sont des femmes. De plus, au niveau du recrutement des animateurs une attention est accordée à la dimension genre. Deux femmes sur cinq formateurs sont recrutées (maîtres/maîtresses, superviseurs, coordonnateurs) à chaque campagne. Dans les comités de gestion des centres (COGeCA), on recense au moins 2 femmes sur 5 membres.

3.7 Les résultats

47

Les résultats des trois programmes d'éducation accordent une place aux filles et aux femmes, notamment le projet Club des Filles et le programme ASPEF. Les résultats obtenus sont assez significatifs, surtout en ce qui concerne les programmes consacrés à la scolarisation.

La mise en œuvre du projet Club des Filles a permis, entre autres :

- de réduire considérablement le nombre de petites filles qui tombent enceintes à partir de la classe de CE2,
- de diminuer les relations entre élèves et enseignants à cause de la dénonciation des mères,
- de maintenir les filles dans le système scolaire au niveau du primaire,
- de les éloigner des activités nocturnes,
- de les responsabiliser à travers la prise de rôle.

Les avantages de ce projet ont profité aussi bien aux filles qu'aux garçons, mais avec un avantage plus perceptible du côté des filles. Les garçons s'associent aux filles dans les cours de répétition, ce qui améliore leur performance. Par ailleurs, l'amélioration des résultats des filles est perçue comme un défi à relever par les garçons, ce qui les pousse à se surpasser. Dans cette recherche de performance, autant les filles que les garçons tirent profit du projet. Les fournitures et les prix octroyés aux filles soulagent les parents dans l'achat des fournitures scolaires. Ce choix stratégique contribue à envoyer les filles à l'école et à les y maintenir, puisque le manque de moyen ne peut plus être un argument valable pour sortir les filles du système scolaire.

Les résultats obtenus par le programme selon les bénéficiaires sont conformes à ceux des responsables de programmes. Les bénéficiaires sont conscients que ce programme a permis de corriger les inégalités entre les filles et les garçons en matière de scolarisation. Par conséquent, les rapports sociaux entre les femmes et les hommes changeront positivement dans l'avenir. Même si le programme profite plus aux filles qu'aux garçons, parce que bénéficiant d'activités spécifiques, les Clubs de Lutte contre les Déperditions Scolaires (CLDS) profitent tant aux filles qu'aux garçons.

Comme le projet Club des Filles de l'ONG Equi-Filles, le programme ASPEF accorde des avantages aussi bien aux filles qu'aux garçons à travers la sensibilisation au sein des Clubs de lutte contre la déperdition scolaire (CLDS) mis en place dans les collèges, l'appui à l'organisation des groupes d'étude auxquels participe les élèves garçons. Il en est de même pour le programme d'alphabétisation. Les effets suivants sont produits au sein des populations touchées par le programme :

- les femmes alphabétisées sont désormais plus à l'aise dans leurs petites activités génératrices de revenus ;
- des apprenant(e)s des centres sont devenu(e)s des maîtres/maîtresses d'alphabétisation ;
- les champs sont mieux entretenus par les paysans alphabétisés.
- les apprenant(e)s jouent mieux leurs rôles de parents pour résoudre les problèmes scolaires (paiement régulier des frais de scolarité, signatures des bulletins de notes..) ;
- éveil de la conscience civique des populations ;
- pratique de l'hygiène corporelle, vestimentaire, alimentaire et environnementale ;
- amélioration de la communication population-élus locaux par les textes écrits en langues.

Ce programme accorde autant des bénéfices aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Les changements sont perceptibles, surtout dans le milieu peulh où la scolarisation, et surtout celle des filles était un sujet tabou. Grâce à ce programme, les femmes arrivent à échanger avec leurs époux et les filles sont envoyées à l'école. Il y a un éveil de conscience des femmes. Il prépare les adultes à beaucoup plus de compétence par rapport à la gestion de la vie quotidienne. Toutefois, le programme d'alphabétisation n'est pas totalement adapté aux enfants de moins de 15 ans.

Les deux programmes corrigent les inégalités constatées dans le domaine de l'éducation aux niveaux primaire, secondaire et supérieur. A terme, ils vont renforcer la position sociale des femmes parce qu'ils les forment à prendre la parole dans des groupes ou une femme ne doit pas parler devant un homme. L'éducation à la prise de rôle les formant à occuper plus tard des postes de décisions. L'objectif global de l'ASPEF qui est de renforcer les communes en cadres féminins permettra aussi à la longue d'améliorer la position des femmes dans les instances de décisions.

A la fin, il y aura une amélioration du statut social de la femme et par conséquent les rapports sociaux entre les sexes. Cette amélioration dans le département du Borgou pourrait être effective grâce à la prise en compte de la dimension genre dans les différents programmes.

Des échanges avec les bénéficiaires hommes ou femmes, il ressort que, grâce au programme d'alphabétisation des changements de comportements sont observés. On pourrait citer :

- l'amélioration des conditions d'hygiène ;
- la gestion des stocks de vivres : les hommes ont expliqué que les différents thèmes au cours des discussions socioéconomiques, leur ont permis de comprendre qu'en impliquant les femmes dans la gestion du problème de moulin, le ménage arrive à faire une économie pouvant aller jusqu'à trois sacs de maïs par an ;
- plus de transparence, d'où une meilleure entente à propos des quantités de vivre vendues ou à vendre ;
- l'éveil des femmes en matière de santé : une meilleure utilisation des consultations prénatales ;
- la proactivité dans la gestion du ménage, car elles sont, à présent, conscientes que les enfants appartiennent aussi bien à l'homme qu'à elles-mêmes ; ce qui les amènent à contribuer progressivement aux frais de scolarisation et de santé de leurs enfants,
- La capacité des femmes à lire les indications de villages ;
- le contrôle par les femmes de leurs dépenses car sans la notion de calcul, il y avait plus de risques de pertes ;
- pour terminer, il est à noter que le programme profite tant aux hommes qu'aux femmes. En effet, toutes les réductions de dépenses induites par l'alphabétisation de la femme ont un impact certain

sur le niveau de dépenses de l'homme. De plus, ceux qui sont alphabétisés arrivent à mieux se faire payer dans leur métier parce qu'ils arrivent à mieux apprécier la valeur du travail fourni. De même, les hommes et les femmes alphabétisés peuvent lire et écrire dans leurs langues ; ce qui constitue un avantage certain pour les deux composantes de la société.

Enfin, les échanges avec les bénéficiaires de l'alphabétisation ont aussi montré que l'alphabétisation facilite la communication et réduit les distances.

3.8 Le mécanisme de suivi/évaluation

Les indicateurs de suivi/évaluation pour la prise en compte du genre ne sont pas très perceptibles à travers les différents programmes. Toutefois, le cadre logique du programme ASPEF permet de renseigner quelques indicateurs de suivi collectés (voir annexes).

Dans les programmes d'alphabétisation, le suivi des activités est assuré par une chaîne d'acteurs composée des :

- comités de gestion des centres ;
- maîtresses et Maîtres ;
- superviseurs ;
- coordonnateurs ;
- chargés de Suivi ;
- directions exécutives des ONGs ;
- services déconcentrés de l'État intervenant dans le domaine de l'alphabétisation ;
- autorités communales des zones d'intervention.

Par ailleurs, dans le souci de mesurer et de mettre en exergue les effets induits par les actions de promotion de genre, un poste de responsable du Système de Suivi des Effets (R/SSE) a été créé depuis janvier 2008 et pourvu en avril 2008. Le R/SSE s'appuie sur les autres membres de l'équipe technique pour la collecte des données sur les effets/impacts de l'alphabétisation sur la réduction de la pauvreté au sein des communautés d'action. Les indicateurs de suivi/évaluation qui n'existaient pas sont en cours d'élaboration. Même si parmi les personnes impliquées figurent des femmes, la préoccupation première n'était pas la prise en compte de la dimension genre.

3.9 Le budget

Les budgets de ces programmes, sont essentiellement consacrés aux femmes, sauf le budget du programme de l'alphabétisation où se retrouvent aussi bien les hommes que les femmes. Dans les activités de ce programme figure une ligne spécifique consacrée à l'achat de certaines fournitures aux femmes : Bic, crayon, cahier, craie, chiffon et ardoise. Ceci a pour objectif d'éviter que le manque de moyen ne soit pas un facteur de blocage à l'accès des apprenantes au cours d'alphabétisation.

Dans le projet Club des Filles, le budget est suffisant pour atteindre les objectifs fixés, selon les responsables des différents programmes.

3.10 Les difficultés

Les difficultés rencontrées sont diverses et varient selon le programme.

Les principales difficultés du projet Club des Filles sont :

- la non prise en compte des garçons nécessaires dans le programme, avec le risque à la longue de renverser la tendance en créant des inégalités défavorables aux garçons ; la prise en compte du genre suppose une réduction des inégalités de l'un ou l'autre sexe ;
- la difficile mobilisation de la participation communautaire si les parents n'ont pas d'enfants filles, car les cotisations sont réparties par élève ;
- le faible niveau des parents qui ne leur permet pas de corriger les failles observées au niveau du tutorat des enseignants ;
- la cotisation pour le suivi des enseignants du tutorat ;
- l'instinct sexuel précoce des jeunes filles ;
- la non prise en compte par le programme ASPEF de toutes les filles ayant bénéficié du projet Club des Filles, ce qui donne une impression de non capitalisation des acquis.

50

La principale difficulté de l'ASPEF est le faible suivi des filles depuis le préscolaire. C'est la raison pour laquelle un programme pilote est actuellement confié à l'ASPEF pour la prise en charge des petites filles depuis le préscolaire, jusqu'au supérieur. Cette difficulté a été également soulevée par les bénéficiaires.

Au niveau du programme d'alphabétisation on peut retenir comme difficultés :

- la plainte des hommes qui ne reçoivent pas de fournitures ;
- l'absentéisme et retard des femmes ;
- la pression des maris sur les femmes à cause de leur émancipation. Le comité de gestion joue de temps en temps le rôle de médiation pour sensibiliser les maris ;
- l'inadaptation des programmes aux jeunes de moins de 15 ans ;
- il n'y a pas de système de suivi des promotions de femmes et d'hommes apprenant(e)s,
- le faible niveau des femmes fulbé qui ne leur permet pas de prendre des rôles ou de monter dans la hiérarchie après les différentes formations,
- la forte demande d'ouverture de centres d'alphabétisation.

Les principales difficultés soulevées par les bénéficiaires sont :

- le cadre dans lequel se passent les cours. Les salles de classe sont en matériaux précaires et ce serait plus économique de les avoir en matériaux définitifs,
- la difficulté de suivre les cours après les périodes de rupture.

Malgré ces difficultés, les trois programmes ont connu des succès qui peuvent être considérés comme des leçons positives dans la prise en compte du genre dans les projets/programmes.

3.11 Les Leçons tirées de l'application du genre

Les leçons tirées varient aussi d'un programme à un autre :

Dans le projet Club des Filles, les leçons positives sont :

- l'implication et l'engagement des mères d'élèves dans la réussite scolaire des filles et leur respect des engagements ;
- les enfants respectent mieux les parents à cause du respect imposé par le milieu scolaire ;
- la transformation des AME en tribunal pour mieux suivre les filles dans la gestion des crises.

Pour les bénéficiaires de ce programme, les leçons positives se résument comme suit :

- l'octroi de fournitures aux filles ;
- l'envoi des filles en colonie de vacance ;
- le suivi des filles pendant les heures d'études ;
- l'encadrement des filles par les AME ;
- les visites d'échanges des AME entre villes ;
- la sensibilisation de porte à porte pour la scolarisation des filles ;
- la sensibilisation à la possession des actes d'État civil ;
- les AME assurent la propreté des écoles pour permettre aux filles d'avoir plus de temps à consacrer aux études ;
- le suivi médical des filles pour éviter les grossesses non désirées ;
- la disposition qui consiste à empêcher l'écologiste qui a enceinté une fille de suivre les cours tout le temps où la jeune fille est en suspension ou en arrêt scolaire.

Comme dans le cas du projet Club des Filles, des leçons positives ont été tirées également de l'ASPEF. Il s'agit notamment :

- de la réussite des étudiantes soutenues par le programme,
- de l'insertion des filles du programme dans les structures décentralisées,
- de l'engagement des acteurs au niveau local,
- la règle des quotas qui accroît la participation des femmes au sein des groupes mixtes (CVE),
- la formation des enseignants sur l'équité genre et les violences faites aux élèves filles qui concourt à la réduction des cas de déperdition scolaire des filles.

Dans le cas du programme de l'alphabétisation, on peut mentionner :

- la participation des femmes à la prise de décision dans les ménages et dans les instances de décision au niveau local ;
- l'appartenance des femmes aux bureaux des associations de femmes ;
- la rédaction par les femmes elles-mêmes de leur courrier en français à partir du post alphabétisation sans passer par des intermédiaires ;
- l'octroi de primes aux meilleurs apprenants sous l'initiative du chef d'arrondissement,
- la création de centres féminins au niveau des peulhs.

À écouter les bénéficiaires, les femmes s'inscrivent facilement aux cours d'alphabétisation dès qu'elles en comprennent les avantages.

Les leçons positives tirées par les bénéficiaires sont énormes et peuvent se résumer comme suit :

- les stratégies des TD qui améliorent les performances des filles,
- la mise à disposition des filles de documents et de lampes,
- la sensibilisation des parents et des filles,
- l'existence de boîtes de suggestions dans les collèges, ce qui a permis aux filles de dénoncer certaines pratiques

Des leçons négatives sont à tirer aussi de ces programmes. Il s'agit :

- o dans le cas du projet Club des Filles :
 - de la non existence de documentation suffisante pour l'exercice des activités ;
 - de la faible performance des filles malgré les activités du programme ;
 - de la non prise en compte des filles du Club des Filles par le programme ASPEF ;
 - de la non collaboration entre le projet Club des Filles et le LARES pour défaut de communication.
- o dans le cas de ASPEF :
 - de l'impunité face aux cas de grossesse, à cause de la non application des sanctions prévues par les textes et lois en cas de viol, d'abus sexuels, de relations coupables enseignants et élèves etc.) ;
 - des cas de harcèlement sexuel qui sont surtout à déplorer ;
 - de la non prise en compte de certaines écoles répondant aux critères du programme ;
 - de la stratégie de ciblage de certaines classes qui défavorisent d'autres, et dans une même classe, toutes les filles défavorisées ne sont pas prises en compte.
- o dans le cas de l'alphabétisation :
 - de la non mise en œuvre des formations techniques spécifiques (FTS) pour le démarrage effectif de la post alphabétisation depuis 2006 ;
 - de la non remise des fournitures au CoGeCA lors de l'abandon des formations ;
 - de la non existence d'un chronogramme de suivi des activités par les élus locaux pour leur permettre de s'approprier ce programme.

En vue d'améliorer les performances des différents programmes, quelques suggestions ont été faites par les responsables rencontrés.

3.12 Les suggestions

Le projet étant arrivé à terme, il est souhaité que les résultats positifs obtenus soient capitalisés par les autres programmes, notamment l'expérience des AME.

Comme l'ont souligné les responsables de l'ONG Equi-Filles, les bénéficiaires souhaitent : que les mêmes filles vulnérables soient retenues depuis le niveau préscolaire jusqu'au niveau supérieur, que le nombre de filles prises en compte par le programme soit revu à la hausse. Ils souhaitent également que des moyens soient mis à la disposition des Comités Villageois de l'Éducation pour leur permettre de mieux jouer leur rôle.

Dans le domaine de l’alphabétisation, certains bénéficiaires souhaitent que les centres d’alphabétisation soient construits en matériaux définitifs pour éviter leur démolition à la fin de chaque campagne. Ce souhait est déjà réalisé dans certains villages où les ONGs ont recherché des ressources complémentaires auprès d’autres partenaires pour la construction de ces infrastructures, la coopération suisse n’intervenant pas dans la construction dans ce domaine.

De même, il apparaît nécessaire de :

- rendre plus fonctionnels les groupes d’étude ;
- élaborer la stratégie genre de l’ASPEF ;
- développer /adapter les outils de suivi genre sensibles ;
- rendre effective la synergie entre les projets/programmes ;
- laisser les documents à la disposition des apprenant(e)s, post alpha après la campagne ;
- harmoniser les critères de sélection des filles du primaire au supérieur ;
- harmoniser les critères de sélection des filles du Club des filles et ASPEF ;
- poursuivre les TD pour les filles pour avoir un meilleur rendement ;
- impliquer la commune dans le financement de l’ASPEF ;
- renforcer/recycler les capacités en genre de l’équipe de l’ASPEF ;
- aider les apprenantes dans la mise en application des acquis des Formations techniques Spécifiques (FTS) ;
- rendre effectives les formations techniques spécifiques (FTS) ;
- appuyer les structures à développer l’environnement lettré ;
- susciter une meilleure représentativité des femmes dans les CVE, CAE ;
- renforcer les capacités (formation + coaching) des femmes des CVE ;
- encourager la synergie entre l’ASAEA et tous les autres programmes appuyés par la coopération suisse ;
- aider les mères des filles bénéficiaires en les appuyant à travers les activités génératrices de revenus ;
- élaborer une base de données pour le suivi des bénéficiaires des différents programmes d’éducation.

Les apprenants des centres d’alphabétisation souhaiteraient des périodes de rattrapage. Cette doléance est surtout valable pour les femmes qui s’absentent le plus souvent des cours pour des raisons familiales (couvent, garde des malades, enfants malades, etc.)

3.13 La perception de l’appui du BuCo

Quel que soit le programme, les responsables de programmes ont une très bonne perception de la Coopération Suisse, qui est selon eux très flexible et soucieuse de l’autonomisation de l’apprenant, du renforcement des capacités des animateurs, ce qui entraîne une pérennisation des structures partenaires. Tous les financements sont apportés par la Coopération Suisse. De part sa rigueur pour le respect des procédures, c’est un partenariat éducatif. En définitive, c’est une politique de faire faire qui permet le renforcement des capacités du personnel des différentes structures.

La durabilité de l'appui suisse permet de mener des activités de long terme susceptibles de conduire à un changement de comportement.

Conclusion partielle

Les deux approches adoptées dans le champ de l'éducation sont pertinentes et correspondent à des situations bien spécifiques révélées par les études socio-anthropologiques. Faire la promotion de la scolarisation des filles aboutira à la réduction des inégalités entre les filles et les garçons. En revanche, promouvoir l'alphabétisation des femmes et des hommes revient à renforcer les capacités de tous les acteurs de développement parce que la population analphabète de 15 ans et plus comprend aussi bien les femmes et les hommes. La réduction du niveau d'analphabétisme général aura pour avantage d'accroître le rendement national.

Le secteur de l'éducation est un secteur prioritaire pour le BuCo si l'on voit tous les efforts qui y sont consacrés pour la réduction des inégalités. Les différents programmes qui vont du niveau préscolaire au niveau supérieur visent à avoir une masse critique de femmes à mettre dans l'administration locale pour accompagner le processus de décentralisation. L'évaluation de la prise en compte du genre permet de faire ressortir les progrès faits et les insuffisances à combler. On peut déplorer dans ce secteur le manque de coordination entre les différents programmes qui ne permet pas d'avoir de meilleurs résultats. La volonté des responsables de prendre en compte la dimension genre est visible à travers les activités menées même s'il existe encore des faiblesses et des défis à relever :

- A l'analyse des objectifs comparativement aux résultats obtenus, on note que les agents locaux ont acquis des aptitudes pour assurer le maintien et la réussite des filles et des femmes à tous les niveaux du système éducatif. La plupart des objectifs ont été atteints toutefois des efforts restent à faire pour une implication des acteurs locaux pour la réduction des inégalités dans le domaine de l'éducation ;
- renforcer la capacité technique des communes décentralisées et autres acteurs du développement local pour un développement local et équilibré ;
- promouvoir et faciliter l'accès, le maintien et la réussite dans l'enseignement supérieur des étudiantes issues des familles déshéritées originaires des départements du Borgou, de l'Alibori, de l'Atacora, de la Donga et des Collines pour accompagner le processus de décentralisation et de développement local ;
- développer des actions de synergie bénéfiques au programme ;
- développer une stratégie pour renforcer le dialogue politique au niveau départemental ;
- procéder à l'évaluation du système universitaire ;
- mettre en œuvre la stratégie d'extension du programme dans de nouvelles localités tant dans le préscolaire, le primaire que le secondaire ;
- donner une plus grande attention à l'amélioration des performances des allocataires du programme surtout dans les collèges à faible taux de réussite ;
- thématiser l'application effective des textes de lois réprimant les violences faites aux filles ;
- accroître la participation des parents, des acteurs locaux du système éducatif et des structures déconcentrées de l'État dans la mise en œuvre du programme ;
- réduire les effets négatifs de la diversité des démarches d'intervention des acteurs du système éducatif sur le programme ;
- capitaliser les effets du programme ;

- identifier les perspectives d'actions pour une nouvelle phase ;
- optimiser les ressources humaines du programme pour répondre aux besoins d'extension du programme.

CHAMP 2 : SANTE

CHAPITRE 4 : SANTÉ

Introduction

L'état de santé des populations du Bénin demeure précaire malgré les progrès notables enregistrés ces dernières années. Le profil épidémiologique reste caractéristique des pays tropicaux au sud du Sahara, dominé par les pathologies infectieuses et parasitaires. En 2004, selon l'Annuaire statistique du MS, le paludisme vient en tête des motifs de consultation (37%), suivi des infections respiratoires aiguës (16%) les affections gastro-intestinales (7%), les traumatismes (6%) les diarrhées (5%). La malnutrition constitue 1% des motifs de consultation chez les enfants de moins de 5 ans. Quant au VIH/SIDA, sa prévalence est estimée à 1,9% avec une prédominance dans la tranche d'âge de 15 à 49 ans.

La santé familiale demeure préoccupante. En 2004, 12% des enfants naissent avec un faible poids de naissance. Le taux de mortalité maternelle intra hospitalière est de 193 pour 100 000 naissances vivantes dans la même année, tandis que 37 enfants pour 1000 décèdent dans les 7 jours qui suivent leur naissance.

La mortalité maternelle demeure également préoccupante avec un taux de 474 décès pour 100.000 naissances vivantes. Ce niveau élevé des décès maternels est dû aux maternités précoces ou tardives, aux grossesses nombreuses et rapprochées et aux avortements clandestins consécutifs aux grossesses non désirées. Les données disponibles sur le VIH/SIDA montrent également que les béninois sont contaminés à un âge plus précoce, les femmes notamment entre 20 et 29 ans en dépit du ratio d'environ 2 hommes pour une femme.

De par la gestion encore fortement centralisée du système de santé au Bénin, les zones sanitaires n'arrivent pas à remplir convenablement leurs missions. Les ressources humaines sont directement gérées par le MS, voire par le Ministère de la Fonction Publique. On note alors une répartition inégale du personnel de santé en défaveur des départements du nord. Les plans opérationnels sont difficilement mis en œuvre à cause des multiples interférences des différentes directions centrales du MS ; d'où le mauvais fonctionnement des zones sanitaires.

Une faible utilisation des services de santé (37% en 2005) contraste avec une couverture sanitaire relativement bonne (86%) sur le plan géographique. Cette faiblesse d'utilisation des services trouve ses raisons dans la faible capacité de pouvoir économique des populations (20% de la population béninoise vit dans l'extrême pauvreté), la mauvaise qualité des soins et des services notamment l'accueil. A cela s'ajoute le manque de politique en matière de maintenance des infrastructures et des équipements.

Pour résoudre ces différents problèmes, le Ministère de la Santé met l'accent sur la couverture sanitaire sur le plan géographique. C'est dans ce cadre que se situe le Programme Socio-Sanitaire initié pour assurer :

- la promotion des soins préventifs, l'hygiène et l'assainissement du cadre de vie dans les départements du Borgou et de l'Alibori ;
- l'appui à l'accompagnement à la lutte contre les principales maladies (VIH/SIDA et Paludisme);

- l'amélioration de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières dans les Zones Sanitaires ;
- la surveillance et la prévention des infections nosocomiales dans les hôpitaux ;
- la médiation sociale pour la qualité des soins ;
- la réduction de la mortalité maternelle ;
- l'amélioration de la gestion des ressources dans les zones sanitaires.

Pour contribuer à l'atteinte de ces objectifs, la Coopération Suisse, qui avait déjà développé une expertise en matière d'appui à l'amélioration de la qualité des soins et des services dans les zones sanitaires du Borgou et des Collines, a œuvré à la mise en œuvre de deux programmes, à savoir :

- Appui Suisse à la Santé (ASSan), dont la mise en œuvre est conduite par le Bureau d'Étude et de Soutien aux nouvelles Technologies en Santé et Développement (BEST-SD), a démarré ses activités en 1994 ;
- Appui Suisse aux Mutuelles de Santé (ASMuS) regroupant trois (03) structures, à savoir : le Réseau Alliance Santé (RAS), le Centre d'études et d'Appui aux Institutions de Micro - Assurances Santé (AIMS) et le Centre International pour le Développement et la Recherche (CIDR) qui travaillent progressivement à la mise en place et au développement des mutuelles de santé rurales et urbaines.

Ces programmes couvrent actuellement les zones sanitaires de Nikki-Kalalé-Pérère, de Parakou-N'dali, de Bembèrèke-Sinendé et de Tchaourou dans le département du Borgou ; puis les zones sanitaires de Savè-Ouèssè et de Dassa-Glazoué dans le département des Collines.

4.1 L'état des lieux

Au démarrage de ces différents programmes, le taux de mortalité maternelle et infantile était très élevé dans les zones d'intervention et la qualité des soins de santé, particulièrement dans les milieux ruraux, ne répondait pas aux normes internationales. Par ailleurs, le niveau de pauvreté des populations ne leur facilitait pas l'accès aux soins de santé essentiels.

Le programme ASMuS a commencé par une étude menée à l'hôpital de BOKO en 1995 au cours de laquelle, la population a exprimé ses difficultés à accéder aux soins de santé.

Rentré effectivement en vigueur en 1999, le programme est à sa cinquième étape. Implanté au début à N'Dali, il s'est ensuite étendu dans six (06) autres communes, à savoir : Kalalé, Nikki, Pérère, Parakou, Tchaourou et Ouèssè. On compte actuellement 33 mutuelles de santé dont trente (30) seraient effectivement fonctionnelles. Les trois, actuellement en difficulté sont celle de Péonga dans Kalalé, celles de Bétérou et Sanson dans la commune de Tchaourou.

Traditionnellement, ce sont les hommes qui paient les soins de santé aux membres de leurs familles. Toutefois, dans ce contexte de polygamie, il n'est pas exclu de voir des femmes supporter ces charges sans le faire connaître. Elles n'ont pas le droit d'en parler, pour éviter les risques de représailles de la part de leur mari ou même de la communauté.

Des résultats de la même étude, il ressort que les moyens financiers des populations qui sollicitent les services de l'hôpital ne leur permettent pas de payer tous les soins. Aussi, le principal objectif du programme est-il de faciliter l'accès des populations vulnérables aux soins de santé. En mettant en place des mutuelles de santé. Il s'agit, ce faisant, d'aider les populations à prendre en charge les gros risques composés essentiellement des interventions chirurgicales dont la césarienne qui concerne surtout les femmes.

Les deux programmes de santé, ainsi conçus sont adressés en grande partie à la couche féminine, notamment dans le cas du programme ASSan.

4.2 L'identification des problèmes

L'identification des problèmes a été faite à partir d'une étude sur la zone d'intervention. Les opinions des femmes et des hommes de la communauté bénéficiaire ont été bien demandées sur leurs besoins.

La collecte des informations pour l'étude était beaucoup orientée vers les hommes car ce sont eux qui prenaient en charge les soins de toute la famille (femmes, enfants et eux-mêmes). Toutefois, dans le contexte de polygamie généralisée du département, les femmes assurent souvent leur propre prise en charge alors qu'elles ne disposent pas de beaucoup de moyens financiers. Elles sont prises en compte par les différents programmes.

4.3 Les objectifs

L'objectif global du programme d'Appui Suisse à la Santé est d'améliorer l'état de santé de la population dans les départements du Borgou et de l'Alibori, notamment des groupes les plus vulnérables (pauvres, femmes et enfants), touchés par les principaux problèmes de santé, surtout en milieu rural.

Pour ce faire, ASSan entend :

- promouvoir les soins préventifs, l'hygiène et l'assainissement du cadre de vie des populations des départements du Borgou et de l'Alibori ;
- lutter contre les principales maladies (VIH/SIDA et Paludisme) ;
- améliorer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières dans les Zones Sanitaires ;
- développer un programme performant de surveillance et de prévention des infections nosocomiales dans les hôpitaux ;
- améliorer la qualité de la prise en charge des urgences obstétricales et néonatales dans les Zones Sanitaires.

Le principal objectif est de faciliter l'accès des populations vulnérables aux soins de santé, en mettant en place des mutuelles de santé. Il s'agit donc, d'aider les populations à prendre en charge les gros risques composés essentiellement des interventions chirurgicales dont la césarienne qui concerne surtout les femmes.

4.4 La stratégie

La politique sanitaire nationale sert de base aux actions du programme notamment en ce qui concerne les stratégies de réduction de la mortalité maternelle et infantile (SONU, GATPA, PCIME), les normes et standards des ressources (personnel, infrastructures et équipements, etc. ...).

L'équipe du programme a adopté une approche d'appui et d'accompagnement bien intégrée sur le terrain, avec un accent particulier sur le renforcement des zones sanitaires et sur le niveau secondaire de prestations de soins, notamment des hôpitaux de zone, publics, privés sociaux, associatif ou confessionnel.

Dans le cas du programme ASSan, l'accent a été mis sur la médiation sociale, à travers une approche d'appui et d'accompagnement bien intégrée sur le terrain, avec pour base la formation des femmes pour une éducation adéquate des enfants, de bonnes relations sociales au sein du ménage et la santé du ménage. Ce programme prend en compte la dimension genre à travers le public cible formé. Il en est de même pour le programme ASMuS.

Dans ce programme, il n'existait pas une politique claire, à l'intention des gestionnaires, sur l'intégration des femmes dans les instances de gestion des mutuelles, si bien que les femmes ne participent pas aux postes de décision au même titre que les hommes. Environ, 95% des membres des mutuelles de santé sont des hommes. Ceci est dû au fait que lors de la création, les femmes ne s'y sont presque pas intéressées.

De manière globale, les activités sont mises en œuvre selon la stratégie appelée SIC (Sensibilisation, Information et Communication). C'est une stratégie qui contribue au transfert de compétences et responsabilité aux bénéficiaires pour revendiquer leurs droits. Aucune concertation n'est faite pour discuter réellement des meilleurs moyens en vue de l'amélioration des conditions sanitaires, notamment des femmes.

Toutefois, dans la mesure où c'est le ménage qui est visé, on peut déduire qu'il est tenu compte des opinions des femmes et des hommes de la communauté bénéficiaire. Leurs besoins sont bien pris en compte, même si la décision des conditions à améliorer relève des responsables du programme.

Les usagers des centres de santé dont la majorité est constituée de femmes, bénéficient d'autres actions de soutien. Les femmes mènent des activités génératrices de revenus, ce qui leur donne des moyens pour améliorer leurs conditions de vie. Elles arrivent ainsi à faire face à leurs besoins de santé.

33 femmes, à raison de 11 par zone, sont formées pour servir de relais. Ce sont elles qui sensibilisent leurs pairs. Aussi, les discussions se font-elles avec ces dernières avant la mise en place des interventions.

Les femmes, même si elles ne sont pas concertées au début pour les grandes décisions, sont invitées à la présentation du programme et de son contenu. Elles se retrouvent donc finalement au centre de toute la stratégie, parce que ce sont elles qui ont surtout des problèmes d'accessibilité aux soins.

On note une conscientisation de plus en plus grande de la nécessité de prendre en compte l'approche genre dans la mise en œuvre du programme. Dans les localités qui disposent d'OSC, ces dernières sont sollicitées, en cas de besoin, pour apporter la contre partie de la communauté pour la prise en charge des ménages pauvres au niveau des mutuelles.

En résumé, les deux programmes de santé dans leurs stratégies mettent l'accent sur le groupe cible spécifiques des femmes et des enfants compte tenu des nombreux problèmes que vivent ces couches vulnérables.

4.5 La gestion

La promotion de la gouvernance et la transparence dans la gestion des ressources mises à la disposition des structures sanitaires restent une préoccupation majeure du programme ASSan. Grâce à la médiation sociale, ce programme œuvre pour la réduction des pratiques de soins parallèles, nuisibles aux bénéficiaires (vente illicite des médicaments, détournement des malades vers les structures privées personnelles, le rançonnement des malades). La préoccupation genre n'apparaît pas visiblement dans la gestion de ce programme. Toutefois, des objectifs retenus, on peut déduire que la prise en compte des préoccupations des femmes va permettre d'améliorer les rapports sociaux entre les sexes.

Dans le cas du programme ASMuS, il n'existait pas une politique claire, à l'intention des gestionnaires, sur l'intégration des femmes dans les instances de gestion des mutuelles, mais on constate que la démarche mise en place a conduit au renforcement des capacités des femmes.

Par ailleurs, depuis la dernière étape du projet, la représentation rurale a été introduite. Ce système consiste à avoir à tous les postes deux responsables dont un homme et une femme. Ainsi, le service administratif est composé de quatre membres dont deux femmes (Directeur exécutif, Chargé de suivi des risques, Secrétaire caissière et comptable). On compte aussi un personnel d'appui : un gardien et un chauffeur. Le système dual permet donc de réparer les inégalités selon le genre en intégrant des femmes à des postes de responsabilité, ce qui leur permet d'être impliquées au niveau des instances de prises de décision. Par exemple, grâce à la participation des femmes aux instances de décisions, certaines mutuelles ont pu obtenir que des soins simples, mais plus fréquents, soient ajoutés à la liste des soins supportés par les mutuelles. Toutefois, ce système a un coût financier qui est difficilement supportable par les programmes.

4.6 La mise en œuvre

Dans la mise en œuvre des deux programmes, une place de choix n'est pas encore accordée aux femmes et des efforts restent à faire à ce niveau. Dans le cas de l'ASSan, l'équipe de mise en œuvre est composée d'une vingtaine de personnes, tous des hommes. L'équipe technique est composée de 11 membres, dont 3 femmes. Le personnel administratif compte 7 personnes dont 2 femmes (la comptable et la secrétaire).

Par ailleurs, environ, 50% des comités de santé de ce programme sont dirigés par des femmes. Des pairs éducatrices sont formées pour la prise en charge psychosociale des femmes victimes des IST/VIH/SIDA et la gestion de leur sexualité. Ces femmes jouent pleinement leur rôle. Elles participent aux différentes réunions et à des prises de décisions au cours des audits de décès maternels.

Dans le cas du programme ASMuS, la participation des femmes à la mise en œuvre du projet est conditionnée par leur présence dans les instances de prise de décisions. Mais, les femmes fréquentent les services de santé pour leurs besoins de santé au même titre que les hommes. Elles ne participent effectivement à la mise en œuvre et aux prises de décision que lorsqu'elles arrivent à émerger dans les comités, ce qui n'est pas fréquent.

Le programme est dirigé par un Conseil d'Administration, composé essentiellement d'hommes, parce que les grands mutualistes se trouvent parmi les hommes. On compte une femme sur les treize membres. Sur les six mutuelles mises en place avec le système dual, quatre sont dirigées par une femme, soit 66,66 %. En définitive, Sur les 33 mutuelles, quatre sont dirigées par une femme, à la faveur du système dual qui est bénéfique aux femmes en matière de promotion du genre.

62

4.7 Les résultats

Le programme ASSan vise essentiellement la réduction de la mortalité maternelle et infantile. Il veille attentivement à la répartition équitable entre hommes et femmes des ressources mises à la disposition des formations sanitaires cibles du programme qui sont utilisées à plus de 60% par les femmes et les enfants.

La prise en compte des préoccupations des femmes est visible à travers les résultats du programme ASSan. En effet, il a permis aux femmes de bénéficier de services de santé de qualité ; ce qui a entraîné une réduction sensible de la mortalité maternelle et infantile dans les zones couvertes. De toute manière, la plupart des actions de ce programme sont en fait orientées vers les femmes à cause de l'objectif qui est de contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et infantile.

Comme le programme ASSan, le programme ASMuS profite également aux femmes. Ce sont les femmes qui fréquentent le plus les centres de santé. La souscription aux mutuelles de santé pèse de plus en plus sur les femmes, car les hommes recourent à leurs femmes pour y souscrire, même si le carnet de membre porte généralement le nom des maris.

Mais, les femmes arrivent à revendiquer leurs droits quand elles se voient lésées relativement aux textes de la mutuelle. Elles vont jusqu'à refuser de se faire rançonner par les agents de santé. Avec la prise en charge des consultations pré et post natales, des accouchements et césariennes et des enfants sains, les femmes sont libérées des préoccupations de santé. Elles ont ainsi du temps à consacrer à leur formation pour un meilleur renforcement de leurs capacités.

Au total, même si le RAS doit encore faire des efforts par endroit pour une meilleure prise en compte du genre, quelques résultats probants montrent que les préoccupations des femmes et aussi des enfants sont prises en compte. On peut entre autre citer : l'amélioration du taux de fréquentation des formations sanitaires par les femmes, l'augmentation des adhésions aux mutuelles de santé, l'accès aux soins de santé améliorés, toute chose qui concourt à la réduction du taux de mortalité maternelle et infantile.

4.8 Le mécanisme de suivi/évaluation

Le mécanisme de suivi évaluation se fait à travers le suivi et l'amélioration des indicateurs de santé notamment le taux de mortalité maternelle. Des nombreux exemples ont été donnés pour montrer la

diminution des décès maternels dans les zones couvertes par le BEST SD. En ce qui concerne l'ASMuS, l'indicateur de suivi le plus important est le nombre d'adhérents sans distinction de sexe alors les études ont montré que l'accès aux soins de santé, même s'il relève des prérogatives du mari, est en partie assuré par les femmes. Une attention à ce groupe de bénéficiaires permettra de réduire les inégalités de genre. 55 000 mutualistes sont prévus, selon le responsable de RAS pour l'an 2010, hommes et femmes confondus, sans aucune attention particulière pour les femmes. C'est essentiellement AIMS qui assure le suivi du réseau des mutuelles.

Tel que le système de suivi est conçu, il est un peu difficile de mesurer les progrès réalisés par rapport aux efforts faits pour améliorer les conditions de vie les femmes.

4.9 Le budget de la santé

Le budget du programme ASSan laisse transparaître des lignes réservées aux femmes. En effet, dans le budget programme de l'équipe de mise en œuvre, l'accent est particulièrement mis sur le logement de la sage-femme. De plus, dans le domaine de la formation, les femmes sont entièrement couvertes dans les zones sanitaires.

A l'opposé dans le cas du programme ASMuS, le budget élaboré au début par le collectif des trois responsables du RAS, de AIMS et du CIDR ne laisse transparaître aucune orientation spécifique par rapport aux femmes. L'insuffisance du budget explique en partie le peu d'attention accordée aux activités spécifiques des femmes à travers le budget.

Ces informations laissent présager des difficultés dans la prise en compte du genre dans les activités planifiées.

4.10 Les difficultés

L'une des difficultés du programme ASSan est le positionnement des femmes comme responsables des centres de santé. Il est difficile au programme de pouvoir maintenir à leurs postes des sages-femmes affectées dans le milieu rural. Cette situation fait que tous les efforts faits pour positionner les sages-femmes, par exemple à la tête des complexes de santé, sont vains. Or le positionnement de ces sages-femmes, pourrait améliorer la participation des femmes dans les instances de prise de décision et par conséquent améliorer la prise en compte du genre dans le programme. Même si un effort est fait du côté des responsables de ce programme, les femmes elles mêmes ne contribuent pas à l'amélioration des performances dans ce domaine.

Concernant ASMuS, la nature même du programme permet difficilement la prise en compte du genre. Le manque de confiance des femmes en elles-mêmes complique leur présence et leur implication dans les instances de prise de décisions. Parfois, elles arrivent à émerger jusqu'à aller aux élections, mais au moment des élections elles démissionnent ou même désertent les lieux. Par ailleurs, la non disponibilité des femmes et leur analphabétisme les éloignent généralement des postes de responsabilité.

Bien qu'il soit recommandé aux hommes de venir aux formations avec leurs femmes, ces dernières arrivent rarement. Mais de plus en plus, les chefs de ménage qui ne s'étaient pas inscrits au début se retirent, pour laisser les enfants et les femmes, sans moyens, donc sans prise en charge. Ceci conduit à

deux situations possibles : soit la femme a les moyens pour y remédier, dans ce cas il n'y a aucun problème ; soit la femme est sans revenu fixe et sûr, le ménage se trouve alors exposé à des risques élevés en matière de couverture sanitaire, surtout si les enfants sont de santé fragile.

Tout en reconnaissant toutes ces difficultés, les bénéficiaires ont souligné que la chute du coton a donné un coup dur au bon fonctionnement des mutuelles. En effet, les cotisations étaient prélevées directement sur les recettes du coton, au moment du paiement. Les difficultés de paiement de ces producteurs ont affaibli leur pouvoir d'achat.

Malgré ces difficultés, des leçons aussi bien positives que négatives ont été tirées par les responsables de programmes.

64

4.11 Les leçons tirées de l'application du genre

On retient que les différentes sensibilisations faites dans le cadre du programme ASSan ont conduit à un changement de comportement face aux problèmes de santé des femmes, notamment des femmes enceintes. Dans le cas où il est nécessaire d'évacuer une femme lorsqu'il y a une complication, aucune autre décision tierce n'est attendue, ce qui permet de sauver de nombreuses vies humaines, notamment les femmes.

Dans le cadre des mutuelles, la principale leçon qu'on peut retenir est que celles ayant à leur tête des femmes sont performantes, elles sont parmi celles qui fonctionnent le mieux. Par ailleurs, lorsque les femmes sont élues par leur mutuelle pour les représenter dans les instances de prise de décision, elles sont très dynamiques et entreprenantes. Mieux, elles briguent généralement des postes dans les bureaux desdites instances. La mutuelle est la voix des sans voix, car elle conscientise tous les membres (hommes et femmes).

Aussi, les femmes contribuent-elles de plus en plus à la souscription dans les mutuelles en payant une partie ou la totalité de la cotisation. Cette responsabilisation des femmes peut conduire au risque de désistement des hommes face aux cotisations, sous prétexte que les femmes, bénéficiaires de crédits et menant des activités génératrices de revenus, ont plus de moyens pour faire face à ces dépenses. Ces moyens s'étalent tout au long de l'année alors que les hommes n'ont qu'un revenu annuel, c'est-à-dire après la récolte.

4.12 Les suggestions

Quelques suggestions ont été formulées pour les deux programmes afin d'améliorer les résultats obtenus.

Au niveau de l'ASSAN, les principales suggestions tournent autour du renforcement des capacités de l'équipe de mise en œuvre et des bénéficiaires à la base sur l'utilité de la prise en compte de la dimension genre dans le programme.

En dehors de cette suggestion qui est récurrente, au niveau des mutuelles de santé, on devra :

- œuvrer à une meilleure prise en compte du genre à l'avenir dans le processus de mise en place des mutuelles ;

- chercher à diversifier les sources de financement, pour étendre progressivement la représentation duale à toutes les mutuelles et la généraliser ;
- signer un accord cadre avec le gouvernement pour bénéficier de son soutien en matière de financement ;
- continuer à sensibiliser afin que la population à la base prenne conscience du fait que les femmes peuvent la représenter valablement dans les AG ;
- renforcer la synergie entre tous les programmes de la DDC ;
- former en leadership les femmes membres pour qu'elles aillent dans les instances de prise de décisions ;
- organiser le suivi de la formation des membres EEZ, COGECS, cellules SONU/EPLS
- mettre en place des relais communautaires femmes dans les mutuelles et en assurer la fonctionnalité ;
- sensibiliser les élus à modifier les textes pour une meilleure représentativité des femmes dans les organes du Réseau Alliance Santé (RAS) ;
- rendre effective la synergie entre les projets et programmes.

4. 13 La perception de l'appui du BuCo

L'appui de la Coopération suisse est bien apprécié, car il vise essentiellement le renforcement institutionnel et la valorisation des cadres. Il s'agit d'un partenariat gagnant - gagnant. Dans le cas spécifique du programme ASSan, ce sont les cadres nationaux qui mettent en œuvre le programme en lieu et place des expatriés, parce qu'ils ont été formés progressivement à assurer la relève. Ceci est la preuve que l'appui des partenaires a été d'une grande utilité pour l'amélioration des compétences nationale, ce qui est un élément certain pour assurer le développement durable de notre pays.

Cette perception est également celle des responsables du programme ASMUS. Les responsables des trois entités, rencontrés séparément, s'accordent pour délivrer un satisfecit à la Coopération Suisse pour sa fidélité en matière d'appui.

Selon leurs déclarations, c'est un partenaire sûr, qui met les moyens nécessaires à disposition pour la réalisation des activités, à condition que les objectifs et les résultats attendus soient clairement définis. Ses appuis sont de longue durée et visent le renforcement des capacités de tous les acteurs impliqués dans le programme aussi bien l'équipe de mise en œuvre que les bénéficiaires.

Conclusion partielle

L'analyse du secteur santé selon le genre montre que tous les programmes n'ont pas été conçus au départ pour prendre en compte cette dimension. Les responsables s'efforcent de l'intégrer à toutes les étapes d'exécution mais on constate une faible capacité de certains responsables, surtout dans le programme ASMUS, dans la prise en compte du genre.

CHAMP 3 : ECONOMIE LOCALE

CHAPITRE 5 : APPUI SUISSE A LA PRODUCTION AGRICOLE ET PASTORALE (ASPAP)

Introduction

Le Programme d'Appui aux Organisations de Producteurs de la DDC, né en 1994, a d'abord mis l'accent sur le renforcement des capacités d'organisation, de gestion et de négociation des Organisations Paysannes (OP). Le bilan a confirmé des résultats positifs relevant non seulement de l'appui institutionnel, mais aussi des effets insuffisants quant à la dimension économique et à la réduction de la pauvreté au niveau des producteurs et productrices à la base, membres de ces OP.

67

Pour ces raisons, la DDC, à partir de 2001 (début du Programme Appui aux Productrices et Producteurs (PAPP) et de la phase en cours), a décidé non seulement de poursuivre le renforcement de la société civile à travers des OP, mais aussi de prendre en compte les préoccupations des productrices et producteurs des unités de productions au niveau des familles et des ménages. Une équipe a été formée à l'approche appelée "développement par le rêve".

Développée par des africains et mise en œuvre avec des succès notables au Cameroun, au Tchad et au Burkina Faso, cette approche vise le développement des potentiels humain, économique et socioculturel des producteurs et productrices, en les appuyant dans la définition et la mise en œuvre de leurs stratégies de développement de systèmes de production et d'exploitation basées sur leur vision et l'analyse de leur situation.

Deux structures mettent en œuvre le programme d'Appui Suisse à la Population Agricole et Pastorale. Il s'agit de l'ONG APIDeV et du LARES.

5.1 L'état des lieux

Le Programme Appui Suisse à la Population Agricole et Pastorale (ASPAP) découle de deux Programmes à savoir le Bureau d'Appui aux Organisations Paysannes (BAOP) (1997-2002) et le Programme d'Appui aux Producteurs et Productrices PAPP (2002-2006) centrés sur les individus et sur les localités suivant l'approche rêve. Le BAOP était centré sur les organisations et un peu sur les individus. C'est un programme national et régional.

Le Programme d'Appui aux Producteurs et aux Productrices, né en 2002 des cendres du Bureau d'Appui aux Organisations Paysannes (BAOP) est finalement devenu Appui Suisse à la Production Agricole et Pastorale (ASPAP) en 2007, dans le souci d'une meilleure autonomisation des structures partenaires.

L'ASPAP compte deux volets d'intervention : l'un orienté vers les OP relevant de la compétence du LARES et l'autre, consistant à appuyer directement les producteurs et productrices, conduit par l'ONG Association pour la Promotion des Initiatives de Développement Durable (APIDeV), qui a commencé ses activités en juillet 2007.

Le LARES gère également depuis peu le dialogue politique au niveau des institutions de l'État, d'institutions bilatérales et multilatérales, ce dernier volet est initialement géré par le PAOP. L'ASPAP/LARES est national mais de façon opérationnelle couvre les départements du Borgou et de l'Alibori.

L'ASPAP/APIDeV intervient dans 5 communes du Borgou et 3 de l'Alibori : N'Dali, Nikki, Kalalé, Pérèrè, Sinendé, Banikoara, Kandi et Gogounou.

5.2 L'identification des problèmes

Deux situations ont été à la base de la mise en œuvre de l'ASPAP :

1. Les bureaux des Organisations de Producteurs sont presque constitués uniquement d'hommes sauf une femme qui est chargée des affaires féminines, soit une femme sur seize (16) membres ;
2. Les activités appuyées étaient centrées autour du coton. Les femmes ne pouvaient pas accéder aux intrants sauf en passant par leurs époux, car le programme n'appuyait pas les groupements de femmes. On peut dire qu'à l'origine le programme n'avait aucune préoccupation relative au genre.

La production agro-pastorale était reléguée au second plan, même s'il couvrait 70% des emplois, elle contribue à 40% au PIB et à près de 80% des devises (avec le coton, principal produit d'exportation). Elle est caractérisée par une insécurité foncière, un manque d'investissement et un faible accès au marché. Les actions ne touchaient pas les populations à la base. Elles étaient adressées plutôt aux organisations paysannes au sein desquelles les femmes n'étaient pas tellement représentées. Les rendements étaient faibles, de plus l'élevage n'est pas associé à l'agriculture.

Les études socio-anthropologiques réalisées par APIDeV ONG ont abordés les rapports sociaux entre les hommes et les femmes dans le domaine de l'agriculture. Avant le démarrage du projet dans la société, les hommes n'honoraient pas les femmes, ils ne jouaient vraiment pas leur rôle. Il y avait des querelles entre les femmes et les hommes dans les ménages. Ils n'aidaient pas les femmes dans leurs tâches quotidiennes et fonctionnaient comme si hommes et femmes dans un ménage étaient des entités séparées et antagonistes. Ils donnaient généralement aux femmes des parcelles pauvres parce qu'ils ne voulaient pas que leur rendement dépasse le leur. Ils faisaient des dépenses inutiles pour les amis et le prestige. Lorsque l'homme a 5 hectares, la femme n'avait qu'un demi hectare. Ils préféraient ne labourer la parcelle de leur femme qu'après avoir fini de planter et de semer leur propre parcelle. En effet, les hommes pensaient que le bénéfice tiré de la culture de la terre ne profitait qu'à la femme seule et non au ménage. Car les dépenses du ménage ne prenaient pas en compte les ressources de la femme.

De manière globale, la plupart des bénéficiaires notamment dans le cas de l'APIDeV reconnaissent que des techniciens étaient passés dans leurs localités respectives pour leur poser de questions, mais ont pratiquement tous émis des réserves quant à leur responsabilité dans l'identification des problèmes et des objectifs à retenir pour résoudre ces problèmes.

5.3 Les objectifs

Les programmes avaient pour objectifs de :

- Les productrices et producteurs formés, à partir de leur projet de vie et de leurs capacités et potentialités ont introduit des éléments de diversification dans leur système d'exploitation
- Les communes et les élus locaux sont capables de mieux assumer leur rôle de promoteur du développement local et d'espace d'échange et de coordonner les acteurs au niveau local
- La gestion du programme est assurée de manière efficace et efficiente
- Il existe une institution autonome pour la promotion et la mise en œuvre de l'approche appelée « développement par le rêve » capables d'offrir ses services aux productrices et producteurs ainsi qu'à des organisations et institutions intéressées
- Les expériences béninoises dans la mise en œuvre de l'approche appelée « développement par le rêve » sont capitalisées et diffusées au niveau sous régional
- renforcer les capacités organisationnelles, de gestion et de négociation des OP ;
- d'impliquer les femmes en grand nombre dans les organes de décision et de gestion des organes paysannes pour réduire les déséquilibres existants,

L'atteinte de ces objectifs va permettre aux bénéficiaires d'assurer leur développement personnel, tout en renforçant les capacités des Opérateurs Économiques.

5.4 La stratégie

Trois axes stratégiques ont été retenus pour le programme d'Appui Suisse aux Producteurs et Productrices ruraux :

- le 1^{er} axe concerne l'appui aux productrices et producteurs et vise l'extension du programme pour atteindre 1600 à 2000 productrices et producteurs en fin de phase ;
- le 2^{ème} axe concerne l'appui aux communes et aux élus locaux : le programme offrira sur demande des formations dans l'approche adaptée aux besoins des institutions et des leaders ;
- le 3^{ème} axe concerne la gestion du programme et le développement institutionnel de l'équipe promotrice de l'approche appelée "développement par le rêve".

Il n'apparaît pas clairement que des concertations aient eu lieu avec les femmes avant le choix des stratégies à tous les niveaux. La stratégie est essentiellement basée sur la formation des femmes et des hommes pour une prise de conscience de leur potentialité, la confiance en soi pour assumer leurs rôles d'acteurs de développement.

Ladite formation vise l'accomplissement, le renforcement des capacités de l'individu à trois niveaux : psychologique, économique et technique.

- Niveau psychologique : il s'agit de mettre l'individu (homme et femme) au cœur du développement ; de l'amener à découvrir ses potentialités intrinsèques en relation avec son environnement.

- Niveau économique : il s'agit d'amener les producteurs et les productrices à analyser les aspects économiques de leur environnement pour monter un système d'exploitation durable pour une production abondante continue, de qualité et diversifiée.
- Niveau technique : il s'agit d'amener les bénéficiaires à pouvoir bien monter un programme, avec un accent particulier sur le renforcement des capacités des femmes.

Également dans le cas de l'ASPAP/LARES, certaines stratégies ont été mises en place pour l'atteinte des objectifs mais elles ne sont pas spécifiquement axées vers les préoccupations des femmes. En effet, dès le démarrage, la dimension genre n'était pas prise en compte dans la conception du programme qui était plus tourné vers les organisations paysannes et les producteurs. Mais au niveau des stratégies opérationnelles il y a une discrimination positive et une option par rapport à la dimension genre. Les mesures prises sont les suivantes :

- dans le domaine de la formation, les femmes sont intégrées systématiquement quelle que soit l'activité qu'elles exercent,
- au cours des formations, il y a une valorisation des femmes.

Plusieurs options stratégiques ont été retenues mais elles ne visent pas spécialement les femmes. Il s'agit :

- des formations en salle, sous l'arbre à palabre et dans les fermes. Les formations dans les fermes permettent de faire le suivi des activités ;
- de la sensibilisation à travers cinq langues : Baatonou, Fuldé, français, BOO et Nago ;
- des échanges entre personnes appuyées.

Le renforcement des capacités des producteurs et productrices s'étalent sur 3 ans soit 18 jours par an et une séquence de 3 jours par formation. De manière générale, les femmes sont les meilleures apprenantes.

Pour les bénéficiaires, l'implication des femmes dans les organisations paysannes est un signe que les stratégies mises en place ont été axées sur les femmes. En effet, de plus en plus, on recense des femmes dans les organisations paysannes, ce qui est impensable avant l'arrivée du projet. Les femmes sont quelques fois présidentes des conseils d'administration. De plus, les propositions des femmes sont prises en compte si elles sont pertinentes au même titre de celles des hommes. Les femmes jouent maintenant de grand rôle dans la gestion des ménages et des organisations paysannes.

5.5 La gestion

Les organisations paysannes contribuent à la construction des infrastructures de base. Il y a une synergie et une complémentarité entre les différents acteurs. Dans la gestion du projet, le G/PIFeD s'est impliqué et a permis l'élection de certaines personnes. Les activités des femmes amènent quelques fois à la mise en place de quelques activités spécifiques. Il n'y a pas une politique claire pour la prise en compte du genre dans les différentes activités. Toutefois, le personnel a été formé à l'outil, mais il faudrait renforcer leurs capacités dans le domaine et former les facilitateurs.

L'intégration des femmes dans les organisations féminines est une conditionnalité. Les femmes sont imposées au côté des hommes à cause de leurs niveaux. Actuellement dans chaque organe de gestion, on recense 33 % de femmes contre 67 % d'hommes. Cette proportion qui n'était que de 20 % avant la

prise en compte de la dimension genre en 2007 est en nette augmentation. On peut dire que le projet est géré en partie par les hommes et les femmes.

5.6 La mise en œuvre

Selon les informations reçues, le bureau directeur de l'APIDeV est composé de quatre membres dont une femme. L'équipe de mise en œuvre est composée de 12 agents : 7 femmes et 5 hommes. Le comité d'orientation compte 7 membres (3 femmes et 4 hommes) et le comité de contrôle 2 (1 femme et 1 homme). « On constate une bonne représentativité des femmes à tous les niveaux »

Dans le cas du programme ASPAP dirigé par le LARES, aucune femme ne fait partie de l'équipe de mise en œuvre et du conseil d'administration du LARES. L'équipe de mise en œuvre est composée de 4 hommes sur 4 et celle du CA de 3 hommes sur 3. Si dans la gestion, les femmes sont en partie impliquées dans les équipes de mise en œuvre, elles ne sont pas, par contre, suffisamment présentes et ainsi, absentes des centres de décision de ces programmes.

5.7 Les résultats

Les résultats du programme ASPAP/LARES sont perceptibles aussi bien chez les femmes que chez les hommes. On peut dire que grâce au programme, les femmes arrivent à mieux gérer les appuis qui leur sont apportés que les hommes. Ces informations ont été confirmées par les bénéficiaires pour qui le projet a été d'un très grand apport.

Pour eux, les changements dans les ménages sont visibles surtout dans la gestion des dépenses du ménage par rapport aux ressources disponibles. Les formations ont permis comme dans le cas de l'alphabétisation de faire moins de gaspillage en nourriture, les décisions sont désormais collégiales dans le ménage. Les femmes ont cessé d'être considérées comme des esclaves, des bêtes de somme. Il y a des formations spécifiques pour les femmes dans l'agroalimentaire qui est leur domaine de prédilection. La production des activités des femmes facilite la consommation dans les ménages et réduit les charges financières. Il s'agit du gari, des beignets, de la bouillie etc.

Les plans de campagnes agricoles étaient faits sans l'implication des femmes, mais depuis la formation, les hommes prennent en compte les champs de leurs femmes. Ainsi, le programme profite autant aux femmes qu'aux hommes parce que les économies de dépenses profitent à tout le ménage. Les réductions des charges permettent l'envoi des filles à l'école.

Dans le cas de l'APIDeV l'impact des formations sur les ménages est similaire. Il y a une meilleure connaissance et compréhension du rôle des hommes et des femmes dans le ménage. On note une certaine complémentarité entre homme et femme au sein du ménage, la concertation réciproque dans les prises de décision et une sécurité alimentaire. La perception que les hommes ont des femmes change progressivement. Par ailleurs, les femmes prennent de plus en plus conscience de leur rôle en tant que partenaires et non esclaves. Chaque bénéficiaire (producteur ou productrice) adhère librement à l'organisation paysanne de son choix.

L'intervention de APIDeV ONG à travers les activités de formation et de suivi a permis de corriger progressivement les inégalités femme-homme dans les localités d'intervention. En effet, il est constaté désormais que les ménages s'organisent mieux pour les travaux domestiques afin de libérer la femme de la surcharge de travail (tous les enfants aussi bien filles que garçons vaquent aux travaux domestiques). Dans les ménages possédant du matériel agricole, les femmes ne sont plus obligées de transporter du bois ni les produits de récoltes ; ce qui conduit à un allègement de leurs tâches. Il n'est pas rare de voir certains enfants s'occuper des champs de leur maman. De plus en plus, la femme a la possibilité de choisir une bonne terre pour la production contrairement au passé, où c'est l'époux qui décide. Elle utilise également des instruments de travail du ménage pour la réalisation de ses travaux (charrue, charrette, bœuf de trait). Ceci étant, on est en mesure de dire qu'une bonne répartition des ressources est faite à tous les membres du ménage. L'une des conséquences de cette nouvelle situation est l'augmentation du taux de scolarisation des filles, surtout en milieu peulh et gando où des tutorats sont recherchés aux filles. Les mêmes chances sont de plus en plus accordées aux filles qu'aux garçons et parfois plus aux filles. Un autre constat est que, les parents, surtout les mères, diversifient leurs activités (champ et petit élevage) pour mieux faire face aux dépenses de scolarisation des enfants. Enfin pour leur épanouissement, les femmes prennent des décisions telles que la pratique de la planification familiale.

Par rapport aux prises de décisions au sein du ménage, on note : une amélioration des relations au sein du ménage qui se traduit par la sollicitation, de part et d'autre, par l'un ou l'autre conjoint. Plus de 80 % des productrices formées participent aux prises de décisions au sein de leur ménage.

Cette implication de la femme dans les prises de décisions a pour conséquences :

- une meilleure utilisation des actifs du ménage ;
- une meilleure production du ménage ;
- une meilleure affectation des ressources (dépenses souveraines et affectations des ressources aux membres du ménage) ;
- une meilleure gestion des vivres ;
- le sentiment qu'ont les femmes de se voir valorisées.

Au niveau communautaire, on constate :

- la participation des femmes aux réunions ;
- la naissance et la mise en place d'organisations de femmes surtout en milieu peul et gando où elles n'existaient pas ;
- une dynamique de développement local impulsée à partir des groupements déjà existants,
- l'implication des femmes dans les instances de prises de décisions telles que les comités de gestion des centres de santé, bureau de l'association des parents d'élèves...,
- le changement de mentalité en matière de positionnement des femmes sur les listes électorales pour les postes de conseillers de village et de quartier de villes lors des dernières élections locales où 04 femmes formées par le programme ont été candidats dans l'arrondissement de Bori (commune de N'Dali) et dans l'arrondissement de Sèkèrè (commune de Sinendé). Une femme de l'arrondissement de Bori a pu être élue.

5.8 Le mécanisme de suivi/évaluation

Après la formation des bénéficiaires, il est procédé à leur suivi aussi bien dans les ménages qu'au champ ou au lieu d'exercice de leurs activités. Pour ce faire, conformément aux objectifs, un guide d'entretien est élaboré, les données recueillies sont traitées et un rapport de suivi est rédigé.

Pour ce qui est du suivi des changements qualitatifs une fiche d'évaluation genre existe et un outil de mesure des effets est en cours d'élaboration.

Dans le cas du programme du LARES, trois types d'indicateurs permettent de faire le suivi/évaluation à partir des :

- des critères d'effets directs :
 1. appréciation financière des charges (revenus),
 2. considération sociale (mari, belle famille) et,
 3. rôle social (leadership, gestion des affaires du village),
- des critères d'effets indirects : forme d'initiative à partir de l'appui (famille, société, ménage) et,
- du niveau économique.

Le suivi des activités se fait aussi bien pour les hommes que pour les femmes. De manière générale, il est suivi 3 femmes pour 1 homme montrant ainsi toute l'attention accordée à la réalisation des femmes. Le nombre d'heures de travail consacré par les femmes sur les champs de leurs époux et des hommes sur les champs de leurs épouses est également suivi afin d'apprécier la complémentarité des membres du ménage.

En dehors des évaluations de terrain, d'autres évaluations sont faites annuellement à partir de fiche individuelle remplie. Par ailleurs, par mois, il y a 2 suivis de caisse, ce qui permet de savoir si les femmes diversifient de plus en plus leurs activités. Elles sont également très impliquées dans le dispositif de suivi.

5.9 Le budget

Dans le programme APIDeV, le budget laisse transparaître des lignes réservées aux productrices. La part du budget alloué à la formation des productrices est plus élevée que celle des producteurs parce qu'il y a un fonds additionnel pour leur prise en charge, la garde des enfants et leur déplacement (aller-retour) sur les lieux de formation. Ceci n'est pas perceptible au niveau du programme du LARES où le budget n'accorde aucune attention particulière à la femme.

5.10 Les difficultés

On peut dire, après les échanges, qu'au niveau de APIDeV, l'approche genre n'est pas suffisamment maîtrisée par l'équipe chargée de la mise en œuvre du programme. De plus, le poids de la tradition ne permet pas d'atteindre facilement les résultats escomptés. A cela s'ajoutent :

- l'insuffisance de formations spécifiques orientées vers des activités génératrices de revenus ;

- l'insuffisance de synergie entre les différents programmes, particulièrement entre APIDeV et LARES ;
- l'insuffisance de moyens pour satisfaire les besoins spécifiques des femmes, par exemple en équipements en vue de mener des activités génératrices de revenus.

Les principales difficultés rencontrées par ASPAP/LARES en matière de prise en compte du genre aux différentes étapes du programme sont les suivantes :

- les difficultés d'ordre socioculturel,
- le faible niveau d'instruction des femmes qui ne leur permet pas de prendre des responsabilités,
- le non renforcement des capacités des agents de mise en œuvre du programme,
- la recherche de consensus qui est coûteux en temps, en investissement et en ressources humaines mais durable.

74

5.11 Les leçons tirées de l'application du genre

Après analyse des deux programmes, de nombreuses leçons positives ont été tirées. Du programme APIDeV, on peut noter qu'il y a bouleversement de certaines pratiques culturelles qui ne permettaient pas aux femmes de s'épanouir. Par exemple, traditionnellement, la femme Baatonu n'avait pas le droit d'appeler son fils aîné par son nom, ce qui limitait le dialogue dans le ménage. Aujourd'hui ces valeurs sont totalement bouleversées grâce à l'implication progressive des femmes dans les différents programmes. Il en est de même des femmes peulhs qui ne pouvaient pas prendre publiquement la parole devant les hommes.

On note une meilleure implication des femmes dans les élections des membres des OP. Les femmes participent de plus en plus aux prises de décisions au sein de leur ménage et arrivent aujourd'hui à entreprendre d'autres activités économiques : au-delà de la vente du lait de vache et des produits dérivés, elles s'adonnent de plus en plus à la transformation de noix de karité en beurre qu'elles vendent sans se sentir dévaluées.

De même, elles participent de plus en plus aux réunions, alors que seuls les hommes avaient le droit d'y être. Elles y prennent la parole librement et influencent parfois les prises de décisions. Comme les hommes, elles bénéficient aussi des mêmes formations. Il n'y a pas de problèmes d'interprétation ou de grandes résistances par rapport aux changements de comportements dans le ménage. Les femmes sont mieux sollicitées pour des décisions à prendre dans la communauté. Elles sont très écoutées dans le ménage.

Tous, acteurs et bénéficiaires, témoignent de l'effet positif du programme sur leurs conditions de vie. Pour les femmes rencontrées, elles étaient considérées dans leur ménage comme des étrangères, mais grâce aux formations données par le programme, la situation évolue. Les hommes discutent beaucoup plus avec leurs femmes. Il y a plus de concertation lorsqu'il s'agit des décisions à prendre au sein du ménage, surtout lorsqu'il s'agit de l'orientation à donner à l'avenir des enfants.

Les leçons positives tirées du programme du LARES sont tout aussi significatives pour les femmes. Avec les formations, les femmes arrivent à réclamer des terres fertiles, à faire le point des appuis que

leur apportent leurs maris. A la longue, les femmes peuvent facilement négocier avec leurs maris à la maison. Au cours des formations, il leur est donné un outil pour le suivi des dépenses dans le ménage. Par ailleurs, les femmes s'impliquent de mieux en mieux dans les règlements des problèmes des organisations paysannes, dans la gestion des ménages, dans les instances de prise de décisions.

On note des changements aussi bien au niveau des femmes que des hommes dans la conduite de leurs affaires économiques. Grâce aux différentes formations, les femmes arrivent à prendre la parole en groupe. Il y a une reconnaissance de leurs droits et devoirs par la société. Elles conquièrent leur dignité.

Selon le groupe des femmes, il y avait une injustice dans le ménage. C'était uniquement les hommes qui allaient à l'école. C'était aussi eux qui décidaient et devaient financer la scolarisation des enfants. Les femmes pensent aussi que les biens du ménage étaient mal gérés ; particulièrement beaucoup de fonds étaient consacrés aux cérémonies. Elles ont aussi fait remarquer qu'elles travaillaient pour leurs maris dans leur champ en les aidant à planter des anacardiés et du coton, alors que tout le bénéfice leur revenait. Ils leur donnaient en compensation ce qu'ils voulaient, souvent des miettes.

La formation leur a permis d'avoir une plus grande conscience de leur rôle dans la production agricole, l'entretien du ménage, la conduite de réunion, la planification familiale, la contribution aux charges du ménage. « Nous ignorions tout du processus de la campagne du coton à laquelle nous participions pourtant. Toutes les décisions étaient prises par nos maris qui nous taquinaient. Maintenant nous comprenons ce qui se passait avant et on aimerait produire le coton et tout gérer nous-mêmes ». Ont-elles déclaré.

Ces bénéficiaires ont fait également ressortir de nombreux changements induits par le programme. Il y a une meilleure gestion de la santé et de l'éducation. Les hommes prennent des responsabilités qui libèrent du temps aux femmes. Les formations ont permis aux hommes d'avoir une autre dimension de la vie en ménage. Ainsi, les hommes font de plus en plus des surprises à leurs femmes en apportant de la viande, des condiments à la maison, ce qui relevait uniquement de la responsabilité de la femme. Il y a par ailleurs :

- une bonne tenue des cahiers de gestion,
- une bonne gestion financière des vivriers, de la main d'œuvre,
- un meilleur suivi des champs,
- le respect des chronogrammes des formateurs,
- le paiement des frais de déplacement,
- une meilleure utilisation des engrais par les producteurs,
- une prise de conscience des hommes sur leurs charges domestiques.

On peut déplorer que le programme ne soit pas encore arrivé à mettre une femme à la tête d'une organisation paysanne. De même, il faudrait plus de femmes aux postes de décisions ; ce qui devrait conduire inexorablement à la réécriture des statuts des OP, qui, actuellement, indiquent les personnes devant être nommées à différents postes. Ces nominations ne donnent aucune priorité à la femme.

5.12 Les suggestions

Les recommandations formulées sont les suivantes :

- o Pour le programme ASPAP/APIDeV
 - Vulgariser et mettre en application, avec l'appui des communes, la loi sur le foncier rural ;

- Procéder au renforcement des capacités genre et de leadership de l'équipe de mise en œuvre ;
 - Poursuivre la formation des femmes bénéficiaires en leadership
 - Mettre en place un système de plaidoyer pour bénéficier des compétences d'autres programmes en vue d'appuyer les femmes dans les différentes activités qu'elles mènent (GPIFeD, BAA, ASPEF....)
- o Pour le programme LARES
- donner aux femmes des formations plus techniques et pointues dans le domaine de la transformation agroalimentaire pour leur permettre d'améliorer leurs AGR ;
 - renforcer les capacités des groupements de femmes sur les techniques de semis ;
 - multiplier les formations sur l'épandage des engrais en direction des groupements de femmes ;
 - organiser des visites d'échanges avec d'autres programmes en prenant en compte une proportion raisonnable de femmes ;
 - avoir un budget plus consistant pour doter les femmes bénéficiaires en matériels d'équipement ;
 - donner une formation plus technique et pointue pour permettre aux bénéficiaires d'améliorer leur rendement ;
 - procéder à une meilleure implication des élus locaux dans le processus de mise en œuvre du programme ;
 - donner priorité aux femmes aux prochains recrutements ;
 - renforcer les capacités des groupements féminins en leadership ;
 - aider à la restructuration des groupements de femmes dans les zones d'intervention du programme ;
 - œuvrer pour la prise en compte des femmes dans les instances de prise de décisions des Organisations Paysannes de la base aux faitières.

5.13 La perception de l'appui du BuCo

L'appui de la Coopération suisse est bien apprécié par les responsables et les bénéficiaires de tous les deux programmes qui relèvent du domaine de l'agriculture, car il vise essentiellement le renforcement des capacités de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du programme.

Conclusion partielle

La mise en œuvre du programme d'Appui Suisse à la Population Agricole et Pastorale est assurée par deux structures APIDeV et LARES. Ce programme a apporté beaucoup de changements au niveau des ménages et dans la communauté dans le cadre de la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes grâce aux formations organisées. En dépit de ceci, on peut mentionner la nécessité d'un renforcement des capacités des équipes de mise en œuvre afin de leur permettre d'atteindre de meilleurs résultats dans la prise en compte du genre.

CHAPITRE 6 : APPUI SUISSE AUX ARTISANES ET ARTISANS (ASAA) AVEC LE BAA

Introduction

L'artisanat présente un fort potentiel dont on peut citer les éléments saillants : la valorisation des matières premières locales ; la formation du PIB, la contribution à l'amélioration de la balance commerciale ; le potentiel d'auto emploi des pauvres, en passant par l'esprit d'entreprise et la réintégration socioprofessionnelle des « déflatés » de la fonction publique.

77

C'est pour cela que le programme Appui Suisse aux Artisanas et Artisans (ASAA) a été mis en place. Il a pour objectif d'améliorer les performances des micros et petites entreprises, notamment artisanales, par la dynamisation de leurs activités, dans une perspective de développement de l'économie locale. Il a pour cibles les artisanes et artisans.

Ce programme opte pour une prise en compte systématique de la dimension égalité femme-homme, traduite par un choix volontaire de cibler des métiers féminins et de renforcer le leadership féminin, de faire progresser les métiers féminins et de s'assurer de la présence active des femmes dans toutes les instances et à tous les niveaux d'intervention.

Les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre notamment le BAA (Bureau d'Appui aux Artisans) de même que quelques bénéficiaires ont été interviewés pour apprécier la prise en compte de la dimension genre.

6.1 L'état des lieux

Les inégalités de genre du secteur de l'artisanat avant le programme ASAA sont caractérisées par le fait que :

- les femmes étaient à l'arrière plan surtout au niveau de l'artisanat et considéraient ce secteur comme exclusivement réservé aux hommes (car le métier d'artisan est plus exercé par les hommes) ;
- elles n'étaient pas à l'avant-garde de l'artisanat pour des raisons culturelles et ne s'y intéressaient pas ; jouant ainsi un rôle passif, les hommes décidaient à leur place.

On note l'inorganisation des corps de métiers des artisans. Cette inorganisation est plus accentuée au niveau des artisanes, ce qui crée davantage d'inégalités de genre entre les artisans et artisanes.

6.2 L'identification des problèmes

L'autoévaluation organisée pour apprécier le programme qui a précédé celui en cours d'exécution a abouti à des ateliers à l'issue desquels les acteurs artisans, artisanes ont exprimé leurs besoins et problèmes. Ces besoins et problèmes ont été pris en compte dans la phase actuelle du programme pour la restructuration du secteur en collectif au niveau des communes, en branches et/ou unions de

branches dans les départements, en fédération et/ou confédération au niveau national, avec respectivement un comité de gestion jouant le rôle de porte parole des associations.

Des rapports des phases précédentes ont également été exploités pour prendre en compte les besoins encore non satisfaits des artisanes et artisans. Mais les artisanes déplorent le fait qu'elles n'ont pas été suffisamment associées à l'identification de leurs nouveaux besoins du fait que ce sont leurs représentantes qui participent aux réunions ou ces genres de décision.

6.3 Les objectifs

Le programme vise à :

- contribuer à la réduction de la pauvreté des artisanes et artisans en vue de vitaliser l'économie locale dans la zone d'intervention du programme ;
- améliorer les performances des micro et petites entreprises, notamment artisanales par la dynamisation de leurs activités, dans une perspective de développement de l'économie locale.

Pour chacun de ses objectifs, un accent est mis sur la prise en compte des besoins et préoccupations aussi bien des artisans que des artisanes (qui sont les bénéficiaires du programme), en vue de réduire les disparités entre les hommes et les femmes dans le monde artisanal.

Les femmes artisanes bénéficient d'une attention particulière en ce sens que certaines actions spécifiques sont menées à leur endroit, notamment l'investissement dans les filières où les femmes sont dominantes, telles que : la laiterie, la poterie, le karité. Ces filières bénéficient d'une attention particulière en termes d'organisation et aussi de renforcement des capacités des femmes qui y travaillent.

6.4 Les stratégies

Les artisanes, artisans étant les bénéficiaires, le BAA est allé loin en les responsabilisant et en les impliquant dans la mise en œuvre. Au niveau local, régional et national, des partenariats sont faits avec les structures des artisans, donc ils sont impliqués dans l'atteinte des objectifs. Des points focaux artisanat sont nommés dans les communes, d'où la forte implication des communes dans l'exécution du programme.

Les artisanes et les artisans sont concertés sur les choix de résolution des problèmes. Par exemple, c'est suite à des concertations avec eux que le type d'organisation et de structuration adaptés à leurs problèmes et besoins est défini. C'est ainsi que les artisans sont structurés en corps de métiers et disposent actuellement d'une confédération nationale.

Pour les formations duales données aux bénéficiaires, Swisscontact organise également des concertations avec les artisans sur les meilleures stratégies de mise en œuvre.

Bien que ce programme entend profiter autant aux artisanes qu'aux artisans, il comporte quelques fois, des actions orientées spécifiquement vers les femmes. Elles sont privilégiées par rapport aux hommes

en vue de la réduction des inégalités. Par exemple, seulement les coiffeuses ont bénéficié de 2 formations sur les techniques de coiffure.

En outre la mise en place des GMEC (Groupement Mutualiste d'Épargne et de Crédit) a beaucoup contribué à l'accroissement de leur pouvoir d'achat et à leur participation au projet. Toute chose qui leur permet d'être plus aptes à surmonter les difficultés auxquelles elles sont confrontées.

6.5 La gestion

Les artisanes sont présentes dans les structures de gestion et de prise de décision et elles sont formées dans des domaines divers et variés pour jouer un rôle de premier plan dans ces structures. Par exemple, elles sont formées en leadership, en gestion, etc. De même, des formatrices ont été identifiées parmi elles en vue de la valorisation des compétences endogènes.

La gestion du programme est assurée par une Coordination Nationale composée d'un coordonnateur homme, d'une assistante femme et d'une assistante comptable. Sur le terrain, 5 zones sont coordonnées par des chargés de programmes dont 4 hommes et une femme, soit 20% de femmes à ce poste.

Une politique claire et précise à l'endroit des gestionnaires sur l'intégration des femmes au processus de développement des artisanes n'existe pas, mais des actions rentrant dans ce cadre sont menées. Les moyens matériels pour la bonne gestion des activités du BAA sont également acquis tant dans les zones qu'à la coordination nationale.

6.6 La mise en œuvre

Dans la mise en œuvre du programme, seules les structures des artisans mises en place, organisées et structurées sont associées. Les autres structures de femmes qui existent ne sont pas associées à la mise en œuvre car n'étant pas des structures travaillant dans le domaine de l'artisanat. Mais les structures artisanales prennent une part active et des artisans sont identifiés pour conduire des activités de formation des artisans et artisanes.

Les inégalités hommes femmes sont grandes et défavorisent les femmes artisanes, c'est ce qui a même conduit la confédération à créer un poste réservé à la femme, le poste de chargée de la promotion de la femme.

6.7 Les résultats

Le programme ASAA tient compte des disparités existantes pour prioriser les besoins aussi bien des artisans que des artisanes. Ainsi, ce programme a contribué à :

- l'amélioration des revenus des artisanes ;
- l'amélioration des offres de prestations de services des plus démunis, avec pour finalité leur bien-être ;
- l'accès équitable des hommes et des femmes aux moyens de production, aux biens et aux services sociaux ;
- la réinsertion socio économique des couches économiquement marginalisées.

On note également une forte implication des femmes dans les acquis du programme (les actions du programme atteignent beaucoup plus de femmes). Les femmes sont de plus en plus représentées au sein des organes de gestion et leurs intérêts sont pris en compte.

Ces différents effets ont apporté des changements dans la vie des artisanes. Selon une des bénéficiaires, ce programme a eu des résultats positifs sur plusieurs plans. Dans le domaine de la coiffure, on peut retenir que :

- les femmes sont plus compétentes pour bien gérer leur salon, grâce à la formation GERME ;
- il y a accroissement de leur pouvoir économique à cause du Groupement Mutualiste d'Épargne et de Crédit (GMEC) qui leur octroie des crédits ;
- la formation de perfectionnement en coiffure leur a permis de faire leur travail avec plus de professionnalisme.

80

6.8 Le suivi- Evaluation

Le BAA qui met en œuvre le programme ASAA est divisé en zones et chaque zone est couverte par un chargé de programme qui assure le suivi et l'évaluation de ses activités. De même au niveau national, il y a la coordination du BAA qui fait le suivi et l'évaluation interne des actions menées. Le suivi-évaluation des actions se fait pour l'ensemble des activités du BAA, et l'accent est également mis sur la prise en compte des spécificités genre de manière globale. Mais un suivi focalisé essentiellement sur le genre n'est pas encore une réalité. Il faut dire que, le genre ne fait pas l'objet spécifique de suivi-évaluation et ce n'est qu'au moment des suivis et évaluations globaux routiniers qu'un clin d'œil est fait pour apprécier de façon sommaire le genre. C'est insuffisant compte tenu de l'importance des inégalités entre les hommes et les femmes. Il importe qu'un suivi-évaluation axé exclusivement sur le genre soit fait et institutionnalisé, afin que les progrès réalisés à l'endroit des artisans et artisanes soient mesurés et que les écarts soient appréciés.

Les bénéficiaires rencontrés estiment qu'ils ne sont pas suffisamment impliqués dans le dispositif de suivi et qu'un cadre institutionnel de suivi-évaluation axé sur le genre n'existe pas à leur connaissance. Ce qui confirme les constats précédents.

6.9 Le budget

La difficulté dans la mise en œuvre du programme est l'insuffisance de moyens car il est fréquent de ne pas pouvoir trouver de moyens pour mener certaines activités et des coupes sombres sur certaines lignes pour pouvoir faire face aux dites activités.

La majorité des activités du POS (Plan Opérationnel Semestriel) et du budget ont ciblés clairement les artisanes et artisans, en dehors des charges de gestion et de fonctionnement du programme.

6.10 Les difficultés

Au nombre des difficultés, on note entre autres :

- les facteurs socioculturels qui constituent toujours des obstacles à la mise en œuvre du programme car des réticences sont toujours notées au niveau de certaines femmes à s'impliquer dans le secteur de l'artisanat, par crainte de représailles de leurs maris ;

- l'influence des hommes dans la gestion des activités des femmes pour contrôler leurs revenus ;
- le suivi post-formation bien que systématique ne correspond toujours aux attentes des bénéficiaires, ce qui fait que les artisans et artisanes rencontrent d'énormes difficultés dans la mise en œuvre des connaissances reçues pendant la formation qui ne leur permet point d'améliorer les pratiques sur le terrain et de mesurer leur niveau ;
- l'insuffisance de moyens matériels et financiers pour appuyer les artisanes dans leur installation et l'exercice de leur métier.

6.11 Les leçons tirées de l'application du genre

81

Des leçons positives et négatives ont été tirées de ce programme aussi bien par les responsables de programme que par les bénéficiaires. On peut mettre à l'actif de ce programme :

- une organisation et une structuration du secteur de l'artisanat. Ce secteur a été structuré et bien organisé en corps de métier ;
- une détermination/affirmation des femmes au niveau des instances ;
- une présence/influence des femmes dans les instances de gestion et de décision ;
- un renforcement des compétences des femmes et hommes ;
- un bon fonctionnement du Groupement Mutualiste d'Épargne et de Crédit (GMEC) ;
- l'existence du FOGA ; et,
- un appui en équipements aux groupements de femmes dans l'installation des micros entreprises.

Toutefois, quelques aspects négatifs sont à améliorer. Actuellement, le suivi post formation non adapte aux attentes des artisanes et artisans, a quelques fois pour conséquence la non application et la non maîtrise des compétences acquises. De plus, il n'y a pas un accompagnement des femmes dans l'installation de leur micro entreprise.

Face à ces constats, quelques suggestions ont été formulées par les différents acteurs pour une meilleure prise en compte du genre dans le programme.

6.12 Les suggestions

Les suggestions formulées concernent aussi bien les responsables de programmes que les bénéficiaires. Il s'agira de :

- mettre en place une stratégie de renforcement des capacités dans le domaine du genre des acteurs qui gèrent les programmes ;
- mettre un accent sur l'alphabétisation, notamment des femmes pour une meilleure prise en compte des artisanes ;
- créer une synergie entre le programme d'artisanat et celui de l'alphabétisation ;
- former les artisanes en leadership ;
- promouvoir les femmes transformatrices.

6.13 La perception de l'appui du BuCo

La perception de la Coopération Suisse est très bonne dans la mesure où il est le seul partenaire stratégiquement impliqué dans l'appui aux moyennes et petites entreprises artisanales. Il est le seul partenaire qui appuie le secteur de l'artisanat dans le Borgou. Les cibles touchées constituent, notamment dans le cas des artisanes, des couches vulnérables. L'appui suisse dans le domaine de l'artisanat contribue à l'amélioration des performances de ce secteur.

Conclusion partielle

Le programme d'appui aux artisans et artisanes est clairement défini au départ pour réduire les inégalités dans ce secteur. Les artisanes ont bénéficié au même titre que les artisans des avantages du programme. Toutefois, il se pose le problème d'un manque de moyens pour adresser des programmes spécifiques aux femmes. Par ailleurs, les contraintes sociales empêchent certaines femmes d'occuper des postes de responsabilités au sein des OPA par peur de représailles de leurs époux. L'alphabétisation des femmes permettra d'améliorer leurs performances et par conséquent, induire beaucoup de changements devant conduire à la réduction des inégalités entre les artisanes et des artisans, en matière d'accès aux opportunités.

CHAMP 4 : ETAT LOCAL

CHAPITRE 7: APPUI SUISSE AU RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE DANS LE BORGOU

Introduction

Le Programme d'Appui Suisse à la Gouvernance Locale (ASGoL) a été initié pour mettre en place entre la société civile, les opérateurs économiques et les communes une concertation au sein des « territoires de développement » pour fournir des services de bonne qualité et en quantité suffisante, répondant aux besoins des populations.

Pour permettre à la population de suivre la fourniture de ces services, le réseau « Social Watch² » a prévu d'installer, dans chaque commune, une cellule locale qui sera le creuset des ONGs impliquées dans le Contrôle Civique de l'Action Publique (CCAP). Les membres de ces cellules seront formés au lobbying et au plaidoyer. La formation des membres devrait s'étendre à la citoyenneté communale et permettre l'inclusion des collègues de citoyens proactifs dans le CCAP aux côtés des élus locaux et des services déconcentrés.

La mise en œuvre du programme de gouvernance locale assurée par le CIDR et Social Watch doit permettre aux populations de bénéficier effectivement de services de base, fournis par la Commune en synergie avec l'État et la société civile.

Le bureau de cette institution est composé de 6 groupes thématiques dont un qui s'occupe du genre.

7.1 L'état des lieux

Le programme ASGOL est mis en œuvre dans le Borgou, particulièrement dans les zones de forte concentration de la communauté Peulh où il est noté des inégalités genre au nombre desquelles on peut citer :

- l'inégalité au niveau de l'accès à la terre par exemple : terre fertile aux hommes ; infertile aux femmes ;
- le problème d'héritage : la femme n'hérite pas de la terre ;
- la femme n'a pas de champ, mais accompagne son mari dans son champ ;
- le problème de scolarisation des filles.

En dehors de la Coopération Suisse, plusieurs acteurs s'investissent dans la promotion du genre dans le Borgou : le PNUD, le FENU et le Fonds Belge de Survie à travers le projet ADECOI, la SNV à travers son programme gouvernance locale, l'UNICEF à travers son programme de promotion de la scolarisation des filles et les ONG CARE, Aide et Action, Ge/PIFED, WILDAF.

² Social Watch a élaboré un document de projet, remis au BuCo dans le cadre de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté.

C'est dans ce contexte, que des programmes spécifiques de promotion du genre ont été élaborés et mis en œuvre ; ce sont : ASPEF, Edu-FiG (Éducation des Filles en milieu Gando), Edu-Com (Éducation et Communauté), etc.

Malgré ces actions, l'égalité entre hommes et femmes, d'une part et entre groupes ethniques, d'autre part, est loin d'être une réalité dans la zone d'intervention du projet.

Dans la plupart des communes du Borgou, les femmes et d'autres groupes défavorisés ne participent pas automatiquement et sur un même pied d'égalité avec les hommes aux transformations sociales et politiques de leurs localités. Elles sont donc exclues des niveaux de prise de décisions qui ont souvent un impact direct sur leur situation personnelle. Cet état de fait ne permet pas une participation équilibrée des femmes et des hommes de l'entité territoriale.

Par ailleurs, avant le programme de gouvernance locale, il n'y avait aucun Contrôle Citoyen de l'Action Publique CCAP au niveau local. C'est pour combler ce vide que Social Watch a mis en place des cellules locales en vue de faire le suivi de l'exécution des documents de politiques tels que la SCRP et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). En effet, Les résultats satisfaisants obtenus par Social Watch au niveau national ont suscité la création de celles au niveau communal pour accompagner les autorités locales dans le processus de définition, de mise en œuvre et de suivi des décisions politiques pour le développement local. D'où la soumission du projet à la Coopération Suisse.

85

7.2 L'identification des problèmes

Les problèmes liés aux inégalités entre les hommes et les femmes ont amené des acteurs à les impliquer dans la dynamique de réflexion sur ces problèmes. C'est ainsi que la demande d'installation de Social Watch est faite par les populations, car ce sont les organisations à la base qui ont manifesté leurs besoins partant des problèmes qu'elles vivent. Le contrôle citoyen de l'action publique est de plus en plus une préoccupation des populations surtout à l'heure de la décentralisation. C'est la raison pour laquelle Social Watch a soumis un projet pour accompagner les populations à la base dans leur souhait de suivre les actions publiques.

Dans son agenda, cette ONG se préoccupe des inégalités de genre surtout dans le cadre de la SCRP et du suivi des OMD. En décidant d'aller à la base, les inégalités de genre seront prises en compte même si à première vue, l'identification des problèmes n'est pas faite par rapport à cette dimension.

L'identification des problèmes dans le cas du CIDR mis en œuvre par ASGOL Borgou, a été faite à partir d'études menées dans le département ; ce qui a conduit à l'élaboration d'un document de stratégie genre. Ce sont les conclusions tirées de la revue documentaire et les études réalisées qui ont été exploitées pour recenser les besoins des communautés pour leur prise en compte dans les objectifs du programme. Outre cela, une descente sur le terrain a été effectuée pour écouter les femmes et les hommes sur les questions de discrimination selon le genre. La stratégie en cours d'élaboration prendra bien en compte les besoins des femmes.

7.3 Les objectifs

Les objectifs spécifiques tiennent compte du genre et comme le genre est une dimension importante du Programme ASGoL, un poste est créé pour s'occuper spécifiquement des questions relatives au genre au niveau du CIDR. Ce qui montre que les préoccupations de réduction des inégalités entre les hommes et les femmes animent au plus haut niveau les acteurs impliqués.

L'ONG Social Watch vise deux objectifs qui sont la mise en œuvre des résolutions de Beijing et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ce groupe veille à la prise en compte du genre de manière transversale dans toutes les activités de cette structure et fait la sensibilisation sur la violence faite aux femmes.

86

7.4 Les stratégies

Dans la démarche de ASGoL, toutes les activités sont menées avec les organisations au niveau local qui identifient leurs besoins, définissent les meilleurs choix de résolution de leurs problèmes car elles sont impliquées dans toutes les activités du programme. Ces organisations impliquent aussi bien les femmes que les hommes. Une attention particulière est accordée aux femmes pour accroître leur participation et leur pouvoir et réduire les inégalités. Donc les femmes ne sont pas du reste, mais sont impliquées depuis l'identification de leurs problèmes, la définition des stratégies et la mise en œuvre des actions. Sa stratégie consiste à :

- donner la priorité aux acteurs et actrices locaux, à leurs pratiques et projets, ainsi qu'à la structuration intercommunale en « territoires de développement » ;
- appuyer le renforcement organisationnel des partenaires civils pour leur recherche de moyens et ressources tels que la formation, l'information...;
- accompagner le processus de décentralisation, tant au niveau politique (articulation pouvoir public et société civile) que sur le terrain, en soutenant innovations et expérimentations nécessaires à l'exercice souple des responsabilités (droit et tâches, transparence, arbitrage, séparation des fonctions, contrôle etc...).
- favoriser la création de fonds locaux de développement, gérés par des instances paritaires (élus et acteurs de la société civile) destinés à financer des investissements et services de proximité en relais des budgets communaux et sectoriels.

Le CIDR, pour accroître le pouvoir des femmes et leur participation accompagne les femmes élues. Cette activité a permis de faire le plaidoyer pour une présence forte des femmes dans les instances locales de prise de décisions et des formations sont données à celles-ci pour leur permettre d'influencer les PDC et autres documents de développement.

Par contre, pour les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre de ASGoL, les stratégies sont genre sensibles parce qu'il y a au niveau de chaque cellule de commune un groupe thématique genre qui veillera à la prise en compte de la dimension genre dans toutes les activités qui seront menées par Social Watch.

7.5 La gestion

Ce programme a le mérite de prévoir dans l'équipe de gestion au niveau de la coordination du CIDR un poste de spécialiste en genre qui est déjà pourvu. Ce dernier (c'est un homme qui occupe ce poste) s'emploie à l'élaboration de la stratégie genre du programme. Ce qui est un peu original par rapport aux autres programmes qui ne prévoient pas ce type de poste de même que l'élaboration d'une stratégie spécifique axée exclusivement sur le genre.

Grâce, à cette stratégie, une orientation claire sera définie sur l'intégration des femmes au processus de développement au niveau des communes du Borgou. Malheureusement, au moment de passage de la mission, cette stratégie n'était pas encore validée. Aussi, a-t-il été jugé inopportun d'en apprécier son contenu. Elle prévoit une forte implication des femmes dans le dispositif de gestion et de mise en œuvre.

La coordination du programme est composée aussi bien d'hommes que de femmes et une attention particulière est portée sur la présence de femme au sein des équipes. Par exemple, on note 1 femme sur 7 (14 %) parmi les animateurs de développement de territoires.

7.6 La mise en œuvre

Le niveau d'implication des femmes dans la mise en œuvre du programme n'est pas le même d'une structure à une autre. Le CIDR par exemple n'implique pas pour le moment des associations de femmes, mais il est prévu, avec le Réseau des Femmes Conseillères (REFEC) d'accompagner les femmes élues.

Les activités de l'ASGOL/Social Watch sont mises en œuvre par les 6 groupes thématiques dont le groupe thématique genre. Chaque groupe fait sa collecte de données pour vérifier les progrès réalisés par semestre ; ce qui permet de mesurer les progrès réalisés en matière de réduction des inégalités de genre.

Dans sa stratégie de mobilisation pour la sensibilisation, Social Watch a constitué des équipes à raison d'une femme au moins par équipe. Ainsi, au cours du lancement de son programme Social Watch a pu dénombrer environ 30% de femmes.

L'atteinte des objectifs fixés, a poussé Social Watch à descendre les réflexions à la base pour faire le contrôle citoyen au niveau rapproché dans le but d'intégrer les besoins réels des populations les plus pauvres et marginalisées dans les projets de développement local. La dynamique dans laquelle s'inscrit ce projet favorise une bonne ambiance de travail entre les femmes et les hommes et entre les élus locaux et les responsables des organisations de la société civile lors des formations. Les femmes et les hommes adhèrent à la vision de l'équité prônée par Social Watch. Ainsi les cellules locales installées sont composées d'hommes et de femmes. Au cours des réunions, une attention particulière est accordée aux préoccupations des femmes. Par exemple au niveau du groupe thématique 5 : dans le cadre intégré de la gestion de l'eau, Social Watch est en train de renforcer les actions de la Coopération Suisse dans la prise de décision par les femmes.

7.7 Les résultats

Prévues pour démarrer en décembre 2007, les activités de Social Watch n'ont démarré qu'en juillet 2008. Au total deux activités ont été déjà menées ; il s'agit : du lancement et de la formation des Cellules d'Appui Technique dans 7 communes, puis de la sensibilisation et la mobilisation de tous les acteurs.

Le programme ASGoL étant à ses débuts, il serait difficile d'apprécier les résultats, mais on peut déjà entrevoir quelques uns de ses effets :

- la hausse de l'effectif et de la qualité des femmes dans les organes de prise de décisions ;
- l'existence d'une nouvelle génération de femmes leaders ;
- la prise en compte dans les PDC nouvelle génération de la préoccupation genre ;
- l'implication d'une femme par équipe dans les groupes de mobilisation.

88

7.8 Le suivi-évaluation

Pour le CIDR, la stratégie en cours d'élaboration a défini des indicateurs qui seront mesurés et aussi des méthodes seront conçues pour suivre les progrès réalisés. Mais ceci n'est pas encore opérationnel car la stratégie n'est pas encore mise en œuvre. Il faut noter que les structures à la base impliquées dans le développement local sont associées dans le suivi évaluation de ce programme.

Le suivi évaluation dans le cas de Social Watch se fera à l'aide des indicateurs qui seront fournis par semestre. Ces indicateurs permettront de mesurer les activités publiques réalisées et de faire le suivi des OMD et des axes stratégiques du DSCR, tout en appréciant l'évolution des inégalités entre les hommes et les femmes.

7.9 Le budget

Au niveau du CIDR, les acteurs de mise en œuvre estiment que le budget est insuffisant pour réaliser des activités spécifiques aux femmes comme celle qui cible le REFEC (Réseau de Femmes Élues Conseillères). Les expériences capitalisées dans le domaine du genre ne sont pas toujours utilisées à cause des moyens insuffisants.

Le budget du Social Watch est global et ne comporte pas des volets spécifiquement liés aux inégalités de genre. Toutefois, une attention particulière sera accordée à une répartition équitable (homme et femme) lors la mise en œuvre du projet.

7.10 Les difficultés

Quelques difficultés subsistent au niveau des différents programmes :

- le département du Borgou est un milieu fortement islamisé, ce qui constitue un facteur de blocage pour la réduction des inégalités entre femmes et hommes ;
- la difficulté d'internalisation de l'approche ;

- le nombre réduit d'organisations de la société civile disposant des femmes aux postes de prise de décisions,
- le difficile accès aux moyens de réalisation des activités spécifiquement liées à la réduction des inégalités de genre.

7.11 Les leçons tirées de l'application du genre

Il est trop tôt de tirer des leçons, car le programme ASGoL est à son début, aussi bien au niveau du CIDR que de Social Watch. Néanmoins, on peut souligner que la participation des femmes aux instances de décision au niveau des animateurs n'est pas encore à la hauteur des attentes à cause de la résistance du milieu. Cette résistance entraîne une faible internalisation de l'approche genre. Par ailleurs, ces programmes ne sont pas encore très visibles.

89

7.12 La perception de l'appui du BuCo

La coopération Suisse fait beaucoup d'interventions dans le Borgou, mais il y a peu de coordination entre les programmes et projets financés par elle pour une bonne synergie des actions axées sur le genre. Il n'y a pas de cadre de concertation au niveau du département pour servir de creuset sur les stratégies genre, ce qui engendre quelques problèmes de partenariat à cause de la qualité de gestion des informations.

Social Watch a une bonne perception du BuCo. La spontanéité de l'appui suisse a été louée et le souhait est qu'il soit pérenne pour des actions plus efficaces à mener à l'endroit des femmes, en vue d'une réduction de la pauvreté. Cet appui est une initiative pilote de décentralisation du CCAP.

7.13 Suggestions

De l'analyse des difficultés et des leçons tirées, il ressort des suggestions suivantes :

- accélérer la finalisation de la stratégie genre en cours d'élaboration et si possible, appuyer techniquement l'unité de gestion du CIDR qui l'élabore pour s'assurer que cette stratégie est en cohérence avec la vision « genre » du BuCo ;
- impliquer les acteurs locaux au niveau des communes depuis la conception jusqu'à l'évaluation en passant par la mise en œuvre afin que ceux-ci s'approprient cette stratégie, l'internalisent et l'intègrent dans leurs nouveaux PDC ;
- poursuivre et renforcer l'approche d'accompagnement des femmes élues afin qu'elles continuent à jouer le rôle de relais auprès des autres femmes au niveau des instances de prises de décision notamment les conseils communaux ;
- documenter cette expérience afin que les acquis et les meilleures pratiques soient diffusés au niveau des autres communes qui ne sont pas couvertes par ce programme ;
- mettre en place un cadre de concertation au niveau du département pour servir de creuset sur les stratégies genre, afin d'éviter des initiatives disparates et non complémentaires dans le département ;

- mettre en place dans chaque village un binôme d'animateurs : un homme et une femme comme porteurs des préoccupations du village ;
- renforcer les capacités des animatrices villageoises ;
- recruter des stagiaires filles pour accompagner /appuyer les communes dans l'élaboration des PDC ;
- informer et sensibiliser les acteurs locaux sur la stratégie genre de ASGoL ;
- mettre en œuvre la stratégie genre du programme ASGoL ;
- former les stagiaires filles sur le processus d'élaboration des PDC ;
- mettre en place au sein des 3 volets d'ASGoL un cadre de concertation sur le genre ;
- créer une synergie d'action entre ASGoL et ASPEF pour une prise en compte des filles ASPEF par ASGoL ;
- créer/dynamiser les commissions communales des affaires sociales pour une meilleure prise en compte des questions genre dans les communes ;
- organiser des formations en leadership pour les femmes des OSC ;
- assurer le transfert des compétences en intégrant les activités de ASPEF dans le budget des communes ;
- plaider en direction des élus locaux pour des budgets « genre sensibles ».

Conclusion partielle

Le programme de gouvernance locale, appuyé par le BuCo que le CIDR et Social Watch viennent de démarrer, a pris des dispositions pour que les inégalités de genre soient réduites. L'évaluation faite au démarrage des programmes a permis de mettre l'accent sur la nécessité de prendre en compte le genre dans l'accès aux services sociaux de base. La mise en place des cellules de CCAP permettra de faire la veille dans le suivi de la prise en compte du genre.

CHAPITRE 8: L'APPUI SUISSE A LA COMMUNICATION COMMUNAUTAIRE (ASCCom)

Introduction

Depuis 1996, le Bureau de Coopération de l'Ambassade de Suisse au Bénin a engagé un processus d'appui et d'accompagnement du processus de libération de l'espace audiovisuel. Le Programme d'Appui à la Communication (PACOM) a été initié dans le cadre de l'appui au pluralisme en matière de médias, mais aussi de renforcement du cadre législatif et institutionnel adéquat et favorable à l'émergence d'un système de communication communautaire viable et performant. Les premières activités du PACOM se sont inscrites pour contribuer à l'appropriation des cinq radios rurales locales mises en service dans les localités de Lalo, Ouessè, Banikoara, Ouaké et Tanguiéta par la République du Bénin avec l'appui technique et financier de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) actuelle Agence Internationale de la Francophonie (AIF).

A la faveur du vote de la loi 97-010 du 20 août 1997, portant libéralisation de l'espace audiovisuel, on a observé au Bénin la création de plusieurs radios privées parmi lesquelles cinq radios de type communautaire, initiées par les localités de Kétou, Bembéréké, Bassila, Tchetti et Possotomé avec l'appui du PACOM. L'appui du Programme a par la suite été étendu à trois autres radios de type communautaire, installées avec l'aide d'autres organisations dans les communautés de Djougou, Kouandé et Nikki. L'appui au fonctionnement de ces huit radios avait pour finalité d'amener les communautés à s'approprier l'outil radiophonique et en faire un instrument de promotion :

- de la démocratie à la base ;
- des langues, de la culture et des dynamiques locales ;
- de la communication inter et extra communautaire ;
- de la lutte contre le VIH/SIDA ;
- de la lutte contre la pauvreté ;
- de la bonne gouvernance au niveau local.

8.1 L'état des lieux

Le projet de communication a été élaboré suite à une étude sur l'accès de la population à la communication. Les résultats ont révélé un déséquilibre d'accès à la communication entre les zones urbaines et rurales, notamment entre les hommes et les femmes. Jusqu'aujourd'hui de nombreuses régions du Bénin ne sont pas couvertes par les télévisions d'envergure nationales. Certaines zones rurales n'ont accès à la communication que grâce aux radios communautaires.

L'état des lieux des zones couvertes par les radios appuyées par la coopération suisse révèle qu'avant le programme d'ASCCom les populations étaient très peu informées de tout ce qui se passait autour d'elles.

L'expérience de radios locales de l'ACCT a permis le désenclavement de l'accès à l'information. L'évaluation de cette expérience a permis de recenser les besoins en information. Ainsi la libéralisation de l'espace audio visuelle intervenu en Août 1997 vient corriger cette inégalité d'information entre milieu urbain et rural et entre les femmes et les hommes. Les premières actions du programme sont orientées vers les milieux urbains accentuant ainsi les disparités entre les villes et les campagnes. C'est pour réduire cette disparité que le programme d'Appui à la Communication actuel ASCCom a orienté ses actions vers les milieux ruraux.

Les femmes sont les moins informées parce que non seulement, elles sont pour la plupart analphabètes, très occupées par les activités génératrices de revenus, les travaux domestiques mais aussi rares sont celles qui parmi elles, possèdent de poste récepteur.

92

8.2 L'identification des problèmes

L'intérêt pour l'outil radiophonique est de plus en plus justifié par le fait que huit béninois sur dix vivent à la campagne, où domine l'analphabétisme et où les moyens d'information en langues nationales sont rares.

Pour identifier les problèmes, la démarche a consisté en la mobilisation sociale de toutes les composantes de la société dans chaque localité. Ensuite tenir une Assemblée Générale, constituée aussi bien des hommes que des femmes au sein desquelles les femmes sont représentées dans les organes de gestion pour exprimer leurs besoins en matière de communication. Au cours des différentes séances de mobilisation, un accent a été mis sur les rapports sociaux entre les sexes, d'où l'élaboration de la grille de programme des radios communautaires avec la participation des auditeurs et auditrices sur la base des besoins et des problèmes des communautés. Les femmes ont participé activement aux débats sur la création des associations.

Selon la population bénéficiaire, les problèmes liés à la communication ont été identifiés par les organisations de la société civile au cours d'une assemblée générale où toutes les couches (hommes, femmes, jeunes et personnes âgées) de la société ont été représentées.

8.3 Les objectifs

L'objectif global du programme est d'accompagner le processus de libéralisation de la presse et de l'espace audiovisuel et d'être ainsi proactif dans le développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- accompagner les radios communautaires dans leur rôle d'éveil de la conscience, de promotion de la bonne gouvernance locale, de réduction de la pauvreté et de la lutte contre le VIH/SIDA ;
- contribuer à la promotion de l'intercommunalité et de la solidarité intercommunale autour des radios communautaires pour accroître les chances de viabilité ;
- contribuer à l'amélioration de la couverture médiatique, grâce à l'extension du programme aux communes de Kandi et Savè ;

- faciliter aux radios communautaires l'accès à une source d'énergie électrique stable et sécurisée qui contribue à la réduction des frais directs de fonctionnement ;
- faciliter aux radios communautaires l'accès à la numérisation et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ;
- construire une expertise locale des différents acteurs ;
- accompagner la HAAC (Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication) et les fédérations et associations de radio communautaires dans leurs rôles et responsabilités.

L'objectif de départ de l'ASCCom ne laisse pas transparaître la prise en compte de la dimension genre. Il est plus orienté vers la réduction des inégalités entre zones. Toutefois, une attention a été accordée à la réduction de l'inégalité d'accès à la communication entre les hommes et les femmes, notamment entre les hommes et les femmes des zones couvertes par les radios appuyées.

93

8. 4 La stratégie

Les radios appuyées offrent aux femmes et aux hommes la possibilité de s'exprimer, de parler de leurs activités. L'Institut Kilimandjaro dans sa stratégie de prise en compte du genre a suscité la réalisation d'émissions thématiques sur site avec les associations de femmes, des jeunes. Ces émissions sur site facilitent la mobilisation des ressources et l'accès aux informations et permettent aux groupements de femmes de se faire connaître et leur facilite l'accès aux ressources (micro crédits). Les émissions sur site sont des méthodes d'évaluation : elles commencent par la situation de départ et après les émissions, on fait une évaluation pour voir le changement que cette émission a opéré. Pour certaines femmes (bénéficiaires), certaines émissions réalisées suscitent des activités génératrices de revenu et leur apprennent à gérer les ressources financières. Par conséquent, elles permettent aux femmes d'accroître leur participation et leur pouvoir et leur permettent également d'être plus aptes à surmonter les situations/problèmes d'information et d'adopter des comportements nouveaux face à la pauvreté, à la scolarisation des filles, aux problèmes de santé (consultations prénatales, aux vaccinations, à la santé reproductive et maternelle, au VIH/SIDA) et à la gestion de la chose publique au niveau local.

La stratégie de l'ASCCom vise à apporter des bénéfices aux hommes et aux femmes, car la radio sert de messagerie, permet de réduire les distances et les désenclavements (annonce pour remerciement), aide les gardes malades (la plupart étant des femmes) de l'hôpital de zone de Bembèrèkè à travers les communiqués de détresse, aide les femmes à changer de comportement grâce aux émissions de santé, d'hygiène, eau, etc., et les hommes aussi à connaître la valeur de leur femme. A travers certaines émissions, en milieu bariba, les hommes connaissent désormais leurs droits et devoirs envers leurs femmes. Avec l'ASCCom, l'information est d'une grande importance pour les femmes. Ainsi, à Kétou, l'intérêt que les femmes accordent à la radio s'est traduit par une forte mobilisation des groupements des femmes de cette localité lors de la suspension de ses activités due à la panne d'émetteur.

La stratégie utilisée accorde une attention particulière à la prise en compte du genre dans ce programme lors de l'élaboration des émissions en essayant de réduire les stéréotypes défavorables à la femme. Par ailleurs, des grilles de programmes sont conçues de manière à amener les animateurs à réduire les inégalités d'accès et d'écoute des femmes. La question d'inégalité d'écoute est réglée en prenant en compte le temps de travail de la femme et en mettant l'accent sur le travail exercé par elles. Les outils utilisés sont au nombre de 5 et permettent de répondre aux questions suivantes :

1. Pour qui produisons-nous ? à travers l'outil d'analyse du profil des grilles de programme,
2. Pour qui diffusons-nous effectivement nos émissions ?
3. Quels types d'émissions produisons-nous à l'endroit des femmes ?
4. Quelle émission orientée sur les femmes touche leur secteur d'activités ?
5. Qui fait quoi au niveau de la rédaction, de la production, de la technique et de l'administration ?

Dans sa mise en œuvre, il y a une politique claire de renforcement des capacités des animateurs et de l'équipe des responsables. Une chargée de programmes genre veille à l'institutionnalisation du genre dans le programme. Les échanges avec les animateurs de radio FM NONSINA ont permis de constater que les outils d'évaluation de la prise en compte du genre sont effectivement utilisés.

94

Tableau 2 : Outil d'analyse du profil de programme (question de base : pour qui diffusons-nous effectivement nos émissions ?)

<i>Émissions</i>	<i>Couche cible (Destinataires supposés)</i>		Heures de diffusion	<i>Bénéficiaires réels (Couche socialement disponible à l'écoute)</i>	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Proverbe avec Yarou	*	*	8h40-8h50	*	*
Bébé trésor	*	*	8h50-9h	*	
Agriculture/ élevage peulh	*	*	9h-9h30	*	*
Prix des marchés	*	*	16h30-16h45	*	*
Vieille marmite		*	19h30-20h	*	*
UNFPA/PNLP	*	*	21h-21h30	*	*
Contes Boo	*	*	22h30-23	*	*
Atarata	*	*	23h-00h	*	

Source : RC Bembèrèke

Tableau 3 : question de base : qui fait quoi ?

	Activités	Qui décide ? Qui exécute ?	
		Homme / Garçon	Femme / Fille
Rédaction	Choix des sujets / traitement	*	
	Ligne éditoriale	*	
	Conception et programmation des émissions	*	
	Présentation du journal	*	
	Couverture des meetings politiques	*	*
	Interview des hautes personnalités politiques	*	
	Investigation, enquête, grands reportages	*	*
	Tenue d'antenne	*	
	Etc.		
Production	Réalisation des jingles et spots publicitaires	*	*
	Réalisation des magazines	*	*
	Montage des émissions	*	
	Etc.	*	
Technique	Opérations techniques	*	
	Régie	*	
	Etc.	*	
Administration	Gestion administrative	*	
	Gestion du personnel	*	
	Gestion financière	*	*
	Relations avec les auditeurs	*	*
	Secrétariat, accueil		*
	Etc.		

Source : RC Bembèrèke

8.5 La gestion

L'intégration des femmes au processus de développement a poussé la coordination de l'ASCCOM à définir un plan d'opération semestriel qui prend en compte la dimension genre. A cet effet, les séances de formation sont organisées sur le genre radiophonique avec le Réseau International des Femmes (RIF), les chefs programmes et les animateurs/animateuses membres du conseil d'administration pour renforcer leurs capacités sur l'outil genre. De même pour les assemblées générales, un quota de femmes est fixé par cible aux organisations de la société civile. Signalons que ce programme n'a connu de succès que grâce aux efforts conjugués de ces différents acteurs (cf. organigramme en annexe).

Les partenaires au niveau local sont composés des :

Rapport produit et présenté par : Marie-Odile Attanasso, Consultante principale

Sarafatou I. OLODO, Consultante associée - Claude DAWSON et Florentine IDOHOU, Membres

- communautés à la base,
- clubs des auditeurs,
- radios communautaires.
- organes de gestion des radios,
- comité d'écoute,
- correspondants villageois ou locaux.

Les Organisations des professionnels composées de :

- la section béninoise du Réseau International des Femmes (RIF) membre de l'Association Mondiale des Radiodiffuseurs Communautaires (AMARC); elle bénéficie de l'appui/conseil du programme.
- la Fédération des Radios Communautaires et ses services techniques (FERCAB) et
- l'Union des Radios Communautaires et Assimilés du Bénin (URCAB).

96

Les Institutions de l'État composées :

- du Gouvernement, à travers le Ministère de la Communication et de la Promotion des Technologies Nouvelles (MCPTN), et
- de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC).

Les autres partenaires sont composés :

- des autres programmes/projets, associations et organisations locales qui développent des actions similaires pour échanges et synergie ;
- des programmes de la DDC intervenant dans la même zone.

8.6 La mise en œuvre

Dans l'élaboration des grilles de programme avec les auditeurs et auditrices, les émissions orientées vers les femmes tiennent compte de leur temps d'écoute. Mais force est de constater que le genre semble ne pas être effectif dans la répartition du personnel de la radio. Le personnel (l'équipe de mise en œuvre au niveau de la radio) est en majorité composé d'hommes. Les quelques femmes qui s'y trouvent occupent des postes moins importants, à savoir le poste d'animatrice et de secrétaire caissière (radio Bembèrèkè et radio Savè). De même, on note un faible effectif du personnel féminin au sein des organes de gestion des radios. Par exemple, à Savè, sur 25 personnes qui composent le conseil d'administration, il n'y a que 3 femmes. Le constat est le même à Bembèrèkè où sur 19 postes un seul est occupé par une femme celui de secrétaire caissière (voir la liste nominative en annexe).

8.7 Les résultats

Les résultats montrent que les femmes bénéficient équitablement des informations. L'un des résultats visibles du programme est son appui à la résolution du problème d'énergie dans les zones couvertes avec l'acquisition des groupes accumulateurs et des groupes relais. A partir des différentes formations, les femmes du RIF ont des capacités à se prendre en charge et à soumettre des projets aux PTFs. De même la prise en compte du genre a permis d'avoir, dans le conseil d'administration, au moins une

femme, qui se retrouve à la tête de la FERCAB et quelques femmes élues membre des conseils communaux.

De l'analyse de la grille de programme, il ressort que la plupart des émissions radiophoniques sont mixtes, et que très peu d'émissions sont spécifiquement orientées vers les femmes. Néanmoins à long terme, les différentes expériences accumulées par les femmes à travers les différentes émissions réalisées leur permettront de prendre leur destinée en main, de comprendre leur situation et les problèmes auxquels elles font face et de prendre collectivement des mesures pour les résoudre.

Les auditeurs et auditrices accordent une part prépondérante à la radio dans les nombreux changements observés dans les zones couvertes. Ils n'hésitent pas à affirmer que l'observation desdits changements est consécutive à l'avènement de la radio communautaire. Les changements couvrent de nombreux secteurs de la vie des communautés : agriculture, environnement, santé, commerce, éducation, culture, sport, religion, etc. Parmi les nombreux changements constatés à l'avènement et au fonctionnement de la radio, on peut noter que :

- le niveau d'hygiène des populations (hommes/femmes) s'est amélioré nettement ; (ceci s'observe au niveau de l'entretien des maisons et de leurs devantures ainsi que de la propreté des gens) ;
- les populations utilisent de plus en plus les moustiquaires imprégnées ;
- les campagnes de vaccination se passent plus facilement ;
- les populations se tolèrent davantage et la collaboration entre des ethnies différentes se fait plus facilement ;
- les populations sont au courant de ce qui se passe dans les autres localités, y compris les problèmes vécus par leurs parents et alliés ;
- le nombre de filles qui vont à l'école est en augmentation ;
- les élèves s'expriment mieux ;
- les producteurs et les commerçants fixent les prix de leurs produits en tenant compte des prix pratiqués dans les autres régions ;
- les commerçants et les chefs de ménages gèrent mieux leurs revenus ;
- les agriculteurs mettent en pratique de nouvelles techniques culturales et de conservation de leurs produits ;
- les pratiques traditionnelles sont mieux connues et appréciées par les jeunes (certaines pratiques traditionnelles valorisantes qui étaient en voie de disparition renaissent) ;
- les artistes locaux sont mieux connus et sortent de nouvelles chansons.

8.8 Le mécanisme de suivi/évaluation

Le suivi évaluation de la prise en compte du genre est fait à travers quelques indicateurs résumés dans le tableau suivant.

Tableau 4 : présentation de quelques indicateurs de suivi/évaluation

Dénomination	Indicateurs
nombre de radios appuyées	11
nombre de débats publics locaux et nationaux orientés vers les femmes	Une par semaine
répartition du personnel des médias par sexe avant et après l'appui de la coopération suisse	La proportion de personnel féminin est faible
Nombre d'émission consacré aux préoccupations des femmes dans les grilles d'émission de radio	Deux à trois par semaine

Source : RC Bembèrèkè

Les progrès réalisés dans les efforts pour améliorer les conditions de vie des femmes à partir des sensibilisations sont difficiles à mesurer car il y a des ONGs qui sollicitent ces mêmes radios pour sensibiliser la population sur les thèmes abordés.

8.9 Le budget

Les expériences capitalisées ne sont pas toujours utilisées à cause de l'insuffisance des ressources pour l'atteinte des objectifs fixés en terme de genre. Seulement 6% du budget est consacré aux activités spécifiques au genre même si de nombreuses stratégies sont définies pour la prise en compte de cette dimension.

Cette faiblesse et la neutralité du budget sont remarquées par les bénéficiaires de la radio dans la mesure où toutes les activités sont confondues. Les groupes cibles des hommes et des femmes ne sont pas clairement identifiés dans le budget du programme de l'ASCCOM.

8.10 Les difficultés

Le programme ASCCOM rencontre de nombreuses difficultés au nombre desquelles nous pouvons citer :

- la difficulté pour dégager des moyens pour réaliser des activités sensibles au genre ;
- l'absence des femmes membres du RIF aux ateliers de formations.

Selon les responsables de l'Institut Kilimandjaro, il y a les difficultés liées à la mobilisation des femmes, à cause de leur manque de disponibilité (garde d'enfants, saisons, les contraintes domestiques), la faible participation des femmes aux instances de prise de décisions due à la résistance du milieu ; même au niveau des animateurs. De même, il y a une tension permanente entre les besoins de la communauté et les partenaires. Les émissions thématiques sur site se réalisent avec les associations de femmes et de jeunes. Trois femmes bénéficiaires rencontrées, la présidente des groupements de femmes au niveau communal de Bembèrèkè, la présidente des associations de femmes concasseuses de pierres à Bembèrèkè et la présidente des associations de femmes concasseuses de pierres à Bembèrèkè ont confirmé ces difficultés dans la mise en œuvre. Malgré ces difficultés, les formulations de ce programme de nombreuses leçons positives ont été identifiées.

8.11 Les leçons tirées de l'application du genre

Ces émissions permettent de faire connaître les groupements de femmes et leur facilite l'accès aux crédits.

De nombreuses leçons positives peuvent être tirées de la mise en œuvre de ce programme. En effet, la prise en compte du genre a permis de hisser à la tête de la Fédération de Radio Communautaire, une femme ; d'améliorer l'empowerment des femmes. Néanmoins, la participation des femmes aux instances de prise de décisions n'est pas encore à la hauteur des attentes à cause de la résistance du milieu. Enfin, au niveau des programmes et projets, les formulations sont souvent vagues par rapport à la question du genre, du fait de l'absence d'une analyse correcte de la situation, ce qui n'a pas permis d'identifier des objectifs clairs de genre et de les traduire en activités et dans les budgets.

99

Toutefois, sur le terrain, les quelques actions qui sont menées en direction des femmes constituent des expériences qui pourront être prises en compte dans les prochains budgets qui seront élaborés. Pour améliorer les résultats obtenus par ce programme des suggestions ont été faites aussi bien par les responsables que par les bénéficiaires.

8.12 Les suggestions

Le renforcement des capacités s'avère nécessaire car la prise en compte du genre dans les programmes exige l'existence de compétences et la maîtrise d'outils d'analyse et de planification en genre. Par ailleurs, les bénéficiaires souhaitent qu'une attention particulière soit accordée par les animateurs aux questions relatives au genre dans l'exercice de leurs tâches quotidiennes, qu'ils s'approprient la stratégie genre et s'impliquent dans les activités proposées par le comité.

D'autres ont été formulées pour une meilleure prise en compte du genre dans les émissions radiophoniques. Il faudrait :

- augmenter le nombre d'émissions grand public pour mieux faire participer les femmes et les hommes surtout ceux ou celles qui sont un peu éloignées de la station radio ;
- impliquer d'avantage les femmes dans la gestion de la radio ;
- organiser sur les ondes, des journées spéciales genre sensible sur chaque composante de la communauté ;
- étendre aux nouvelles radios partenaires les différents outils genre ;
- entreprendre des actions de sensibilisation et vulgariser les outils genre au niveau des autres radios non partenaires du programme ayant des animatrices membres du RIF ;
- impliquer d'avantage les femmes dans le CCAP et les activités des GT ;
- revoir les critères de recrutement en ce qui concerne le niveau d'instruction des femmes animatrices ;
- exiger un quota pour la représentativité des femmes au sein des organes dirigeants des RC ;
- former les femmes membres des CA au leadership.

8.13 La perception de l'appui du BuCo au programme ASCCom

Les personnes interviewées pensent que de toutes les radios, celles appuyées par la coopération suisse sont mieux gérées et mieux adaptées aux besoins de la communauté. Ceci montre la nécessité de continuer l'appui et l'utilité de ce programme dans les populations du département du Borgou.

Conclusion partielle

On constate dans le programme ASCCom une faible prise en compte du genre. Ceci se justifie par une absence d'une analyse correcte de la situation qui n'a pas permis d'identifier des objectifs clairs de genre et de les traduire dans les activités et les budgets.

En dépit de cela, des avancées réelles dans les pratiques ont été notées du côté des femmes. Ainsi, la prise en compte du genre dans l'ASCCom a permis aux femmes d'occuper des postes de responsabilité.

100

CHAMP 5 : RENFORCEMENT DES CAPACITES D’ACTION DES FEMMES

CHAPITRE 9 : REALISATION DES FILMS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR L'APPROCHE GENRE ET DEVELOPPEMENT

Introduction

La République du Bénin a adopté depuis 1990, plusieurs lois et conventions internationales pour renforcer le respect des droits des hommes et des femmes comme contenus dans le CEDEF. De même, des partenaires au développement ont œuvré, en partenariat avec l'État pour faciliter la sensibilisation et l'accès à l'information de la population à la base dans le cadre de l'amélioration des rapports sociaux entre les sexes. Pour ce faire, la Coopération suisse a réalisé, en collaboration avec des réalisateurs Béninois, cinq (05) films qui ont pour thèmes le genre et le développement. Il s'agit des rôles et comportements dans les relations hommes femmes. La visée est :

- de contribuer à informer pour susciter le débat, la discussion et la réflexion,
- d'aider à la progression du changement des rôles entre hommes et femmes,
- de progresser vers le plein exercice des droits des femmes et des changements positifs dans la vie familiale.

Sous le titre générique « Vies des femmes – Vues des hommes, Vies des hommes – Vues des femmes », ces films traitent du mariage forcé, du harcèlement sexuel en milieu scolaire, du partage des tâches dans le couple, de l'importance de la place des femmes pendant les prises de décisions et du changement de rôle entre l'homme et la femme dans la société. Ces thèmes sont liés au genre et peuvent contribuer à une amélioration des rapports hommes femmes dans les milieux de visualisation.

La préoccupation de BuCo dans cette activité a été de faire le croisement des perceptions des femmes et des hommes sur la vie de l'autre sexe, afin de mieux apprécier, les contraintes qui continuent d'empêcher l'avancement de l'approche genre à la base.

Après une large visualisation des films, une analyse de leur contenu par les différents acteurs concernés, depuis les concepteurs jusqu'aux bénéficiaires, a été faite afin d'apprécier comment l'approche genre a été prise en compte et surtout son degré d'appropriation par les bénéficiaires pour un changement durable. L'évaluation de cette activité par rapport à la prise en compte de la dimension genre amène à aborder les points suivants :

9.1 L'analyse de l'importance et de la pertinence des différents thèmes abordés dans les films au niveau national.

Jusqu'en 2006, le mariage forcé (un des thèmes abordés par les films) continue d'exister au Bénin. L'ONG WILDAF a fait ressortir dans une étude en 2006 que le mariage forcé se pratique dans dix des douze départements que compte le pays. Dans le meilleur des cas, les parents des victimes reçoivent la dot à leur insu et dès lors, elles peuvent être enlevées à tout moment.

Certaines femmes de Bori ont affirmé qu'elles n'ont connu le visage de leur mari qu'après la cérémonie du mariage. « *C'est à la fin de la cérémonie qu'on te présente ton mari* ». Cette situation est à la base de nombreux divorces parce que les femmes finissent par abandonner les foyers. Le mari est donc imposé à la jeune fille, parfois en complicité avec les parents. Les causes de cette pratique restent encore l'analphabétisme, la pauvreté, la méconnaissance et le non accès à l'information, le poids de la tradition et l'éloignement géographique.

Le deuxième thème abordé est le harcèlement sexuel en milieu scolaire. Le harcèlement sexuel est une violence qui figure en bonne place parmi les violences faites aux femmes béninoises. La fréquence de ce phénomène dans le milieu scolaire a conduit la population à mener des campagnes de sensibilisation qui leur ont permis d'obtenir l'arrêté interministériel n° 16/MEPS/METFP/CAB/SGM/SA du 1^{er} Octobre 2003 portant sanctions à infliger aux auteurs de violences sexuelles dans les écoles et établissements d'enseignement secondaire général, technique et professionnel, publics et privés. Cet arrêté a été transformé en loi le 05 septembre 2006, c'est-à-dire la loi N° 2006-19 portant répression du harcèlement sexuel et protection des victimes.

Le harcèlement sexuel existe et est plus prononcé dans les milieux ruraux que dans les milieux urbains. En effet, selon les femmes enquêtées, l'impunité des auteurs de harcèlement a été réduite grâce au travail abattu sur le terrain par certaines structures telles que l'ONG Equi-Filles et le LARES.

Le troisième thème est l'éducation différenciée selon le sexe. Les données sur l'éducation selon le sexe montrent que l'accès et le maintien à l'école varient selon le sexe. Les réductions des disparités qu'elles soient de genre, géographiques ou en termes de pauvreté ne sont pas significatives. L'écart entre le Taux Brut de Scolarisation (TBS) des garçons et celui des filles se maintient au niveau élevé de 21 points.

Ces informations montrent que les filles rencontrent plus de difficultés dans l'accès et le maintien dans les écoles que les garçons surtout au niveau primaire ; mais au niveau secondaire, au premier comme au second cycle, ces contraintes diminuent réduisant ainsi l'écart assez élevé dans l'accès et le maintien des deux sexes au niveau primaire. Ces contraintes sont en partie liées à l'éducation sexuée donnée par les parents au sein des ménages et au faible statut social de la femme. On peut aussi noter la surcharge de travail de la femme, qu'elle partage avec ses enfants filles.

Le quatrième thème est la prise en compte de la femme dans les sphères de prise de décisions. Il existe une inégalité flagrante dans le contexte béninois par rapport au partage du pouvoir et des responsabilités à plusieurs niveaux. A l'Assemblée Nationale en 2008, les femmes ne sont que 9 sur les 83 députés. Au sein du gouvernement en septembre 2008, elles sont 5 sur 27 membres. Une seule femme figure parmi les 9 conseillers à la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication (HAAC) et deux parmi les 7 conseillers de la Cour Constitutionnelle.

Des 77 mairies de la première mandature au Bénin, seulement 4 sont présidées par des femmes, dont deux avaient été élues dès le début et les deux autres installées, suite aux diverses démissions en cours de mandature. Dans la Fonction publique en général, il ressort qu'un peu plus d'un fonctionnaire sur quatre (26,8% en 2007, contre 25,8% en 1994) sont de sexe féminin et que ces femmes se retrouvent surtout dans les catégories inférieures. Toutefois, dans le secteur primaire, qui représente la base

principale de l'économie nationale, la main-d'œuvre féminine demeure très importante dans l'agriculture.

Ces données permettent de considérer la prise de décisions comme une contrainte, car les femmes sont peu présentes dans les institutions concernées. Cette contrainte se remarque aussi au niveau des ménages. Cette contrainte se remarque aussi au niveau des ménages. En effet, concernant la non participation des femmes dans les instances de prise de décisions, les personnes interviewées justifient la situation par la répartition traditionnelle des rôles selon le sexe, au sein des ménages : les hommes à l'extérieur et les femmes à l'intérieur pour les travaux domestiques. Aussi, le mari supporte-t-il la charge des enfants comme la scolarisation, les maladies et autres. Cette situation fait que la femme dépend toujours de son mari et est considérée comme étrangère et écartée du processus de prise de décisions de la famille et de son mari. De plus, le manque de confiance en elle-même l'empêche de prendre des décisions. Cette situation fait que la femme n'a pas le droit à la parole et manque de liberté.

Au regard de ces différents tableaux présentés, il ne fait aucun doute que chaque thème abordé dans les films, constitue un réel problème et donc un facteur de blocage dans le processus de la promotion du genre.

9.2 La prise en compte de l'approche genre dans les différentes étapes

La conception :

La conception des films a été faite à partir des inégalités de genre constatées au niveau national. Ces films ont été faits pour sensibiliser la population notamment dans les zones ciblées où ces inégalités sont criardes et demeurent encore des problèmes. La prise en compte de la dimension genre s'est trop attardée sur les problèmes relatifs aux femmes sans faire ressortir ceux qui pourraient être rencontrés par les hommes auteurs de harcèlement sexuel.

Par exemple, dans le film Agnikè, les avantages et les inconvénients comparatifs des deux sexes n'ont pas été clairement ressortis lors de l'écriture du film. Il est à déplorer le fait qu'aucun accent ne soit mis sur les inconvénients liés à cet acte chez l'homme. En effet, le film a mis l'accent plus sur les mesures répressives qu'encourt un homme qui harcèle une fille élève que sur les opportunités qui s'offrent à la fille victime pour sortir de cette situation dans le contexte béninois. On pourrait privilégier les échanges avec un proche, avec les parents qui doivent à leur tour discuter avec le directeur d'école et enfin contacter les institutions juridiques.

La réalisation

La réalisation des films a connu des difficultés pour faire jouer équitablement les hommes et les femmes dans les films à cause de la répartition des rôles dans les métiers au niveau de la société béninoise. En effet, il a été difficile de trouver l'acteur principal qui devrait être une femme pour jouer le rôle de chauffeur, conduisant son patron homme en tournée dans le film Dodji. Cette difficulté montre que la prise en compte de l'équité de genre dans le choix des acteurs reste un défi à relever lors des castings.

La diffusion

Pour la diffusion, l'équipe au Gré de la Providence est composée d'une femme et de cinq hommes alors que celle du Cinéma Numérique Ambulant (CNA) comprend deux femmes et deux hommes en plus du chauffeur. Cette égalité était nécessaire pour permettre aux femmes de mobiliser et de sensibiliser leurs pairs du monde rural. Bien souvent, la femme est plus disponible à se confier à une femme qu'à un homme, surtout que les films comme Agnikè, Dodji et Fanta touchaient spécifiquement la vie privée des femmes.

La séance des débats après les projections

A ce niveau, les questions abordées touchent presque les problèmes des femmes et des filles. La majorité des questions sont posées par les femmes qui cherchent à comprendre les causes des problèmes abordés par les films. Elles ont beaucoup participé aux débats et selon certaines femmes rencontrées, ces films véhiculent des messages qu'elles ne sauraient faire passer dans leurs milieux, sans être mal vues, à cause du poids de la tradition.

9.3 Les stratégies de mobilisation

Différentes stratégies ont été utilisées pour pouvoir atteindre les objectifs de ces films.

L'analyse du milieu

Les équipes de mise en œuvre ont fait une analyse documentaire qui a permis de mieux cerner les villages à sillonner, surtout leur localisation, puis une étude sociologique légère qui a permis d'avoir une idée plus claire de la population et de la communauté, des habitudes, interdits, tenues vestimentaires, comportements des hommes et des femmes. Cette étape préalable a permis une intégration facile dans le milieu lors des prises de contact avec les personnes ressources locales.

L'implication des personnes ressources et des structures influentes du milieu

Arrivées sur le terrain, les équipes de mise en œuvre ont eu avec les notables de la zone une séance de visualisation afin d'identifier les moments appropriés de présentation des films à la population. Ces personnes ont été souvent des hommes élus locaux, directeur d'école et des responsables des associations de femmes, les membres des ONGs et les organisateurs de base dont, Association Ereti m'bè de Savè, Groupement Wèrè nisè Oluwa de Tchaourou, Groupement Ifètayo de Alafiarou, Groupement Ireti oloko de Kilibo ; Enfant épanoui de Nikki ; PAPP et des ONGs comme ONG Equi-Filles, et LARES.

Il faudrait aussi noter que dans tous les villages sillonnés, les deux équipes de mise en œuvre se sont basées sur les associations des femmes de Bori, de Maregourou, de Sounoumon, de Ouénou, etc.

Ces différentes institutions ont aidé l'équipe de mise en œuvre sur le terrain et faciliter la mobilisation de toute la population pour la visualisation des films. Encore aujourd'hui, ces institutions servent de

relais. Dans les associations et ONGs invitées, les groupements de femmes n'ont pas été oubliés lors de la visualisation des films.

Sensibilisation rapprochée

Les équipes ont aussi fait du porte à porte, utiliser des séances d'arbre à palabre dans la journée pour sensibiliser les communautés et enfin, ont payés des crieurs publics pour sensibiliser la population (hommes et femmes) sur les séances qui auront lieu. Cette sensibilisation est assez utile pour les populations, notamment pour les peulhs assez conservateurs qui considèrent que leurs filles ne devraient pas aller à l'école, mais devraient être soumises très tôt à un mari choisi dans sa communauté.

106

Implication des artistes locaux

Les séances de projection commencent vers 20 h par l'animation d'un artiste local, suivi d'un espace éducatif entre parents et enfants ou entre homme et femme appuyées par les proverbes du milieu. Pendant, cette tranche de la journée, les hommes et les femmes sont souvent disponibles pour se consacrer à des activités de loisir.

9.4 Les bénéficiaires des films

Les populations qui ont visualisé les films étaient assez hétérogènes du point de vue de la répartition par sexe. Pour l'équipe au Gré de la Providence, il y avait plus d'hommes que de femmes, environ 60% des 23 000 personnes pour 40 % de femmes. Toutefois, cette composition varie suivant les villages sillonnés.

Pour la CNA, la répartition de la population selon les hommes et les femmes qui ont visualisé le film par arrondissement se présente comme ci-dessus, soit 30,10 % d'hommes, 35,90 % de femmes et 34 % d'enfants.

Tableau 5 : Nombre de spectateurs par village

N°	Villages	Projections	Films	Hommes	Femmes	Enfants	Total
1	Tamarou	3	Fanta, Agnikè, Dodji, Lani, Ayaéwé	350	450	500	1300
2	Bahounkpo	3	Fanta, Agnikè, Dodji, Lani, Ayaéwé	450	500	650	1600
3	Ouénou	3	Fanta, Agnikè, Dodji, Lani, Ayaéwé	650	700	600	1950
4	Bori	3	Fanta, Agnikè, Dodji, Lani, Ayaéwé	500	450	500	1450
5	Marégourou	3	Fanta, Agnikè, Dodji, Lani, Ayaéwé	250	300	250	800
6	Sounoumon	3	Fanta, Agnikè, Dodji, Lani, Ayaéwé	200	250	250	700
7	Gouré Bori	3	Fanta, Agnikè, Dodji, Lani, Ayaéwé	500	800	600	1900
8	Gorobani	3	Fanta, Agnikè, Dodji, Lani, Ayaéwé	500	600	400	1500
9	Gouré Sounoumon Gando	3	Fanta, Agnikè, Dodji, Lani, Ayaéwé	300	450	400	1150
10	Poularé	3	Fanta, Agnikè, Dodji, Lani, Ayaéwé	300	250	350	900
	TOTAL	30		4000	4750	4500	13.250

Source : rapport du CNA-Bénin 2006

Dans le groupe d'enfants, les données ne sont pas désagrégées par sexe. Il est donc impossible de connaître le nombre de jeunes filles et garçons ayant vu le film.

La sensibilisation a permis aussi bien des hommes que des femmes. Au cours des débats, différentes catégories d'acteurs ont pris la parole. Il y avait les élus locaux, les chefs traditionnels, les directeurs d'école et la population. La participation a été très active à travers les différents témoignages suivis et des photos prises.

Cette situation a été confirmée sur le terrain lors de nos entrevues. En effet, les femmes comme les hommes rencontrés ont fait la synthèse de chaque film de manière assez claire. Ce qui montre qu'ils se sont appropriés les messages véhiculés par le film, même deux ans après. L'analyse faite par les

populations qui ont vu chaque film a fait ressortir clairement les intérêts de chaque sexe et encore mieux les rapports sociaux de genre véhiculés par chaque film.

9.5 Les changements à long terme

Plusieurs types de changement ont été induits par ces séances de film dans les ménages et dans la société de manière globale.

Au sein du ménage

Depuis la visualisation de ces films, on note au sein des ménages, un partage des dépenses de façon plus équitable. Ce sont les femmes qui donnent de plus en plus l'argent du petit déjeuner aux enfants, les pères s'occupant des fournitures scolaires et des frais de scolarité. Toutefois, les mères viennent en aide en cas de difficulté des pères.

Selon les femmes interviewées, la scolarisation des filles a pour inconvénient d'alourdir les tâches domestiques de la maman. C'est ce qui a amené l'une d'entre elle à dire : *avant, les enfants travaillaient plus dans le foyer, mais maintenant, elles passent la majorité de leur temps dans les études et nous sommes seules*. Cette charge de travail de la mère est de plus en plus allégée par la participation des hommes à certaines tâches du foyer. Ainsi, ils gardent le bébé ou font la vaisselle au moment où la femme fait la cuisine selon le témoignage des femmes. Les rapports entre l'homme et la femme se sont améliorés dans les ménages.

Alors que par le passé, la femme était considérée comme une étrangère dans la maison de la famille de son mari, aujourd'hui, elle est consultée par son mari lors des prises de décisions et peut elle-même prendre certaines décisions concernant sa santé reproductive et la gestion de son revenu sans plus avoir peur de son mari.

Les femmes ont été aussi sensibilisées sur les avantages de la dot et le mariage avant la grossesse pour décourager les grossesses juvéniles. Ainsi, elles recommandent aux filles d'avoir un certain âge avant de se marier. Toutes ces sensibilisations ont entraîné une réduction remarquable du mariage forcé. De plus en plus, les filles font connaître leurs amis à leurs parents qui acceptent qu'elles les prennent pour époux.

Dans la société

Selon les populations rencontrées, les changements dans la société sont appréciables. Il existe de plus en plus de femmes qui animent des réunions grand public dans les ONGs. Le harcèlement sexuel a diminué et les discussions entre filles et parents tendent à s'installer avec beaucoup plus d'affection et sans tabou. . En d'autres termes, on note plus d'ouverture entre les filles et leurs mères, ce qui limite les égarements.

Quelques effets immédiats des films projetés

Ils concernent les Peuhls qui étaient au départ très réticents pour la scolarisation de leurs filles. Ils ont fini par comprendre après plusieurs séances de discussions que la scolarisation des filles est une nécessité. Les communautés sillonnées sont disponibles aux changements et à l'écoute. Même après deux ans, elles restent toujours en contact avec certaines personnes ressources de ces communautés.

Pour les bénéficiaires, la sensibilisation de la population sur les faits de société dévoilés par les films est accompagnée par des programmes de scolarisation des filles depuis le niveau primaire jusqu'au supérieur.

109

9.6 Le mécanisme de suivi/évaluation

Les films ont été projetés une ou deux fois dans les milieux sans qu'un mécanisme de suivi soit mis en place. Toutefois, des institutions de relais ont été installées et ont permis la continuité de la sensibilisation à travers leurs différentes activités.

Dans les villages où les films ont été projetés, nous avons constaté que certaines initiatives ont permis de mettre en place des mécanismes de relais, des initiatives de renforcement des capacités des femmes, afin de faire reculer les inégalités de genre constatées dans la communauté. A cet effet, les groupements de femmes ont beaucoup contribué à la sensibilisation. C'est ainsi qu'après la projection des films, il y a eu des réunions des hommes, puis des femmes pour mettre en place des comités, composés de deux femmes et de deux hommes dans tous les villages sélectionnés qui font un travail de proximité avec les populations. En cas de difficulté à résoudre un problème relatif aux inégalités de genre, le comité peut solliciter leurs pairs des autres villages. Il peut aussi saisir l'autorité compétente susceptible de l'aider.

Ces comités mettent en place un mécanisme de suivi des filles aux études. Les membres de ces comités circulent aussi pour voir si les filles sont vraiment à l'étude. Ils font des rencontres avec les filles pour leur donner des conseils sur la santé de la reproduction pour une meilleure maîtrise de leur santé sexuelle. Ces initiatives sont sans nul doute pour améliorer l'image de la fille dans son milieu et pour accroître son estime.

Pendant les vacances, les comités sillonnent les villages pour organiser des séances de sensibilisation aux filles et aux femmes en vue d'avoir plus d'autonomie dans leur communauté. Chaque parent a aussi l'œil sur sa fille et les rapports éventuels entre la fille et ses professeurs. Tous ces actes convergent à l'amélioration des rapports sociaux entre les sexes au sein de sa communauté.

Chaque mère a aujourd'hui la possibilité de se renseigner sur l'état de travail de sa fille dans son école et de discuter avec les professeurs afin de mieux savoir le comportement à adopter envers celle-ci pour qu'elle aille mieux à l'école. Cette situation amène aussi les professeurs à mieux respecter les filles et à ne plus les harceler.

La rencontre des bénéficiaires à Cotonou a été impossible parce que le groupe cible était composé de conducteurs de taxi-moto et autres personnes dont le contact et la disponibilité ne sont pas faciles à négocier.

9.7 Les différents niveaux de difficultés

A chaque niveau de réalisation de l'activité, des difficultés ont été signalées.

Dans la conception et la réalisation

Les concepteurs et réalisateurs ont du mal à trouver des personnages féminins actrices. Certains réalisateurs ont fait remarquer que le BuCo a mis l'accent sur le fait que les inégalités entre les hommes et les femmes à faire ressortir ne devraient pas choquer la population. De plus, le style de communication entre les acteurs du film devrait être accessible, simple, clair et compréhensible à toute la population.

Les concepteurs et les réalisateurs ont relevé un défi dans ce travail, celui de donner un contenu concret à des termes de référence écrits par des non professionnels : partir d'une histoire vraisemblable, en se basant sur la tradition et la culture pour bâtir un cadre d'intérêt général et sans tomber dans une émancipation aveugle.

Ces aspects ont amené à refaire plusieurs répétitions des actes, lors du montage, engendrant ainsi des coûts supplémentaires alors que le budget alloué est assez faible pour relever tous les défis ; même s'il est appréciable par rapport à celui d'autres partenaires. Les réalisateurs ont aussi souligné la durée trop courte des films pour faire ressortir tous les aspects d'inégalités hommes-femmes.

Dans la diffusion

Les deux équipes de mise en œuvre ont reconnu que pour monter des scénarii faisant ressortir les inégalités liées aux rapports sociaux entre les sexes, elles ont fait beaucoup d'effort. Aussi, dans le cadre de la pérennisation des actes du film, ont-elles proposé qu'un agenda soit élaboré pour le témoignage des changements et qu'un plan d'actions soit élaboré pour mieux capitaliser les acquis, suivre et structurer les changements.

Dans certaines communes comme Tchaourou, les parents des enfants victimes des situations dénoncées dans les films sont réticents à la sensibilisation, car ils se sentent indexés.

9.8 Les suggestions

Après la projection des films dont les thèmes sont relatifs à la promotion du genre, des suggestions ont été formulées. Les bénéficiaires souhaitent que les films soient répétés à nouveau dans les mêmes villages afin de mieux poursuivre les changements positifs entamés par rapport à la réduction des inégalités.

Les groupements de femmes qui servent de relais souhaitent vivement d'autres séances de sensibilisation pour la prise en compte des inégalités de genre. Spécialement, les femmes des groupements de Tchaourou, voudraient que la Coopération Suisse leur donne plus de crédibilité au niveau des villages afin que leurs activités soient plus acceptées par la communauté. Il faudrait par conséquent les aider à faire le suivi des projections en vue d'accélérer les changements.

Dans le domaine de l'éducation, la scolarisation des filles nécessite des moyens financiers que les femmes déclarent ne pas avoir. Pour cette raison, elles souhaitent que la scolarisation soit accompagnée d'octroi de micro finances aux mères.

Conclusion partielle

Les échanges avec les populations rencontrées ont permis de se rendre compte que les séances de projection se sont déroulées dans de bonnes conditions avec une participation massive des populations des localités bénéficiaires. Les spectateurs ont participé massivement aux débats et ont fait des remarques pertinentes en ce qui concerne certains aspects de nos us et coutumes peu favorables au développement. Ils estiment que c'est le moment de faire davantage de sensibilisation pour accélérer les changements de comportements. En effet, les comités de villages mis en place pour poursuivre la sensibilisation et le débat autour des films ne sont pas trop connus et manque de crédibilité. Les changements sont en cours à tous les niveaux : dans les ménages et dans la société. On note une réduction du harcèlement sexuel dans les zones bénéficiaires et une plus grande scolarisation des filles, notamment celle des filles peulhs dont les parents étaient réticents vis-à-vis de la scolarisation avant le film.

CHAPITRE 10 : LE PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE L'APPLICATION DE L'APPROCHE GENRE DANS LA SCRP (PARAG)

Introduction

Initié par le Ministère de la Famille et de l'Enfant depuis septembre 2006, le Programme d'Appui au Renforcement de l'Application du genre dans les Stratégies de Réduction de la Pauvreté (PARAG/SRP) part de l'idée que les appuis des PTFs doivent être coordonnés en vue de l'application de l'approche genre comme axe transversal non seulement dans les actions des ministères sectoriels, mais aussi dans le suivi/évaluation. Il a pour objectifs de contribuer à l'institutionnalisation de l'approche genre dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des politiques et stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

Pour y parvenir, ce programme s'appuie sur les composantes suivantes :

- i) Appui à l'application de l'approche genre dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du DSRP2 et des PDC, et
- ii) l'Appui à la mise en place et au fonctionnement du mécanisme de coordination.

Les acteurs impliqués dans ce programme sont :

- les bénéficiaires : MEPS, MSP, MMEH, MAEP, MTPT, MEF, MFE
- les partenaires : la Coopération Suisse, la DANIDA, et le PNUD

L'appréciation de la prise en compte du genre passe par la collecte d'information sur le terrain. A cet effet, des rencontres ont été effectuées avec les acteurs chargés de la mise en œuvre, notamment ceux de la Direction de la Promotion de Femme et du Genre (DPFG) et quelques points focaux genre des Ministères sectoriels.

Le présent rapport rend compte des informations recueillies sur le terrain sur la base du guide d'entretien élaboré à cet effet.

10.1 L'état des lieux

Avant la mise en œuvre du PARAG, il existait un plan d'actions de la Politique de la Promotion de la Femme. Mais il n'existe pas de coordination nationale pour la prise en compte du genre dans les ministères sectoriels, c'est-à-dire un creuset national de réflexion des actions axées sur le genre. Au sein de chaque ministère, il existe des points focaux chargés de suivre la prise en compte du genre dans les diverses activités. Mais le constat est que ses points focaux n'arrivent pas à infléchir les décisions au sein de leurs structures. La synergie des actions genre entre les Ministères n'existe pas. On note

d'énormes problèmes de suivi-évaluation orientés sur le genre bien que la Commission Nationale de Promotion de la Femme existe et devrait jouer ce rôle important dans la promotion du genre.

Les Ministères Sectoriels, à travers leurs points focaux genre ne sont pas assez fonctionnels puisque ces derniers n'étaient pas suffisamment outillés pour influencer les décisions au niveau de leurs structures pour la prise en compte du genre dans la définition et la mise en œuvre des politiques sectorielles.

Les moyens pour effectuer le suivi dans ces ministères n'existaient pas et les capacités des acteurs chargés de la promotion du genre ne sont pas suffisamment renforcées. Cette absence de moyens est encore plus ressentie au Ministère de la Famille et de l'Enfance, ce qui fait que de grandes actions n'étaient pas menées par ce Ministère avant le PARAG. Seulement quelques actions de plaidoyer sont conduites par certains ministères auprès des partenaires pour un appui en vue de l'institutionnalisation de la stratégie genre. Il faut souligner que le Ministère de la Famille est consciente de la situation très peu reluisante de la prise en compte de la dimension genre dans les programmes et plans de développement au Bénin et s'efforce malgré tout, d'initier certaines actions, même si tous les Ministères ne sont pas impliqués.

113

10.2 L'identification des problèmes

Lors de la formulation du PARAG, les acteurs tels que le MFE, les points focaux des ministères en charge du Plan, de l'Agriculture, de la Santé, de l'Économie et de l'Éducation, de même que les Partenaires tels que la DANIDA et la Coopération Suisse ont travaillé à l'identification des problèmes relatifs au genre. C'est lors de l'analyse situationnelle que les différents ministères impliqués ont été associés en vue d'identifier les différents problèmes auxquels ils ont été confrontés dans la promotion du genre. Ce sont ces problèmes qui ont servi à la définition des axes stratégiques du PARAG.

Mais les points focaux des ministères sectoriels qui font partie du dispositif de mise en œuvre du PARAG ne se sont pas sentis suffisamment impliqués dans l'identification des problèmes. Cela se justifie par le fait qu'un point exhaustif n'ait pas été fait sur les besoins en matière de renforcement des capacités des acteurs des ministères. Mais cette faiblesse a été corrigée dans la mise en œuvre du PARAG, car un plan de formation a été élaboré pour identifier les thèmes de formations et les cibles appropriées pour bénéficier de ces formations en vue de mieux jouer leurs rôles pour la prise en compte du genre. Mais il faut dire que des efforts restent à faire, car il existe beaucoup de besoins non encore satisfaits en matière de renforcement des capacités des acteurs des ministères concernés.

10.3 Les objectifs

Quatre objectifs spécifiques sont visés par le PARAG à savoir:

- contribuer à une meilleure application de l'approche genre dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi/évaluation de la SRP2 et des PDC ;
- renforcer les capacités du Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant (MFFE) pour une meilleure coordination et le suivi/évaluation de l'application de l'approche genre dans les actions de développement aux niveaux local et national ;

- renforcer les capacités des structures et acteurs chargés de la planification, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté aux niveaux local et national ;
- veiller à la mise en œuvre des recommandations et engagements régionaux et internationaux relatifs à la promotion du genre.

Les acteurs de mise en œuvre pensent que ces objectifs tiennent compte effectivement des différents problèmes et besoins non encore satisfaits en matière de prise en compte du genre. Ils sont formulés en tenant compte des problèmes réels relatifs au genre. Quand on prend par exemple l'objectif spécifique 1, on constate qu'il veut corriger les insuffisances notées dans le DSRP1 qui n'a pas suffisamment pris en compte le genre de même que les PDC de la première génération des communes élaboré sans aucune orientation nationale, régionale et locale sur le genre.

114

Il est en de même des autres objectifs spécifiques formulés en tenant compte des problèmes de genre tels que :

- l'absence d'un cadre institutionnel de coordination du genre,
- la faible implication et l'influence des ministères sectoriels dans la définition,
- la mise en œuvre des stratégies et politiques,
- les besoins en renforcement de capacités.

Les bénéficiaires sont tous des ministères (renforcement de capacité pour la prise en compte du genre dans les politiques et programmes sectoriels) et les Commissions au niveau communal (pour la prise en compte du genre dans les PDC des Communes). Ces acteurs sont ciblés comme bénéficiaires car intervenant dans l'élaboration des politiques de développement au niveau sectoriel (DSCR) et local (PDC).

Seulement, il faut noter que si au niveau national (MFE et autres ministères sectoriels) beaucoup d'actions sont menées en vue d'atteindre les objectifs, au niveau local par contre, il reste beaucoup à faire, car il n'y a pas eu véritablement d'actions menées ciblant les acteurs à la base notamment les communes au risque de voir ces communes enclencher l'élaboration de la deuxième génération des PDC sans aucun cadrage et orientations sur le genre, venant du niveau national. Des efforts restent à faire à ce niveau pour la prise en compte du niveau local, tel que bien défini dans les objectifs.

10.4 Les stratégies

Pour atteindre ces objectifs, le PARAG, coordonné par le MFE prend appui sur les ministères sectoriels impliqués (bénéficiaires) dans la mise en œuvre, à travers des actions de formation, de sensibilisation, de plaidoyer et de mobilisation des ressources pour la promotion genre. Ces ministères servent de relais chacun dans son domaine respectif pour la mise en œuvre des actions relatives au genre.

La concertation des points focaux des ministères n'est pas encore bien effective pour apporter de manière consensuelle les meilleurs moyens de résolution des problèmes. Les points focaux pensent qu'en dehors des formations qui sont initiées et pour lesquelles on les invite, un mécanisme de

concertation sur les moyens de résolution n'existe pas encore. Certains points focaux pensent même que le PARAG est limité aux actions de formation, car ils ne sont associés ni à la planification et ni au suivi de la mise en œuvre de ce programme.

Dans les stratégies de mise en œuvre de ce programme, les bénéfices sont équitablement partagés entre les hommes et les femmes et tiennent compte de l'importance des inégalités entre hommes et femmes. C'est pour cela que les femmes sont les cibles privilégiées de ce programme. Par exemple au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), des actions sont menées pour que les femmes puissent mieux participer à l'accroissement de la production agricole, au renforcement de leurs pouvoirs économiques par les activités génératrices de revenus, l'octroi de crédits aux femmes pauvres, etc. toute chose qui accroît le pouvoir économique et financier de la femme.

Certaines ONGs sont impliquées dans le processus d'élaboration de la politique genre. On aurait pu penser que cette implication n'est pas régulière car dans l'esprit même du projet, ce sont les Ministères et les communes qui sont concernés, mais lorsqu'on sait que les ONGs contribuent aussi, au niveau des communes, à l'élaboration des PDC, leur intervention se justifie bien.

115

10.5 La gestion du projet

La gestion du projet est assurée par la Direction de la Promotion de la Femme et du Genre (DPFG) et un comité de pilotage qui définit les grandes orientations. L'implication des ministères sectoriels dans la gestion reste très faible, car ils n'ont pas les informations relatives à la mise en œuvre des activités du programme.

Même le comité de pilotage composé de 9 personnes a du mal à se réunir régulièrement à cause de l'indisponibilité de certains de ses membres, ce qui ne facilite pas le suivi et l'évaluation du programme.

Pour assurer efficacement son rôle de coordination, le PARAG a renforcé le MFE en moyens matériels. De même, il y a une politique de renforcement des capacités des acteurs du programme, mais il n'existe pas encore une politique claire formelle à l'endroit des gestionnaires sur l'intégration du genre, comme outil de développement. Les acteurs, au niveau national, départemental et local sont impliqués dans l'élaboration de cette politique pour l'influencer.

10.6 La mise en œuvre

Dans la mise en œuvre de ce programme, par exemple pour l'élaboration de la SCRP, toutes les compétences ont été sollicitées : les points focaux de tous les ministères, les personnes ressources averties des questions du genre, les organisations de femmes de la Société Civile.

Le comité de pilotage, qui est chargé de la planification, de la mise en œuvre et du suivi du programme est constitué de 9 personnes dont 4 femmes (voir arrêté portant création, composition et attribution de ce Comité). Le MFE à travers la DPFG joue le rôle de secrétariat permanent du comité de pilotage.

Mais les points focaux des ministères sectoriels qui sont des maillons clés dans ce programme ne sont pas dans ce comité. C'est la raison pour laquelle, ils ne se sentent pas impliqués dans la mise en œuvre et n'hésitent pas à déclarer qu'ils ne connaissent pas grand-chose du programme, en dehors des formations auxquelles ils sont invités.

10.7 Les résultats du projet

Le PARAG a contribué au renforcement des compétences des points focaux des Ministères en matière de prise en compte du genre dans certaines stratégies de développement des ministères concernés. Pour pallier au vide constaté actuellement au niveau local quant à la mise en œuvre du PARAG une lecture des PDC de la première génération de certaines communes est envisagée.

116

Les premiers produits du programme sont :

- la dotation du Ministère en moyens adéquats pour assurer le suivi et la coordination des actions sur le genre au Bénin ;
- la mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire sous la coordination du Ministère où toutes les actions axées sur le genre seront menées ;
- la mise en place et la formation des organes de suivi pour un meilleur suivi des actions sur le genre ;
- l'inscription de la préoccupation genre dans les politiques sectorielles des ministères ;
- l'élaboration d'une politique genre (en cours) et qui constituera la référence en matière de définition des politiques de développement aussi bien au niveau local que national. Le Ministère en assurera la coordination, la mise en œuvre et le suivi-évaluation.

En résumé, grâce au PARAG qui couvre la période de juillet 2006 à juin 2009, le rôle du Ministère de la Femme et de l'Enfant s'est vu renforcé. Elle a commencé par assurer la coordination du processus de prise en compte du genre dans la définition et la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement aussi bien au niveau des Ministères qu'au niveau national. On peut citer dans le cas de la DSCR, quelques exemples d'actions concrètes notamment :

- o le recrutement de deux Consultants pour l'analyse du pré draft du DSCR sous les lunettes genre ;
- o la formation des points focaux genre pour influencer la rédaction de la SCR au niveau de chaque ministère ;
- o la mise en œuvre des actions de lobbying pour la prise en compte des observations des Consultants et points focaux dans cette stratégie ;
- o la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation de la stratégie genre ;
- o les échanges et concertations avec la cellule de suivi des projets et programmes économiques et financiers ;

- o la définition des indicateurs de suivi genre par secteur au niveau des points focaux ;
- o l'organisation de la revue annuelle des Partenaires Techniques et Financiers par les points focaux pour apprécier l'état d'avancement des différentes actions initiées et l'identification des mesures correctives.

Le PARAG a eu le mérite de renforcer les compétences des points focaux genre des ministères, mais les outils adaptés pour leur permettre de faire l'analyse diagnostique, la planification des activités, l'élaboration des budgets sensibles au genre, leur exécution et le suivi des indicateurs de leur secteur ne sont pas encore conçus.

117

10.8 Le suivi- Évaluation

Des méthodes opérationnelles de la mesure des progrès réalisés en matière d'application de l'approche genre ne sont pas encore effectives dans les budgets programmes et les plans de travail des ministères de même que dans les PDC. Des efforts restent à faire à ce niveau en vue de concevoir des outils de suivi des actions sensibles au genre. Le comité de Pilotage qui assure le suivi évaluation du PARAG a en son sein des femmes et des hommes.

10.9 Le budget

Les actions initiées ne souffrent pas dans leur mise en œuvre de manque de moyens. Le budget octroyé par les différents partenaires (BuCo, DANIDA, UNFPA, PNUD) est suffisant pour l'atteinte des objectifs. De même, ce budget indique les acteurs bénéficiaires sauf que les actions en direction des acteurs locaux ne sont pas encore ciblées pour une bonne prise en compte du genre au niveau local.

10.10 Les difficultés

Au nombre des difficultés, on peut citer entre autres :

- la non définition des indicateurs par secteur ou par ministère sectoriel pour le suivi de l'évolution des progrès en matière du genre ;
- le non rassemblement des membres du comité de pilotage pour la tenue régulière des séances ;
- la non intégration du genre au niveau local dans la mise en œuvre du PARAG ;
- la lourdeur des procédures de mise à disposition des fonds par le DRFM du MFE qui portent parfois préjudices à la mise en œuvre des activités dans les délais prévus.

En dehors de ces difficultés, des leçons positives et négatives peuvent être tirées de ce programme qui ne vient que de démarrer.

10.11 Les leçons tirées

Les leçons positives sont les suivantes :

- la facilité de coordination : il existe aujourd'hui grâce au PARAG, une coordination des actions sur le genre,
- le renforcement des capacités des points focaux genres qui sont aguerris pour jouer leur rôle,
- l'appui conjoint des PTFs dans l'esprit de la déclaration de PARIS (DANIDA, Coopération Suisse, UNFPA et PNUD). Ceci matérialise la concentration des efforts des PTFs en vue d'éviter les doubles emplois,
- le PARAG est devenu le projet vers lequel toutes les actions liées au genre sont focalisées, donc est devenu une référence nationale.

118

Malgré tous les aspects positifs du programme, des leçons négatives sont aussi à mentionner.

- Le niveau local n'a pas encore été impliqué pour l'intégration du genre dans les PDC. Ainsi, dans les projets et programmes de développement local, les autorités des administrations décentralisées sont peu attentives aux inégalités de rapports au sein des communautés,
- Les réunions périodiques du comité de Pilotage ne sont pas souvent tenues faute de disponibilité des membres du comité de pilotage, ce qui porte préjudice au suivi de la mise en œuvre du programme,
- La non implication des points focaux dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme alors qu'ils constituent un maillon important, la cible principale du programme.

10.12 Les suggestions

Face aux insuffisances constatées, des suggestions ont été formulées par les différents acteurs du programme. La première suggestion concerne la poursuite des meilleures pratiques et leur vulgarisation par le ministère chargé de la coordination, et en deuxième lieu, il s'agira de rechercher des solutions adéquates face aux difficultés, notamment la prise en compte des préoccupations genre au niveau local avant l'élaboration des nouveaux PDC.

Les points focaux seuls dans leurs secteurs respectifs ne sauraient bien influencer les politiques et stratégies pour qu'ils soient genre sensibles, mais ils doivent bénéficier de l'appui des plus hautes autorités ministérielles. Ainsi, pour corriger cette situation, l'idée d'un séminaire gouvernemental est entrain de germer pour sensibiliser les Ministres sur le genre et les impliquer dans l'identification des

meilleurs moyens de résolution des problèmes genre. Ainsi, ils pourront épauler les points focaux dans l'accomplissement de leurs activités.

Des efforts doivent être faits par les responsables de la coordination du PARAG afin que des concertations soient régulières et soutenues entre le MFE et les autres ministères pour faire le point de l'avancement et aussi échanger sur les options et les choix à opérer pour la résolution des problèmes liés au genre lors de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement aussi bien au niveau local que national.

10.13 La perception de BuCo

La Coopération Suisse est aujourd'hui l'un des partenaires les plus importants au Bénin en matière d'appui à la promotion du genre et à la mise en place d'un mécanisme de coordination des actions genre de tous les secteurs ministériels.

Conclusion partielle

Le PARAG est un programme exécuté au niveau macro qui doit pouvoir engager le dialogue politique. Il est mis en œuvre par le MFE au niveau central avec tous les ministères sectoriels et devrait être exécuté également au niveau local. Conçu pour l'institutionnalisation du genre, ce programme a des difficultés pour être performant. Parmi celles-ci, on peut citer la non fonctionnalité du comité de pilotage qui devrait orienter les actions, le manque de coordination du MFE, la faible internalisation du programme aussi bien par les coordonnateurs au MFE que par les points focaux installés dans tous les ministères sectoriels. Le manque d'indicateurs de suivi pour mesurer les avancées du programme est aussi une faiblesse du programme. Toutefois, lorsque les nombreuses difficultés seront levées, il pourrait se révéler être un bon programme pour l'institutionnalisation du genre aux niveaux macro et micro.

CHAPITRE 11 : LES RESULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE GENRE DANS LES PROGRAMMES APPUYES PAR LA COOPERATION SUISSE

Introduction

L'évaluation de la prise en compte du genre dans les projets/programmes du BuCo a été faite par champ. Elle a permis de constater la transversalité de cette approche. Cette transversalité a consisté à inclure ce thème dans toutes les étapes et dans le processus de la gestion du cycle de chaque projet/programme.

120

11.1 Éducation

Dans le domaine de l'éducation, de nombreux progrès ont été réalisés pour la réduction des écarts entre les filles et les garçons et entre les femmes et les hommes adultes. Le projet Club des Filles et l'Appui Suisse pour la Promotion et l'Éducation des filles sont des projets spécifiques destinés à la promotion et à la scolarisation des filles. L'objectif général du dernier programme est d'équilibrer et de renforcer les capacités nationales pour accompagner la décentralisation en vue d'un développement local participatif, équitable et durable dans les régions du centre et du nord du Bénin, avec un accent particulier sur quelques communes du département du Borgou. Ces projets/programmes ont l'avantage de s'attaquer au groupe cible défavorisé en vue de réduire l'ampleur de l'écart entre les filles et les garçons.

En dehors de ces programmes spécifiques, le programme de l'alphabétisation, destiné aux femmes et aux hommes adultes de 15 ans et plus, vise à améliorer le niveau d'éducation de toute la population, notamment des femmes. Ce programme qui n'est pas spécifique aux femmes se justifie par le fort taux d'analphabétisme de la population béninoise, notamment de celle du département du Borgou. L'analyse faite des résultats de ce champ a permis de recenser non seulement des faiblesses mais des forces sur lesquelles on peut s'appuyer pour une meilleure prise en compte du genre.

11.1.1 Les forces

- les acquis au niveau du projet Club des Filles de l'ONG Equi-Filles (résultats scolaires, associations des mères d'élèves, etc.) qu'il faut pérenniser ;
- le recrutement des filles parrainées par le programme ASPEF dans l'administration locale ;
- l'amélioration progressive du taux de réussite des filles ;
- le maintien des filles dans le système scolaire ;
- le développement de la communication grâce à l'alphabétisation (les langues enseignées sont utilisées pour la messagerie sur les portables) ;
- la réduction des grossesses précoces ;

- la prise d'arrêté municipal par les communes règlementant les réjouissances populaires et punissant les auteurs de grossesse.

11.1.2 Les faiblesses

- la non prise en compte des garçons vulnérables ;
- la non prise en compte de toutes les filles bénéficiaires du programme Equi-Filles par ASPEF/LARES ;
- le manque de synergie entre les actions des différents programmes ;
- le non suivi des mêmes élèves filles du primaire jusqu'au niveau supérieur ;
- le critère de choix des filles bénéficiaires des différents programmes ;
- le non recyclage des personnes alphabétisées ;
- la non capitalisation des acquis par les personnes qui abandonnent les formations et décident de reprendre les formations ;
- l'obligation faite à ceux qui abandonnent le cours à un moment donné de tout reprendre.

121

11.2 Santé

Dans le domaine de la santé les avancées sont notables depuis 2002. Quelques études ont permis de mesurer les impacts des contextes socioculturels sur les relations de genre dans le domaine de la santé. La grille de Suivi/évaluation de la prise en compte du genre en Afrique de l'Ouest amène à mener des mesures d'impact de la prise en compte du genre dans les différents projets et programmes.

Le dialogue politique s'est poursuivi depuis 2002 par des plaidoyers pour que les femmes intègrent les décisions et soient nommées comme responsables des centres de santé ou des mutuelles de santé. Sur les six mutuelles mises en place avec le système dual, quatre sont dirigées par une femme, soit 66,66 %. En définitive, sur les 33 mutuelles, seulement quatre sont dirigées par une femme, à la faveur du système dual qui est bénéfique aux femmes en matière de promotion du genre. Dans le cas du programme ASSan, l'une des difficultés majeures est le positionnement des femmes comme responsables des centres de santé. Il est difficile au programme de pouvoir maintenir à leurs postes des sages-femmes affectées dans le milieu rural. Cette situation fait que tous les efforts faits pour positionner les sages-femmes, par exemple à la tête des complexes de santé, sont vains.

A travers ces programmes, la Coopération Suisse met l'accent sur le développement institutionnel, notamment du BEST-SD pour une mise en œuvre optimale du programme. Les cinq objectifs spécifiques montrent bien l'appui institutionnel de la Coopération dans le domaine de la santé. La mise en œuvre des deux programmes comporte des forces et des faiblesses qui méritent d'être parcourues pour la définition de nouvelles stratégies pour une plus grande efficacité.

11.2.1 Les forces

On peut retenir comme force dans ce programme :

- la qualité des personnes ressources membres du BEST SD,
- l'Amélioration de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières dans les Zones Sanitaires (ZS),
- la détermination des responsables des différents programmes de santé à mieux prendre en compte le genre à toutes les étapes du programme,
- la complémentarité entre ces programmes et ceux du Ministère de la santé.

122

11.2.2 Les faiblesses

Les faiblesses essentielles au niveau du développement institutionnel et des relations entre organisations sont les suivantes :

- la non maîtrise de la méthodologie de prise en compte du genre dans les programmes de santé à mieux prendre en compte le genre à tous les étapes du programme,
- la faible synergie entre les deux programmes de santé et entre les 3 projets du programme ASMuS.

11.3 Économie locale (ASPAP et ASAA)

Dans le champ de l'économie locale, les changements obtenus depuis 2003 dans la prise en compte du genre dans les 2 programmes ont renforcé les capacités des femmes. Des formations spécifiques leur ont été organisées pour le domaine de la transformation agroalimentaire, domaine dans lequel elles ont des aptitudes plus élevées que les hommes. Ceci leur permet d'avoir des activités génératrices de revenus. Les formations en gestion organisées par ces programmes renforcent leurs capacités à mieux gérer leurs revenus. Avec les formations, les femmes arrivent à réclamer des terres fertiles, à faire le point des appuis que lui apporte leur mari. A la longue, les femmes peuvent facilement négocier avec leurs maris à la maison. Dans le programme de l'artisanat, au cours des formations, il leur est donné un outil pour le suivi des dépenses dans le ménage. Les femmes sont plus compétentes pour bien gérer leur salon, grâce à la formation GERME. Il y a accroissement de leur pouvoir économique à cause du Groupement Mutualiste d'Épargne et de Crédit (GMEC) qui leur octroie des crédits.

La prise en compte de manière transversale à toutes les étapes du cycle de vie du projet depuis 2003 a permis de renforcer le pouvoir d'autonomisation et de responsabilisation des femmes.

L'ASPAP compte deux volets d'intervention : l'un orienté vers les OP relevant de compétence du LARES et l'autre, consistant à appuyer directement les producteurs et productrices, conduit par l'ONG Association pour la Promotion des Initiatives de Développement Durable (APIDeV). Ce dernier programme vise le développement des individus et des localités suivant l'approche rêve. Les femmes et les hommes assument leur développement de façon harmonieuse et durable sur la base de leurs propres aspirations, leurs propres projets de vie et en comptant d'abord et surtout sur leurs potentialités et celles

qu'offre le contexte de leur région. A l'exécution on peut faire ressortir certaines forces et les faiblesses.

11.3.1 L'ASPAP

11.3.1.1 Les forces

Elles sont nombreuses et concernent les facteurs de changement de comportements. Il s'agit de :

- l'engouement des producteurs et des productrices pour les formations ;
- leur détermination à réduire les inégalités de genre ;
- Les ménages formés servent de modèles aux autres dans les zones couvertes par les programmes, créant ainsi des effets d'entraînement ;
- les changements de comportements opérés ou en cours dans les ménages ;
- L'amélioration significative des rapports sociaux entre l'homme et la femme dans le ménage et entre les parents et les enfants

123

11.3.1.2 Faiblesses

- le manque de synergie entre les deux programmes (ASPAP/LARES ET ASPAP/APIDeV) ;
- la non existence de femmes dans l'équipe de mise en œuvre ;
- la non maîtrise de l'approche genre ;
- les pesanteurs socio culturelles.

11.3.2 L'artisanat

L'amélioration des performances des moyennes et petites entreprises, notamment artisanales, est obtenue par la dynamisation de leurs activités, dans une perspective de développement de l'économie locale. L'appui aux artisans et artisanes permet le développement individuel et celui de la communauté car l'artisanat contribue à la réduction de la pauvreté. Cependant, le développement de ce programme a fait ressortir des forces et des faiblesses qui devraient être corrigées pour améliorer la performance du secteur. Les forces essentielles peuvent être résumées comme suit :

11.3.2.1 Les forces

On peut noter :

- une bonne structuration des corps de métiers du secteur de l'artisanat,
- la présence obligatoire d'une femme dans tous les bureaux des collectifs des artisans,
- la valorisation du métier d'artisans, d'artisanes,
- l'investissement des femmes dans les métiers jadis réservés aux hommes.

11.3.2.2 Faiblesses

- le suivi non adapté aux attentes des artisanes et artisans formés sur le terrain,
- la faible implication des femmes dans les instances de prises de décision.

Pour corriger ces insuffisances, des recommandations ont été faites par programme.

11.4 État local (ASGoL et ASCCom)

Dans les programmes du champ état local, il convient de mentionner que le programme ASGoL est à ses débuts, et qu'il est le seul à élaborer une stratégie genre. Dans la communication, même s'il n'y a pas une stratégie genre, la présence d'une chargée de programmes genre a permis d'atteindre de très bons résultats. L'existence d'outils de prise en compte du genre dans les émissions radiophoniques ainsi que les grilles bien conçues ont permis de renforcer la présence des femmes dans les activités des programmes. On note aussi un renforcement des capacités techniques et professionnelles des animateurs et des animatrices et de l'équipe des responsables.

124

11.4.1 La communication

Les radios communautaires à travers leurs objectifs spécifiques réduisent les inégalités d'accès à l'information entre le milieu rural et le milieu urbain ; puis entre les hommes et les femmes en programmant des émissions spécifiques pour les femmes et à leurs heures d'écoute. Les échanges d'informations sur le genre entre différentes communautés facilitent l'intercommunalité des régions, réduisant les inégalités de genre. Comme les autres programmes, il y a des forces et des faiblesses.

11.4.1.1 Forces

Ce programme dispose des atouts susceptibles de pérenniser ses activités, à savoir :

- la maîtrise de la prise en compte du genre dans les émissions radiophoniques par les responsables ;
- l'existence d'outils (grilles, rapport d'évaluations et points des stéréotypes sur les femmes) ;
- l'existence d'un chargé de programmes genre qui veille à l'intégration de cette dimension dans toutes les émissions et au niveau du recrutement du personnel.

11.4.1.2 Faiblesses

Malgré les atouts dont dispose le programme pour sa pérennisation, il comporte des faiblesses, au nombre desquelles on peut citer :

- la résistance de certains animateurs par rapport à la prise en compte du genre dans les œuvres radiophoniques ;
- la faible existence des femmes dans les instances de prise de décisions ;
- le long processus dans la conception ; et
- l'absence de logiciel pour saisir les rapports en langue.

11.4.2 La gouvernance locale

La gouvernance a démarré par les deux programmes conduits respectivement par le CIDR et Social Watch qui a installé des cellules au niveau communal. Ces programmes visent l'amélioration des conditions de vie des populations au niveau communal, en particulier celles des femmes, grâce à l'accès aux prestations de services de base. Ils vont permettre le dialogue politique au niveau communal. Comme les autres programmes, ASGoL a aussi des forces et des faiblesses.

11.4.2.1 Les forces

En matière de prise en compte du genre, les forces essentielles résident dans le fait que :

- la stratégie genre est en cours d'élaboration ;
- le recrutement d'un cadre chargé des questions genre ;
- le fort ancrage des programmes au niveau local ;
- la création des cellules locales dont la cellule genre pour le CCAP pour le suivi du DSRP et des OMD.

11.4.2.2 Faiblesses

Le programme gouvernance, étant à son début, aucune faiblesse majeure n'a été identifiée.

11.5 Renforcement des capacités des femmes

Le renforcement des capacités des femmes se fait aussi, en dehors des programmes déjà cités, à travers des films qui permettent d'informer et de sensibiliser sur l'approche genre et développement et le programme de Renforcement de l'Application de l'Approche Genre dans la SCRP.

11.5.1 Les Films

Les films ont permis d'aborder des préoccupations nationales relevant des rapports sociaux entre les sexes. La sensibilisation de la population sur les différents thèmes abordés constitue un moyen efficace de définition des stratégies nationales dans les différentes politiques sectorielles en matière d'éducation, du mariage forcé, du harcèlement sexuel et de la surcharge de travail des femmes.

La projection de ces films permet à l'État et à la communauté d'engager facilement des dialogues avec les communautés et les ONGs pour induire un changement de comportements. Toutefois, on peut noter au niveau macro des forces et des faiblesses suivantes.

11.5.1.1 Les Forces

La stigmatisation des problèmes des femmes a poussé certaines d'entre elles à s'impliquer davantage dans les activités de sensibilisation des filles et des communautés de leurs zones de résidence. Cette

implication est perceptible à travers leur appartenance aux comités villageois de suivi. Elles ont une facilité de mobilisation et la qualité des informations données.

La sensibilisation par les films est très efficace, réveille l'attention et conduit à une prise de conscience plus aigüe de la population. Toutefois quelques faiblesses subsistent.

11.5.1.2 Les faiblesses

La projection des films a été faite de manière ponctuelle dans les zones sélectionnées. Pour avoir un impact plus rapide, les films devraient être plus souvent projetés.

126

11.5.2 L'institutionnalisation du genre

Le PARAG a permis le renforcement des compétences des points focaux des Ministères, la prise en compte du genre dans certaines stratégies de développement des ministères concernés (au MMEH par exemple, le budget programme octroie plus de 50% au secteur de l'eau car les problèmes des femmes sont énormes dans ce domaine).

Depuis son démarrage le programme a permis de montrer la transversalité du genre et la nécessité de son institutionnalisation dans tous les ministères sectoriels. Ceci a favorisé le dialogue politique lors des missions conjointes des PTFs au développement. Le dialogue politique se fait aussi au cours des rencontres du groupe thématique genre avec les populations. Ce programme à son démarrage connaît de nombreuses insuffisances même s'il existe une volonté politique au niveau de l'État et des PTFs.

11.5.2.1 Les Forces

La principale force est la détermination des PTFs, notamment de la Coopération Suisse et de la DANIDA d'institutionnaliser le genre comme outil de développement. Cette détermination a entraîné une volonté politique au niveau de l'État. On peut citer aussi :

- l'existence des points focaux genre dans tous les ministères sectoriels ;
- le renforcement des capacités des points focaux et des cadres du MFE ;
- l'organisation de la revue des PTFs sur les progrès en matière de genre ;
- la mise en place de la veille stratégique par rapport à la prise en compte du genre dans la définition des politiques de développement.

11.5.2.2 Les faiblesses du programme

Le programme n'est pas encore internalisé par tous les acteurs du programme. Aussi, les faiblesses suivantes peuvent-elles être soulignées. Il s'agit de :

- la non implication des points focaux dans l'élaboration des budgets des ministères sectoriels
- la non internalisation de l'outil genre par les cadres du Ministère des Finances comme outil de développement,
- la non fonctionnalité du comité de pilotage,
- le manque de coordination du MFE,

- le manque de personnes ressources compétentes au sein du MFE,
- la non mise en œuvre du volet local du projet,
- la non maîtrise des enjeux du programme par le MFE et les points focaux,
- la non prise en compte des autorités ministérielles par le programme pour faciliter son application au niveau sectoriel.

Les outils de dialogue politique au niveau macro restent à perfectionner pour atteindre l'objectif d'institutionnalisation du genre et son internalisation par toute la population. Depuis peu, le programme ASPAP LARES a démarré un volet dialogue politique au niveau des institutions de l'État, les institutions bilatérales et multilatérales.

127

11.8 Les opportunités et menaces

Les opportunités et les menaces sont externes au système du Bénin et sont communs à tous les programmes du BuCo.

11.8.1 Les opportunités

Les opportunités qui facilitent la prise en compte du genre se situent au niveau international. Il y a une volonté manifeste au niveau international de considérer que les préoccupations du genre doivent transparaître dans le processus de planification et de budgétisation. Beaucoup de PTFs font de la réduction des inégalités une conditionnalité pour le paiement des tranches de financement. Par ailleurs, la déclaration de Paris facilite la mise en commun des PTFs pour appuyer des activités relatives à la prise en compte du genre dans les plans et programmes de développement. Ceci a pour avantage d'éviter l'émiettement des fonds. De plus, le développement de l'approche « droits humains » devra renforcer la prise en compte du genre comme outil de développement.

11.8.2 Les menaces

En dépit de ces opportunités, certaines menaces externes peuvent réduire les nombreux efforts en cours. Elles concernent la réduction de l'appui des PTFs, la crise économique actuelle dans tous les pays développés et la vision macroéconomique du développement

11. 9. RECOMMANDATIONS

Pour améliorer les performances des projets/programmes dans la prise en compte du genre, la mission d'évaluation recommande de :

- mettre en place un cadre de concertation entre les différents programmes d'appui suisse dans la zone de concentration du Borgou par pallier l'absence de synergie qui crée parfois des incohérences dans la mise en œuvre,

- mettre en place une cellule de communication spécialisée en genre pour accroître la visibilité du PARAG d'une part et d'autre part susciter l'adhésion d'autres PTFs et des points focaux,
- mettre à la disposition de l'unité de gestion du PARAG une personne ressource compétente pour appuyer la mise en œuvre du programme,
- institutionnaliser la production d'un rapport semestriel genre à tous les programmes évalués ;
- élaborer des supports de vulgarisation des meilleures pratiques pour rendre compte des progrès dans la réduction des inégalités de genre ;
- sensibiliser de manière périodique les autorités gouvernementales sur l'importance de l'approche genre comme outil de développement pouvant impulser la croissance économique ;
- renforcer les capacités des responsables en matière de prise en compte du genre dans le processus de mise en œuvre de leurs activités.

Conclusion générale

L'évaluation de la prise en compte du genre dans les projets/programmes s'est faite dans la période de juillet à septembre 2008. Elle a suivi plusieurs étapes à savoir : i) la revue documentaire, ii) la rencontre avec le commanditaire, iii) la confection des outils de collecte, iv) la collecte des données à Cotonou et dans la zone de concentration du BuCo : le département du Borgou, v) l'analyse et vi) la rédaction des rapports (rapport SAO et rapport d'évaluation).

La collecte de données s'est faite à partir de guides d'entretien conçus pour chaque groupe cible. Trois chargés de programmes ont été rencontrés au bureau central de la Coopération Suisse. Au niveau de chaque programme, ont été rencontrés : i) les responsables de programmes (individuel ou en groupe), ii) les bénéficiaires de programmes (focus group hommes et focus groupe femmes). Les outils de collecte ont été adaptés à chaque groupe et à chaque programme. Il y a le guide d'entretien des responsables et le guide d'entretien des bénéficiaires. Au total neufs programmes répartis en cinq (5) champs et mis en œuvre par seize (16) partenaires locaux ont été évalués par rapport à la prise en compte du genre.

L'analyse genre s'est faite depuis la conception du projet/programme jusqu'au suivi évaluation. Il ressort de cette analyse que tous les programmes ne sont pas au même niveau dans la prise en compte du genre. Tandis que certains programmes sont déjà spécifiquement axés sur la réduction des inégalités comme dans le domaine de l'éducation, notamment formelle, d'autres ont de la peine à intégrer le genre dans toutes leurs activités. Il s'agit des programmes sur la production agricole et pastorale, notamment le programme du LARES. Une autre catégorie de programmes n'avait pas intégré la dimension genre au démarrage du programme mais s'efforce de le faire en cours d'exécution. On peut citer dans cette rubrique les programmes d'alphabétisation, de communication et de santé, notamment les mutuelles de santé.

Malgré les difficultés actuelles, l'intégration du genre à toutes les étapes des projets/programmes, des changements positifs, même s'ils sont encore peu perceptibles, s'opèrent déjà en matière de réduction des inégalités dans les ménages.

L'appui suisse, à travers ces différents programmes, facilite aussi le dialogue politique grâce aux programmes d'envergure nationale, le développement institutionnel à travers les programmes de santé et les changements positifs au niveau des ménages et de la communauté.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Appui Suisse à l’alphabétisation et à l’éducation des adultes (ASAEA) : présentation de la Méthode : SIA N’SON et DERANA (10 pages)

Appui Suisse à la Promotion de l’Éducation des filles (ASPEF), Programme annuel 2008 ; Décembre 2007 (12 pages)

Appui Suisse aux organisations de la Société Civile pour le Contrôle citoyen de l’action publique (ASOSC/CCAP) (23 pages)

Appui Suisse aux Mutuelles de Santé au Nord Bénin (ASMS), Phase 6 du 01.07.2007 au 31.12.2010 (1 page)

Cinéma Numérique Ambulant CNA-BENIN Rapport narratif, Mars – avril – mai 2006, (10 pages)

Direction du Développement et de la Coopération, 2005 : genre et formation, planification, organisation et évaluation de la formation et approche intégrée de l’égalité hommes-femmes, 20 p.

Document de programme ; Version finale, Programme Appui au Renforcement de l’application de l’Approche Genre dans les politiques et Stratégies nationales de Réduction de la Pauvreté (PARAG/SRP), Septembre 2006 , 23 pages

Draft de la stratégie de promotion de l’approche genre dans le cadre du programme ASGoL Borgou (février 2008) (11 pages)

Programme de Renforcement et d’Équilibrage des Capacités nationales pour le Développement Local (RECADEL), Programme annuel 2007, Janvier 2007 (12 pages)

Document de Programme, Phase 1 du 1^{er} Juin 2007 au 31 Mai 2011 (60 pages)

Manuel didactique à l’intention des animateurs des radios communautaires, (40 pages)

Ministère de la Famille et de l’Enfant : Document de programme, Version finale : Programme Appui au Renforcement de l’application de l’Approche Genre dans les politiques et Stratégies nationales de Réduction de la Pauvreté (PARAG/SRP), Septembre 2006 (23 pages)

Mission des partenaires techniques et financiers du Bénin du 10 AU 26/09/2007, Aide mémoire de la mission au MFE sur genre et la protection sociale (3 pages)

Mission conjointe de revue des appuis budgétaires et de la mise en œuvre du DSRP : Aide mémoire du 25 Septembre au 06 octobre 2006, (2 pages)

Mission de revue conjointe 2007 de l'aide budgétaire au BENIN DU 10 AU 22 SEPTEMBRE 2007 ;(1 page)

Mission conjointe de revue des appuis budgétaires et de la mise en oeuvre du DSRP : Aide mémoire, 25 Septembre - 6 Octobre 2006 (26 pages)

PASAEA : Rapport de fin de la campagne 2006-2007, SIA N'SON et DERANA (23 pages)

Programme Santé, « Appui à l'amélioration de la qualité des soins et des services » Phase 6 : 2007-2010, Mars 2007 (45 pages)

LARES : Stratégie d'intervention de l'ASPEF (volets préscolaire, primaire), Janvier 08, (7 pages)

Programme d'appui aux artisanes et aux artisans Phase 5 du 01/01/07 au 31/12/10, (6 pages)

Bénin 33/YSR/AMA, Programme d'Appui à la Communication, 05 Phase 5 (01/04/06 – 31/12/09), (7 pages)

Programme de Renforcement et d'Équilibrage des Capacités Nationales pour le Développement Local (RECADEL) (phase 3 :05/05-10/08, (7 pages)

Programme de Renforcement et d'Équilibrage des Capacités Nationales pour le Développement Local (RECADEL), 7 pages

Programme de Renforcement et d'Équilibrage des Capacités Nationales pour le Développement Local (RECADEL), Programme annuel 2007, Janvier 2007 (12 pages)

Rapport trimestriel d'activités : Programme d'Appui Suisse au renforcement de la Gouvernance Locale dans le Borgou (ASGoL- Borgou) : Composante Promotion du genre Présenté par : Sylvain A. VISSOH (juillet 2008) (4 pages)

Rapport trimestriel d'activités : Programme d'Appui Suisse au renforcement de la Gouvernance Locale dans le Borgou (ASGoL- Borgou) : Aspects Promotion du genre Présenté par : Sylvain A. VISSOH (juillet 2008) (5 pages)

Rapport de mission de l'étude d'auditoire sur la radio communautaire de Tchetti (39 pages)

Rapport Synthèse des travaux de la réunion thématique genre-VIH/SIDA, Parakou le 21-22 Avril 2004, (15 pages)

Rapport Synthèse des travaux de la réunion thématique genre, Cotonou le 19 Décembre 2003, (04 pages)

ANNEXES

Tableau 6 : Répartition des programmes selon les champs d’intervention du BuCo

CHAMP	EDUCATION	SANTE	ECONOMIE LOCALE	ETAL LOCAL	RENFORCEEN T DES CAAPCITES D’ACTION DES FEMMES
PROGRAM ME	ASPEP	ASSan	ASPAP	ASGol	ASAF
	Projet Club des Filles	BEST-SD	LARES	CIDR	FILM
	ASPEF/LARES		APIDeV	SOCIAL WATCH	PARAG
	DERANA ONG	ASSan		ASCCom	
	SIAN’SON	AIMS	ASAA	Institut Kilimandjaro	
		RAS	BAA		
		CIDR			

TERMES DE REFERENCES POUR L'EVALUATION DE LA STRATEGIE GENRE DU BUCO / BENIN

1 – Contexte

La Direction du Développement et de la Coopération de la Suisse (DDC) a formulé une politique genre qui a pour but d'assurer un appui équilibré aux hommes et aux femmes dans les zones de concentration et sur les principaux thèmes d'appui à la réduction de la pauvreté. Ce document intitulé "Promouvoir l'égalité hommes/femmes" a pour principes fondamentaux :

- une analyse différenciée à la base de tous les projets/programmes ;
- une souplesse dans les actions mises en oeuvre en tenant compte du contexte et des stratégies endogènes, ainsi que des besoins et priorités des femmes et des hommes ;
- la prise en compte des différents niveaux macro (dialogue politique), méso (développement institutionnel et relations entre organisations) et micro (communes, familles) ;
- Les actions spécifiques pour promouvoir l'égalité, lorsqu'elles s'avèrent nécessaires ;
- L'égalité des chances au sein des organisations.

La section Afrique de l'Ouest a, en 2003 élaboré une stratégie d'application de l'approche genre dans les 5 pays (Burkina, Bénin, Niger, Mali, Tchad) qui s'appuie sur la vision stratégique de la DDC tout en gardant des éléments spécifiques aux contextes différents de ces cinq pays. Un atelier a été organisé à N'Dali au Bénin en janvier 2007 pour faire le bilan d'application de cette stratégie dans les pays et sur les principaux thèmes afin d'en tirer des leçons pour le futur.

2 – L'approche genre dans la stratégie de coopération de la suisse au Bénin

Depuis 1999, le programme Bénin a été fortement marqué par la volonté d'être un exemple dans l'application des principes du genre. Il est ainsi devenu un véritable laboratoire pour différentes actions, tant au niveau transversal que dans des actions spécifiques. La démarche stratégique du gender mainstreaming dans les projet/programmes de la DDC au Bénin ces dernières années a consisté en la mise en place d'un mécanisme pour l'application de l'égalité femmes/hommes au plan institutionnel et opérationnel, tant au niveau des programmes, des organisations locales que du gouvernement béninois. Elle est basée sur :

- l'égalité femmes/hommes comme axe transversal des projets et programmes ;
- la mise en œuvre d'actions spécifiques lorsque cela est nécessaire pour réduire des inégalités structurelles ;
- le renforcement des connaissances théoriques et conceptuelles des cadres et des agents de terrain impliqués dans la conception et la mise en œuvre des projets/programmes de la DDC et des partenaires pour mieux les apprêter à appliquer la stratégie.

- La mise en place d'un mécanisme de suivi d'application de l'approche dans les projets et programmes.

Ainsi, cette approche est prise en compte à toutes les étapes des processus d'élaboration des documents de projets/programmes, des propositions de crédits, dans la mise en œuvre et le suivi/évaluation des actions sur le terrain. En outre de cet aspect transversal, des programmes spécifiques ont été initiés sur le renforcement des capacités d'actions des femmes, dans l'éducation des filles, l'information, la sensibilisation, le lobbying et le plaidoyer, la participation des femmes aux instances de prise de décision et le renforcement du pouvoir économique des femmes. Ce thème est intégré lors de l'élaboration des bilans semestriels et annuels, les bilans et évaluations de fin de phase et la capitalisation/documentation des expériences de la Coopération suisse.

Les actions entreprises ont eu des effets sur l'amélioration de la participation des femmes aux instances de prise de décision et les organisations partenaires sont devenues des relais qui assurent la diffusion la plus large possible de ces principes. Un effort particulier a été fait afin d'amener ce thème dans l'agenda politique du Bénin, ce qui est aujourd'hui effectif, notamment dans la SCRP et dans le dialogue avec le Ministère chargé de cette problématique.

La nouvelle stratégie de Coopération de la Confédération suisse au Bénin entend poursuivre et renforcer l'application de cette approche et des principes de la DDC en la matière.

3 – Objectifs de la mission

3.1 Objectif général

Cette mission a pour principal objectif de faire le point de la mise en œuvre de la stratégie genre de la Coopération suisse depuis le début de son application en 2002, et d'en tirer des leçons et perspectives pour une meilleure application de cette approche dans le programme de la coopération suisse au Bénin.

3.2 Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement la mission a pour but :

- d'apprécier la mise en œuvre de la stratégie au sein du BUCO et de voir comment elle a contribué à la promotion du mainstreaming genre dans les appuis de la Suisse à la réduction de la pauvreté à travers les différents programmes :
 - o Comment la stratégie est appliquée dans la planification des actions, leur mise en œuvre et les bilans opérationnels ?
 - o Comment s'est-elle traduite dans le monitoring des projets/programmes par les équipes terrain, mais aussi par le BuCo ?
 - o Est-ce que les capacités des acteurs ont été accrues et quels impacts sur les hommes et les femmes ?
 - o comment et dans quelle mesure nous avons traduit cette stratégie auprès de nos partenaires? Quels sont les effets et les impacts induits ?

- quels processus et pratiques institutionnels en cours dans la région et en quoi nos appuis les ont-ils influencés ?
 - ces effets/impacts sont-ils durables ?
 - quelles sont les difficultés rencontrées, les solutions apportées ?
 - quels nouveaux défis pour une meilleure application de l'approche ?
- faire des recommandations et identifier des perspectives et pistes d'actions futures pour une meilleure application de cette approche dans le programme de la Coopération suisse au Bénin ;
- procéder à l'évaluation de l'utilisation des films et pièces radiophoniques d'information et de sensibilisation sur le genre par les partenaires ainsi que son impact sur la compréhension des problématiques soulevées ;
- appuyer les programmes pour l'application et l'analyse des outils de mesure des effets de nos actions sur la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes (participation à la prise de décision, amélioration du niveau de vie).

4 – Résultats attendus :

- Un bilan de la mise en oeuvre de la stratégie avec les résultats atteints, les difficultés rencontrés et les enseignements tirés est fait ;
- Des propositions d'actions et des recommandations pour approfondir le mainstreaming dans les programmes sont faites ;
- Le rapport pays de l'application des outils de la SAO sur les effets de nos actions sur la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes est élaboré.

5 – Méthodologie

Le/la consultant-e proposera dans une offre technique la démarche méthodologique et un planning d'exécution de la mission. Une offre financière précisera les moyens financiers nécessaires à sa réalisation. La mission couvre l'ensemble des programmes de la Coopération suisse au Bénin et concerne les collaborateurs-trices du BuCo, les partenaires au niveau des ministères, les organisations locales partenaires, ainsi que les acteurs locaux directement concernés par les différents appuis de la Coopération suisse à la réduction de la pauvreté au Bénin. Il s'agit des projets et programmes ci-après :

Dans le Département du Borgou 7 programmes

- Appui Suisse à l'Amélioration de la Santé (ASSAN) avec Best/SD ;
- Appui Suisse aux Mutuelles de Santé (ASMUS) avec RAS, AIMS, CIDR
- Appui Suisse à la Population Agricole et Pastorale (ASPAP) avec APIDEV et LARES ;
- Appui Suisse aux Artisans et Artisanes (ASAA) avec le BAA ;
- Appui Suisse à la promotion de l'Education des Filles (ASPEF) avec le LARES et l'ONG EquiFilles ;
- Appui Suisse à l'Alphabétisation et à l'Education des Adultes (ASAEA) avec SIA
- Appui Suisse au renforcement de la Gouvernance Locale dans le Borgou (ASGoL) avec le CIDR, Social Watch et l'OPM.

Au plan national : deux principaux appuis qui suivent :

- Appui Suisse à la Communication Communautaire (ASCCom) avec l'Institut Kilimandjaro ;
- Appui Suisse au renforcement des capacités d'Action des Femmes (ASAF)
 - o Réalisation des films d'information et de sensibilisation sur l'approche genre et développement (audiovisuels et radiophoniques) ;
 - o Appui à l'Observatoire du Changement Social ;
 - o Appui Suisse Femmes et Elections Communales (FEC) avec le G/PIFED
 - o Programme de Renforcement de l'Application de l'Approche Genre dans la SCRP, financé conjointement avec le PNUD et la Danida, avec le MFE/DPEFG ;
 - o Divers appuis donnés à des partenaires.

6 – Expertise requise :

L'évaluation devra être réalisée par un-e socio économiste, spécialiste genre et développement. Le/la consultant-e doit avoir une solide expérience dans l'analyse genre de la pauvreté, l'évaluation des programmes et projets de développement et la formulation des recommandations pour l'amélioration des pratiques en cours. Des compétences en formulation de stratégie ou en planification seront des atouts.

7 – Mandat des consultants

Le/la consultante aura pour tâches de:

- soumettre une offre technique et une offre financière pour cette mission ;
- collecter et analyser les données ;
- rédiger un rapport provisoire qui sera distribué et validé au cours d'un atelier de deux jours qui aura lieu à N'Dali. Cet atelier regroupera les principaux acteurs concernés, aussi bien dans les programmes qu'avec les partenaires sur le terrain.
- finaliser le rapport sur la base des débats et amendements de l'atelier.

8 – Durée de l'évaluation

La présente mission est d'une durée de 45 Jours ouvrables. Elle sera effectuée aussi bien à Cotonou, Parakou que dans des localités où sont mises en œuvre les activités des programmes.

Période souhaitée: Juillet 2008.

9 – Rapports

- Un rapport provisoire doit être remis au BUCO au plus tard une semaine avant l'atelier de validation.
- Un rapport final qui prendra en compte les observations du BUCO et des partenaires réunis en atelier en trois exemplaires papiers, accompagnés d'une

version électronique. Le rapport final est attendu au plus tard dix jours après l'atelier de validation.

10 – Dépôt des offres techniques et financières

L'offre technique accompagnée d'une offre financière doit être déposée directement au Bureau de la Coopération Suisse ou par email : cotonou@sdsc.net au plus tard le 13 juin 2008 à 12h30

DDC - Direction du Développement et de la Coopération
Bureau de la Coopération suisse au Bénin

LISTES DES PERSONNES RENCONTREES

Nom et prénoms	fonction	contacts
	BUREAU DE LA COOPERATION SUISSE	
	Charges de programmes	
Adjou Agnes	Sante	
Sama Rufine	Éducation- gestion du savoir	
Laleye Gérard	Etat local et communication	
	EDUCATION	
	Equi-filles /responsables	
Biassana Zalia	Directrice Exécutive	
Coulibaly Djamilatou	Animatrice	
	Equifilles /bénéficiaires	
Saka Bernadette	Secrétaire Groupement des Femmes	
Sidi Baké	Secrétaire Groupement des Femmes	
Chabi Zibril Fousséna	Membre	
Lafia Bassadrou Biba	Secrétaire AME	
	ASPEF/responsables	
	ASPEF/bénéficiaires	
Sabi Fatouma	Organisatrice	
Saka Bona Dama	Membre CVE	
Sanni Alidou	Enseignant membre CVE	
Baranon Adam	Représentant Enseignant	
Gounou Bourandi	Trésorières CVE Sounon –	
Baké	Boro	
Akominon Léandre	Secrétaire CVE Sounon –	
	Boro	
	Alphabétisation	
	ONG DERANA/responsables	
Lafia Gado Brice	Coordonnateur National	90 04 34 53
		95 16 51 14
ISSA SALIOU	Coordonnateur Alpha	93 74 77 32
Saliman	Baatonou	
Djaouga Soumaïla	Coordonnateur Alpha Ffulbé	95 03 68 91
Ibrahim		

SOULE ADAMOU Comptable 97 12 87 54
Massioudi

Mora Dogo Narindro ONG DERANA/Maitres alphabétiseurs
Maître alpha
Baatonou/Français
Chabi Ourouferi Coordonnateur Alpha
Baatonou
Autres bénéficiaires (voir
liste scannée)

Balogoun Salomon ONG SIANSON/responsables
Directeur Exécutif

SANTE

ASSAN

BEST-SD/ Responsables

DOSSOUVI Sanvi Directeur Exécutif 95 23 01 02
Christophe
TOLOME Gualbert Chargé de programme 95 86 75 79
DAMON S. Karim Chargé de programme en 95 49 19 20
Santé Communautaire
AOUDI Ibouraïma Assistant au Programme 95 79 51 95
Santé

ASMUS

Réseau Alliance Santé (RAS)/responsables
Allajdi Boni Rachidi Conseiller Technique

Centre d'Etude d'Appui aux Institutions de Micro-Assurances Santé (AIMS)/responsables

Yacoubou Ismaïlou Conseiller des Mutuelles,
Directeur Exécutif

Centre International de Développement (CIDR)/responsables

Garba Akadiri Coordonnatrice
Mémounatou

ASMUS/bénéficiaires

KORA ZIME Thomas Représentants des :
bénéficiaires hommes
TABE Moïse „ „ „
TAMU B. Bocco „ „ „ 97 49 14 93
TAKOU Sika N'douro „ „ „ 97 90 05 77

TORI E. Albert	„	„	„	97 54 48 70
OROU Dama Suanon	„	„	„	97 16 46 17
AMIDOU Christine	Représentantes des bénéficiaires femmes			
KORA Y. Marguerite	„	„	„	
SOUROKOU	„	„	„	
Marguerite				
CHABI G. Amousath	„	„	„	
MERE Djamila	„	„	„	93 38 95 35

ASPAP

LARES/OP/responsables

Afouda Servais Alix	Coordonnateur ASPAP	90 04 41 73/97 21 35 79 21 30 52 40
Sabi Sidi Ouro	Facilitateur	
Aboudou Ramanou	Assistant de programme	
Sonou Boko Boni	Assistant de programme	

LARES/OP/bénéficiaires

SAKA Bernadette,	Secrétaire Groupement des Femmes	97814310
SIDI Baké	Membre Groupement des Femmes	
KORA Sala	Membre Groupement des Femmes	
CHABI ZIBRIL	Membre Groupement des Femmes	
Fousséna		
TOURE Martine,	Secrétaire Groupement des Femmes	
SAKA Aïssé	Trésorière Groupement des Femmes	
ABOUDOU Zénabou	Présidente Groupement des Femmes	
BETE BALA Kooro	Secrétaire Groupement des Femmes	
LAFIA BASSAROU	Membre Groupement des Femmes	
Biba,		
ISSIFOU Odine	Membre Groupement des Femmes	
SAKA Fati	Membre Groupement des Femmes	
ABEL Yon Nari	Membre Groupement des Femmes	
SOLIOU Djèmila	Membre Groupement des Femmes	

OROU YAMBE Adissa	Femmes Trésorière Groupement des Femmes
APIDeV/responsables	
Mama Sambo Adam	Directeur Exécutif
Mamoudou Abdoulaye	Responsable du pool formation
Ouin-Orou Brigitte	Responsable du pool suivi
Tamou Saka Adidjatou	Chargée de la formation des femmes
Dakan Kassim	Assistant Administratif et financier
APIDeV/bénéficiaires	
AROUNA ALFA N'kouro	Présidente des femmes
GAWE Dado	Membre de l'Association An Kua a Mon
AROUNA Damatou	Présidente Comité des Femmes transformatrice d'arachide en huile
TAMOU Bona Booro	Membre de l'Association An Kua a Mon
ELIE Dado	Organisatrice
SONKPIAN Nanon	Membre de l'Association An Kua a Mon
MARAKOU San'kouro	Présidente Comité des Femmes transformatrice de gari
TABE Maré Booro	Membre de l'Association An Kua a Mon
TOBOU Joseph	Représentantes des hommes
YERE Séidou	Président FENAPRA (GVPC)
SAKA Paul	Président du Comité Communal des Planteurs d'Anacardium
KABAROUGUI Yarou	Président GVPC2
KORA Séro	
WOUGNERO Elie	
BOUKO André	
MORA Kora	
DAFIA Benoît	Président GVPC1
ZIME Sacca	

KORA ALI
Missibahou
ABDOULAYE
Mamoudou

APIDEV-ONG
APIDEV-ONG

ASGOL

ASGOL-CIDR/responsables

YABI O. Camille	Coordonnateur	95 15 20 80/23 11 02 55 Yabicamille2000@yahoo.fr
ISSA MAMA Zénabou	ADT/Pèrèrè	95283979/93939818
SALIFOU M. Kimba	ADT/Sinendé	95770102/93923303 Sakimb74@yahoo.fr
KORA Séro	ADT/N'Dali	97880873/93904730 Kore-séro@yahoo.fr
SOUROKOU BONI Aboubakar	ADT/Kalalé	97 890925/95101786 Souba2@yahoo.fr
BONI YARA KARIM Rachidi	ADT/Nikki	95453638/93710215 boyarach@yahoo.fr
SAKA-BIO N'GOBI Maxime	ADT/Tchaourou	95392185 maximesikabio@yahoo.fr
MOUSSA GARBA- SAY Balikissou	ADT/ASGOL	93061964/97691702/95080896 garbasaybaliki@yahoo.fr
ADJIBODE O. E. Hortense	Stagiaire	97546633/90032628 Fouunk82@yahoo.fr
ZAKARI BASSAROU Mama	ADT/Bembéréké	93148127/97690628
VISSOH Sylvain	GeD/ASGOL	97810616 Vissoh_sylvain@yahoo.fr

Social Watch /responsables

Huguette Akplogan Dossa	Coordonnatrice de Social Watch
Kitty Bonaventure	Responsable cellule communication
Ouinssou Dieudonné	Secrétaire Exécutif de Social Watch

ASAA

BAA/responsables

ACAKPOVI Franck	Chargé de Programmes du Bureau d'Appui aux artisans
AÏHOU Calixte	Chargé de Programmes du Bureau d'Appui aux artisans

BAA/bénéficiaires
Madame AKOUTEY Valérie
Maîtresse coiffeuse à Parakou

ASCCOM

Institut Kilimandjaro/**responsables**
Omar Mamadou
Laourou Adélaïde
Faton Landry
Radio FM IDADU Savè/personnel
Awé Allabi
Bachabi Mohamed
Kouagou René
Chabi Alphonse
Akinro Valérie
Chabi Elisabeth
Directeur 95 35 62 45
Chargé de programme 95 49 18 54
Technicien et animateur en
Ditammari
Rédacteur en chef
Secrétaire comptable
Animatrice en Tchabè

Radio FM Nonsina Bembèrèkè
Débourou Karim
Zato Kassim
Diboussé Tamou
Dafia Koda Ibrahim
Président du conseil 93 77 63 63
d'Administration et du comité
de gestion
Directeur 93 71 24 99
Chef programme 93 69 61 88
Rédacteur en chef

Radio FM IDADU Savè/**bénéficiaires**
Saïdou Yessoufou
Youré
Yacoubou Mamandou
Agbakossi honoré
Yacoubou Fatima
Afidji Aïssatou
Adjanou Elisabeth
Babalola Rachelle
Affouda Collette
Adjé Céline
Saïdou Yessoufou
Youré
Membre de l'association de
développement
„
Crieur public
2^{ème} Adjoint au Maire de
Savè
Présidente de l'association
des couturiers, couturières,
brodeur et brodeuse de Savè
Revendeuse
Revendeuse
Ménagère
Ménagère
Membre de l'association de
développement

Radio FM Nonsina Bembèrèkè/**bénéficiaires**

Garba Alimatou Baké	Présidente communale des groupements de femmes
Orou Yari Wourénè	Présidente association des femmes concasseuses de pierres « Mouyan Wa Sinaru »
Koto Boro	Membre de l'association
Gounou Gnanki	„ „ „
Daou Bougnon	„ „ „
Bouya Dêrou	„ „ „
Kora Gniré	„ „ „
Toko Alimatou	„ „ „
Foogui Salamatou	„ „ „
Wouyéro Maguérîte	„ „ „
Mora Bona	„ „ „

FILMS

Films/**responsables**
concepteur

MELE Chantal
HOUNGBEJDI
Modeste
KATRAE Jemima
BALOGOUN Claude

Equipe de mise en œuvre

SEHONOU Afiavi
N'Dah Rosalie

Films/ **bénéficiaires** N'Dali/Ouenou

MAMA Amina	Présidente du groupement des femmes Assokouan
KARIM Fati	Membre du groupement des femmes Tougosali
YANKPE Berry	Membre du groupement des femmes Yaki
SUANAN Diou	Membre du groupement des femmes Endobonoudéli
AMOUDA Garou	Membre du groupement des femmes Yambouran
BUSSO Maman Tchabi	Membre du groupement des femmes Assokouan
SOUROKOU Mamoudou	Membre du groupement des femmes Tougosali

	Films/ bénéficiaires N'Dali/Bori
GOUNOU N'Gobi	Présidente du groupement des
Bougnon	femmes Temmanan ma Dam
Orou GANNI Anna	Membre du groupement des
	femmes Antisua
SABI YERIMA Dama	Membre du groupement des
	femmes Angaradébourou
SABI SIDI Bah	Membre du groupement des
N'kouro	femmes Andia bouandora
GOUNOU Kobouro	Membre du groupement des
	femmes An koua a mon
BIO GADO Lamatou	Membre du groupement des
	femmes Temmanan ma Dam
FEREKOUGUI Séro	Membre du groupement des
Torou	femmes Antisua
DAKI Issifou	Membre du groupement des
	femmes Angaradébourou
GOUNOU N'Gobi	Membre du groupement des
Bougnon	femmes Andia bouandora
	Films/ bénéficiaires Tchaourou centre
YACOUBOU	95 35 69 28
Souaïbou	
El adj BONI	95 35 02 78
Soumanou	
SIDI Rachelle	Présidente du Groupement
	Wèrè Nishè Oluwa
AWO Math	Membre du Groupement
	Wèrè Nishè Oluwa
Chabi Marceline	” ” ”
Olayè Rose	Sécrétaire du Groupement
	des femmes Wèrè Nishè
	Oluwa

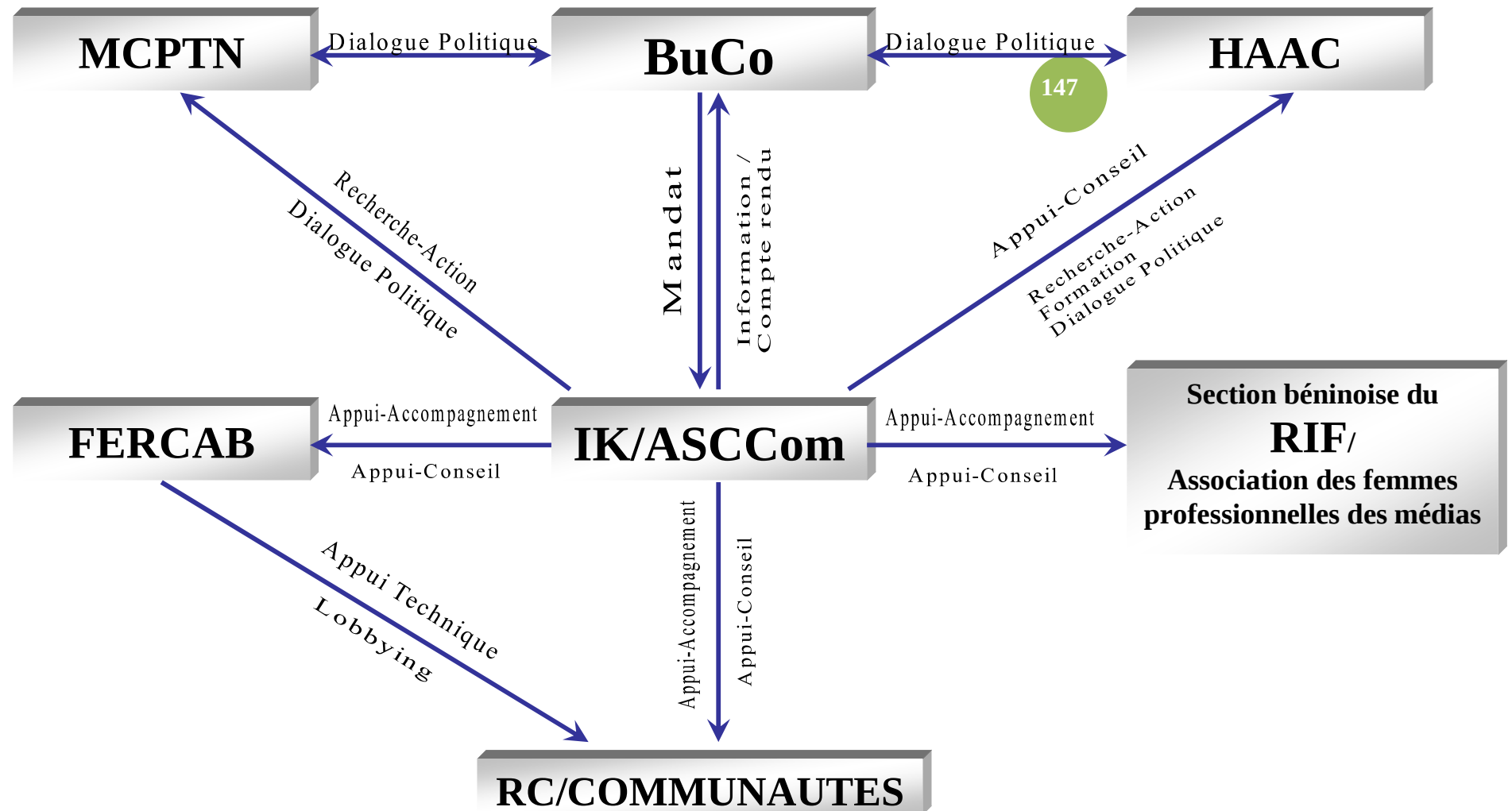
PARAG

	PARAG/SRP / responsable : MFE
Mme AGOSSOUVO	Directrice de la Promotion de
Catherine	la Femme et du Genre au
	Ministère de la Famille
	PARAG/SRP / bénéficiaires
M. TOSSAVI	Point focal Ministère des
	Mines de l'Énergie et de
	l'Hydraulique
Mme ODOULAMI	Point Focal Ministère de la
	Santé

Bénéficiaires du programme alpha DERANA –SIANSON ONG

DAMBA	Yisa	Soma	nom
1	SUND Boro Pize	gbee wuko	Soma
2	Garadima Mageriti	yinakowo	Soma
3	Adamu Sara	mabu	□
4	Sonkporegi Maari	gasaru	Xo
5	Wanyero Wovisi	gbee wuko	141
6	Gidi ALide	gbee wuko	Soma
7	KOTO Bio Bakiri	gbee wuko	Soma

Organigramme ASCCom



TABLES DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
LISTE DES TABLEAUX.....	8
RESUME ANALYTIQUE	9
CHAPITRE 1 : CADRE DE LA MISSION	12
Introduction.....	12
1.1 Les objectifs de la mission.....	12
1.2 Les résultats attendus	13
1.3 La méthodologie	13
1.4 Les difficultés rencontrées	16
Conclusion partielle	17
CHAPITRE 2 : ÉVALUATION GLOBALE DE LA STRATEGIE GENRE DU	
BUCO	18
Introduction.....	18
2.1 Rappel des axes stratégiques issus de la réunion du groupe thématique genre de BuCo en 2002	19
2.2 Démarche méthodologique de la prise en compte du genre au niveau de BuCo	20
2.3 Évaluation des axes stratégiques.....	22
2.4 Recommandations.....	26
CHAMP 1 : EDUCATION.....	35
CHAPITRE 3 : EDUCATION.....	36
Introduction.....	36
3.1 L'état des lieux.....	37
3.2 L'identification des problèmes	39
3.3 Les objectifs	39
3.4 Les stratégies.....	42
3.5 La gestion.....	45
3.6 La mise en œuvre	46
3.7 Les résultats	47
3.8 Le mécanisme de suivi/évaluation	49
3.9 Le budget	49
3.10 Les difficultés.....	50
3.11 Les Leçons tirées de l'application du genre.....	51
3.12 Les suggestions	52
3.13 La perception de l'appui du BuCo	53
Conclusion partielle	54
CHAMP 2 : SANTE.....	56
CHAPITRE 4 : SANTÉ.....	57
CHAPITRE 4 : SANTÉ.....	57
Introduction.....	57
4.1 L'état des lieux.....	58
4.2 L'identification des problèmes	59
4.3 Les objectifs	59
4.4 La stratégie.....	60
4.5 La gestion.....	61

4.6 La mise en œuvre	61
4.7 Les résultats	62
4.8 Le mécanisme de suivi/évaluation	62
4.9 Le budget de la santé.....	63
4.10 Les difficultés.....	63
4.11 Les leçons tirées de l'application du genre	64
4.12 Les suggestions	64
4.13 La perception de l'appui du BuCo	65
Conclusion partielle	65
CHAMP 3 : ECONOMIE LOCALE.....	66
CHAPITRE 5 : APPUI SUISSA A LA PRODUCTION AGRICOLE ET	
PASTORALE (ASPAP).....	67
Introduction.....	67
5.1 L'état des lieux.....	67
5.2 L'identification des problèmes	68
5.3 Les objectifs	69
5.4 La stratégie.....	69
5.5 La gestion.....	70
5.6 La mise en œuvre	71
5.7 Les résultats	71
5.8 Le mécanisme de suivi/évaluation	73
5.9 Le budget	73
5.10 Les difficultés.....	73
5.11 Les leçons tirées de l'application du genre	74
5.12 Les suggestions	75
5.13 La perception de l'appui du BuCo	76
Conclusion partielle	76
CHAPITRE 6 : APPUI SUISSA AUX ARTISANES ET ARTISANS (ASAA) AVEC	
LE BAA.....	77
Introduction.....	77
6.1 L'état des lieux.....	77
6.2 L'identification des problèmes	77
6.3 Les objectifs	78
6.4 Les stratégies.....	78
6.5 La gestion.....	79
6.6 La mise en œuvre	79
6.7 Les résultats	79
6.8 Le suivi- Evaluation	80
6.9 Le budget	80
6.10 Les difficultés.....	80
6.11 Les leçons tirées de l'application du genre	81
6.12 Les suggestions	81
6.13 La perception de l'appui du BuCo	82
Conclusion partielle	82
CHAMP 4 : ETAT LOCAL	83

CHAPITRE 7: APPUI SUISSE AU RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE DANS LE BORGOU.....	84
Introduction.....	84
7.1 L'état des lieux.....	84
7.2 L'identification des problèmes	85
7.3 Les objectifs	86
7.4 Les stratégies.....	86
7.5 La gestion.....	87
7.6 La mise en œuvre	87
7.7 Les résultats	88
7.8 Le suivi-évaluation.....	88
7.9 Le budget	88
7.10 Les difficultés.....	88
7.11 Les leçons tirées de l'application du genre	89
7.12 La perception de l'appui du BuCo	89
7.13 Suggestions	89
Conclusion partielle	90
CHAPITRE 8: L'APPUI SUISSE A LA COMMUNICATION COMMUNAUTAIRE (ASCCom).....	91
Introduction.....	91
8.1 L'état des lieux.....	91
8.2 L'identification des problèmes	92
8.3 Les objectifs	92
8.4 La stratégie.....	93
8.5 La gestion.....	95
8.6 La mise en œuvre	96
8.7 Les résultats	96
8.8 Le mécanisme de suivi/évaluation	97
8.9 Le budget	98
8.10 Les difficultés.....	98
8.11 Les leçons tirées de l'application du genre	99
8.12 Les suggestions	99
8.13 La perception de l'appui du BuCo au programme ASCCom	100
Conclusion partielle	100
CHAMP 5 : RENFORCEMENT DES CAPACITES D'ACTION DES FEMMES	101
CHAPITRE 9 : REALISATION DES FILMS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR L'APPROCHE GENRE ET DEVELOPPEMENT.....	102
Introduction.....	102
9.1 L'analyse de l'importance et de la pertinence des différents thèmes abordés dans les films au niveau national.....	102
9.2 La prise en compte de l'approche genre dans les différentes étapes	104
9.3 Les stratégies de mobilisation.....	105
9.4 Les bénéficiaires des films.....	106
9.5 Les changements à long terme.....	108
9.6 Le mécanisme de suivi/évaluation	109
9.7 Les différents niveaux de difficultés.....	110

9.8 Les suggestions	110
Conclusion partielle	111
CHAPITRE 10 : LE PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE L'APPLICATION DE L'APPROCHE GENRE DANS LA SCRP (PARAG)	112
Introduction.....	112
10.1 L'état des lieux.....	112
10.2 L'identification des problèmes	113
10.3 Les objectifs	113
10.4 Les stratégies.....	114
10.5 La gestion du projet	115
10.6 La mise en œuvre	115
10.7 Les résultats du projet	116
10.8 Le suivi- Évaluation.....	117
10.9 Le budget	117
10.10 Les difficultés.....	117
10.11 Les leçons tirées.....	118
10.12 Les suggestions	118
10.13 La perception de BuCo	119
Conclusion partielle	119
CHAPITRE 11 : LES RESULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE GENRE DANS LES PROGRAMMES APPUYES PAR LA COOPERATION SUISSE.....	120
Introduction.....	120
11.1 Éducation	120
11.1.1 Les forces	120
11.1.2 Les faiblesses	121
11.2 Santé.....	121
11.2.1 Les forces	122
11.2.2 Les faiblesses	122
11.3 Économie locale (ASPAP et ASAA).....	122
11.3.1 L'ASPAP	123
11.3.2 L'artisanat	123
11.4 État local (ASGol et ASCCom)	124
11.4.1 La communication	124
11.4.2 La gouvernance locale	125
11.5 Renforcement des capacités des femmes.....	125
11.5.1 Les Films.....	125
11.5.2 L'institutionnalisation du genre	126
11.8 Les opportunités et menaces	127
11.8.1 Les opportunités.....	127
11.8.2 Les menaces	127
11. 9. RECOMMANDATIONS	127
Conclusion générale.....	128
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	129
ANNEXES	131

TERMES DE REFERENCES POUR L’EVALUATION DE LA STRATEGIE	
GENRE DU BUCO / BENIN	133
LISTES DES PERSONNES RENCONTREES	138